



MÉMOIRE
PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN GESTION DES ORGANISATIONS

PAR
MOUGADAM MAHAMAT MOUGADAM

Sous la direction de **M. Thierno Diallo**

L'IMPACT DES RÉFORMES DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE SUR LA
MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX AU CANADA

AVRIL 2026

RÉSUMÉ

D’abord, cette recherche analyse l’impact des récentes réformes de la politique migratoire canadienne sur la mobilité des étudiants internationaux. Ensuite, elle vise également à comprendre comment les nouvelles mesures — telles que l’instauration de quotas plus stricts pour les permis d’études, le renforcement des exigences financières et linguistiques, ainsi que la limitation de l’accès aux permis de travail post-diplôme et au regroupement familial — transforment le paysage de l’enseignement supérieur au Canada et impactent la mobilité des étudiants internationaux. Enfin, l’étude interroge également la cohérence de ces politiques face aux objectifs de diversification, d’attractivité et de développement territorial, en particulier dans les provinces qui valorisent la contribution des étudiants internationaux, comme le Québec.

Cette analyse repose sur une approche qualitative et comparative, mobilisant à la fois des données institutionnelles, des rapports gouvernementaux et des statistiques publiées par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) entre 2015 et 2025. Des entretiens semi-dirigés ont été réalisés auprès d’administrateurs universitaires, de décideurs politiques et d’étudiants internationaux afin d’évaluer les effets des réformes sur leurs parcours académiques et leurs projets migratoires. Des outils d’analyse documentaire et de traitement thématique ont permis de dégager des tendances générales et des différences régionales significatives, notamment entre le Québec et le reste du Canada.

Les résultats montrent que le durcissement des conditions migratoires fragilise la diversité des campus, accroît l’incertitude des étudiants internationaux et menace l’attractivité du Canada face à d’autres destinations plus flexibles, comme l’Australie ou les Pays-Bas. L’étude révèle aussi une tension accrue entre les orientations fédérales restrictives et les stratégies provinciales d’ouverture, particulièrement visibles au Québec. Pour relever ces défis, la recherche recommande de renforcer la coordination entre les acteurs fédéraux, provinciaux et institutionnels, ainsi que de mettre en place des dispositifs de suivi et d’accompagnement adaptés aux besoins des étudiants internationaux. Cette coopération renforcerait à la fois la réputation du Canada comme destination inclusive et la contribution des étudiants internationaux au dynamisme socio-économique du pays.

Mots-clés : Mobilité internationale des étudiants, réformes canadiennes, politique migratoire, attractivité du Canada, régionalisation de l’immigration, impact des réformes récentes.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude et reconnaissance de la mémoire de mon père **Dr Mahamat Mougadam Alamadine** dont l'amour, les valeurs et les conseils continuent de guider mes pas. Ce travail lui est dédié avec beaucoup d'émotion sincère et un profond respect.

Je remercie ma mère **Fatime Abdalah Ali** pour son soutien, son amour inconditionnel constant et sa patience, qui ont été pour moi une source, de motivation, une source infinie de force et d'inspiration durant tout mon parcours académique.

Je souhaite exprimer ma reconnaissance la plus profonde à mon directeur de mémoire, Monsieur **Thierno Diallo** pour ses actes hautement humanitaires, pour sa disponibilité, ses conseils avisés et son accompagnement rigoureux tout au long de ce travail. Ses orientations intellectuelles ont enrichi ma réflexion et renforcé la qualité de cette recherche.

Mes remerciements vont aussi d'une personne à qui j'ai beaucoup d'estime, à la directrice de notre département Madame **Salmata Ouedraogo** pour son écoute et son engagement envers tous les étudiants. Sa bienveillance et ses encouragements ont contribué à rendre cette aventure universitaire plus humaine et stimulante.

Je tiens également à exprimer ma sincère gratitude à notre Coordinatrice **Andrée-Anne Pineault** pour les conseils et les orientations prodigués tout au long de ma formation.

Je témoigne ma gratitude à la directrice par intérim et Agente de développement de l'APDPH **Karina Côté** pour la confiance et la considération qu'elle m'a accordée tout au long de mon parcours, ainsi que pour son appui institutionnel et moral.

Enfin, je remercie mes **frères, sœurs et amis** pour leur présence, leur compréhension et leurs encouragements constants. Leur soutien m'a accompagné dans les moments de doute comme dans les instants de réussite.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
TABLE DES MATIÈRES	iv
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES FIGURES	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE	7
1.1 QUESTIONS DE RECHERCHE	12
1.2 OBJECTIFS DE RECHERCHE	13
1.3 HYPOTHÈSES DE SUJET DE RECHERCHE	13
CHAPITRE 2 REVUE DE LA LITTÉRATURE	15
2.1 LES POLITIQUES MIGRATOIRES DU CANADA ET LEUR IMPACT SUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	15
2.2 MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS VERS LE CANADA	20
2.3 ATTRACTIVITÉ DU CANADA ET DYNAMIQUE DE RECRUTEMENT DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX	24
2.4 INTÉGRATION ACADÉMIQUE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX	28
2.5 APPROCHES CRITIQUES ET ENJEUX DE JUSTICE MIGRATOIRE	32
2.6 LIMITES ET LACUNES IDENTIFIÉES DANS LA LITTÉRATURE	37
CHAPITRE 3 CADRE THÉORIQUE	40
3.1 THÉORIES DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	42
3.2 THÉORIE DE L'INTÉGRATION	47
3.3 THÉORIES DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE	51
3.4 THÉORIES DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE	56
CHAPITRE 4 CONTEXTE DE L'ÉTUDE : LE CAS DU QUÉBEC	60
4.1 APERÇU DU SYSTÈME MIGRATOIRE CANADIEN ET QUÉBÉCOIS	60
4.2 CAS DES UNIVERSITÉS RÉGIONALES : LE CAS DE SAGUENAY-LAC- SAINT-JEAN	78
CHAPITRE 5 MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	90
5.1 NATURE ET TYPE DE RECHERCHE	90
5.2 APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ADOPTÉE	92
5.3 SOURCES DOCUMENTAIRES MOBILISÉES	94
5.3.1 Sources institutionnelles et gouvernementales	94
5.3.2 Sources académiques et scientifiques	95
5.3.3 Rapports d'organismes spécialisés	96
5.3.4 Documents législatifs et réglementaires	96

5.4	CRITÈRES DE SÉLECTION DES DOCUMENTS	97
5.5	STRATÉGIE DE COLLECTE DOCUMENTAIRE	100
5.6	MÉTHODE D'ANALYSE DOCUMENTAIRE	102
5.6.1	Analyse thématique.....	103
5.6.2	Analyse comparative.....	109
5.6.3	Analyse diachronique	110
5.7	LIMITES DE LA RECHERCHE	112
CHAPITRE 6 RÉSULTATS ET DISCUSSIONS.....		115
6.1.1	Rappel de l'hypothèse.....	116
6.1.2	Résultats observés.....	118
6.1.3	Interprétation avec le modèle push-pull.....	119
6.1.4	Interprétation à travers la théorie du capital humain	121
6.1.5	Lecture à travers les théories des politiques migratoires	123
6.1.6	Conclusion pour l'hypothèse 1	124
6.2	DISCUSSION AUTOUR DE L'HYPOTHÈSE 2 : INTÉGRATION ACADÉMIQUE ET POST-DIPLOME	125
6.2.1	Rappel de l'hypothèse 2.....	125
6.2.2	Lecture à travers la théorie de Tinto	129
6.2.3	Lecture avec le capital humain et la mobilité sociale	130
6.2.4	Conclusion pour l'hypothèse 2	132
3.1	DISCUSSION AUTOUR DE L'HYPOTHÈSE 3 : IMPACTS EN RÉGION	132
6.3.1	Rappel de l'hypothèse 3.....	132
6.3.2	Résultats observés.....	135
6.3.3	Lecture institutionnaliste.....	136
6.3.4	Lecture à travers la théorie des politiques migratoires	137
6.3.5	Conclusion pour l'hypothèse 3	138
CHAPITRE 7 PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS.....		141
7.1	PERSPECTIVES DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE CANADIENNE	142
7.1.1	L'avenir de la politique migratoire du gouvernement canadien	142
7.1.2	Le rôle stratégique des étudiants internationaux au Canada.....	143
7.1.3	Les spécificités québécoises, l'autonomie et la régionalisation	144
7.1.4	Les enjeux de la concurrence internationale en matière d'attraction des étudiants internationaux	145
7.2	RECOMMANDATIONS	146
7.2.1	Pour le gouvernement fédéral	147
7.2.2	Pour le gouvernement du Québec	149
7.2.3	Pour les universités et cégeps	151
7.2.4	Pour les étudiants internationaux eux-mêmes	152
CONCLUSION.....		156
LISTE DE RÉFÉRENCES		161

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : ILLUSTRATION DES AVANTAGES DU QUÉBEC ET DU CANADA	65
TABLEAU 2 : AUTONOMIE DU QUEBEC EN MATIERE D'IMMIGRATION ET FACTEURS D'ATTRACTION DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX	69
TABLEAU 3 : DIFFERENCES ENTRE LE QUEBEC ET LE CANADA EN IMMIGRATION ET ATTRACTIVITE ETUDIANTE	71
TABLEAU 4 : TABLEAU COMPARATIF ENTRE LE CANADA ET D'AURES PAYS	127

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : TITULAIRES DE PERMIS D'ÉTUDES PAR PAYS DE CITOYENNETÉ 2019-2025	67
FIGURE 2 : PROPORTION DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX POSTSECONDAIRES EN % DES ÉTUDIANTS INSCRITS EN 2019	73
FIGURE 3 : NOMBRE DE DÉTENTEURS DE PERMIS D'ÉTUDES ONT PLUS QUE DOUBLÉ AU QUÉBEC ENTRE 2014-2022	74
FIGURE 4 : RÉSIDENTS TEMPORAIRES : DÉTENTEURS DE PERMIS D'ÉTUDE PAR PROVINCE	77
Figure 5 : QUELQUES RÉGIONS ATTIRENT LA MAJORITÉ DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX HORS MONTRÉAL EN 2021	81

INTRODUCTION

La mobilité internationale et les dynamiques migratoires sont aujourd'hui au cœur des débats publics et politiques contemporains. Elles occupent une place centrale dans les enjeux nationaux, régionaux et internationaux. Ces phénomènes recouvrent un ensemble complexe de facteurs sociaux, économiques, politiques et démographiques qui influencent, de manière directe ou indirecte, le développement et la prospérité des États (OCDE, 2024). De nombreux facteurs fondamentaux sont à l'origine des déplacements de population pour diverses raisons, à savoir l'instabilité politique, les conflits armés, les difficultés économiques, les catastrophes naturelles ou les effets du changement climatique (Bauer & Zimmermann, 2018).

Néanmoins, les flux migratoires et la mobilité internationale des personnes, à grande échelle, à la recherche d'une vie meilleure, plus sécuritaire et plus stable peuvent poser des problèmes et des difficultés de gestion pour le pays d'accueil. Lorsqu'ils ne sont pas encadrés d'une manière suffisante.

Toutefois, lorsqu'ils sont efficacement gérés, la migration et la mobilité internationale de personnes peu également générées, la mobilité constitue un atout pour l'État. Elles contribuent à l'apport de main-d'œuvre qualifiée, à la stimulation de l'économie et à l'amélioration démographique du pays (Oberti, 2024). Il convient de noter que ces phénomènes favorisent la diffusion d'idées, d'innovations et de pratiques culturelles, enrichissant ainsi d'une manière significative les sociétés d'accueil. Compte tenu de la complexité croissante de ces processus de ces phénomènes, la gestion efficace et

cohérente de flux migratoires, ainsi que de la mobilité internationale devient aujourd'hui l'une des priorités pour de nombreux États. Cette gestion nécessite une approche globale et multidimensionnelle, fondée sur le renforcement de la coopération entre les pays d'origine et les pays de destination (Mougadam, 2024).

La pertinence de ce sujet de recherche se justifie par le fait qu'à aujourd'hui, la politique migratoire devient un instrument de contrôle tant social que politique. L'élaboration, la mise en œuvre et l'application de la politique migratoire dépendent dans une large mesure de l'évolution des valeurs, des normes, ainsi que de la structure des élites et des acteurs politiques au niveau mondial. Une caractéristique distinctive de la politique migratoire contemporaine est que ses principaux changements ne sont pas nécessairement le résultat de processus migratoires, mais souvent le résultat d'événements externes. Il s'agit notamment des bouleversements politiques ou économiques, des changements sociaux et démographiques, de la mondialisation, des crises internationales, ainsi que des réformes juridiques et institutionnelles. Les facteurs évoqués ci-dessus peuvent conduire non à une révision des institutions formelles et informelles et devenir des déterminants externes du développement de la politique migratoire. Ils peuvent également avoir des influences décisives sur les changements institutionnels de l'État, liés à la réglementation des questions migratoires. L'ensemble de ces facteurs aura ainsi un effet multiplicateur sur l'élaboration, la mise en œuvre et la réalisation des réformes de la politique migratoire. Dans ce contexte, la politique migratoire apparaît comme un processus très complexe et multiforme. Elle peut déterminer les dynamiques migratoires et la mobilité internationale, quelles que soient leur nature et leur ampleur, tout en façonnant les valeurs, les normes et

les priorités de l'État d'accueil. Cela peut également toucher différents niveaux: de processus décisionnel, national, régional ou international (Shaparov, 2012).

La pertinence de ce sujet s'explique aussi par le fait qu'à l'ère de la mondialisation, la mobilité internationale des étudiants est l'un des facteurs stratégiques du développement économique, social et scientifique de nombreux États. Le Canada, les États-Unis, l'Allemagne, la Russie, la Chine, la Turquie et l'Australie illustrent parfaitement cette tendance. Pour répondre à leurs besoins économiques, sociaux, démographiques et géopolitiques, les gouvernements de nombreux pays accordent aujourd'hui un intérêt particulier à l'attraction des étudiants internationaux dans le cadre de leurs priorités politiques et éducatives (OCDE, 2024).

Concernant le sujet de cette recherche, le Canada est l'un des pays qui favorisent la mobilité internationale depuis plusieurs décennies en mettant en place une politique d'immigration qui favorise et encourage l'accueil d'étudiants internationaux et d'immigrants. Dans le contexte mondial actuel, la mondialisation joue un rôle déterminant dans l'accélération de l'intégration culturelle, sociale, économique et stratégique entre les États et leurs régions. Ces facteurs déterminants exercent une influence significative sur les systèmes d'enseignement supérieur de nombreux États. Dans cette perspective, il est possible d'observer que la plupart des pays développés continuent à mettre en place des stratégies visant à attirer et à retenir les étudiants internationaux. Cette situation a entraîné une augmentation significative de la mobilité internationale des étudiants, qui est aujourd'hui l'une des caractéristiques clés de l'enseignement supérieur mondial.

Les établissements d'enseignement supérieur canadiens s'efforcent depuis plusieurs années de former des spécialistes hautement qualifiés tout en renforçant leur potentiel en matière de recherche et d'innovation, jugé indispensable pour rester compétitif à l'ère de la science et du savoir. Dans un contexte caractérisé par l'intensification des échanges d'idées et de connaissances, la mobilité internationale des étudiants, des mains-d'œuvre qualifiées, ainsi que le développement du point de vue technologique et numérique. Les universités et les collèges canadiens sont contraints de se transformer en centres internationaux de coopération et de diffusion de la culture (OCDE, 2011). Bien que la mobilité internationale dépende dans une large mesure de facteurs économiques, les aspects politiques, culturels, sociaux et démographiques des États qui jouent un rôle déterminant dans sa formation ne peuvent être ignorés, car ces facteurs restent interdépendants. Selon les données de l'OCDE (2011), la recherche scientifique et l'enseignement supérieur sont des leviers essentiels pour répondre aux défis liés à la mondialisation, tout en reconnaissant qu'il n'existe pas de modèle unique applicable à tous les systèmes éducatifs.

Pour Martins (2019), la mondialisation a désormais permis aux universités et aux établissements d'enseignement supérieur de dépasser les frontières nationales, créant ainsi un espace éducatif transnational. La mobilité des étudiants internationaux, qui était auparavant considérée comme une simple forme de coopération académique, devient aujourd'hui un outil stratégique pour de nombreux États. Pour les pays d'accueil, cette mobilité est un levier d'influence internationale, un moyen de renforcer l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur, de soutenir la diplomatie éducative et de préparer les étudiants internationaux à un marché du travail

concurrentiel. Le Canada illustre bien cette dynamique, puisque la mobilité éducative des étudiants internationaux occupe une place centrale dans sa stratégie d'immigration et de développement économique et démographique.

En outre, le gouvernement canadien mise sur la réputation mondiale de ses universités francophones et anglophones, sur le multiculturalisme, ainsi que sur des perspectives professionnelles attrayantes et des voies claires pour obtenir un permis de séjour permanent. Il convient de rappeler que le gouvernement fédéral canadien a fixé, dans sa stratégie de 2019, un de ces objectifs qui vise à favoriser la diversification et le renforcement de différents secteurs. Cet objectif permet d'assurer sa viabilité, de stimuler l'innovation et d'accroître la compétitivité économique (Gouvernement du Canada, 2025).

Avec son système éducatif bien structuré, de grandes qualités et sa politique d'immigration ouverte, le Canada est un acteur majeur dans le domaine de l'éducation internationale. Ses universités et ses collèges contribuent activement aux réseaux mondiaux grâce à des programmes de stages, de recherche appliquée et de formation professionnelle. Selon le Bureau de la statistique du Canada (2024), le Canada a accueilli environ 468 000 étudiants internationaux entre 2022 et 2023. En plus, la politique migratoire canadienne accorde une grande autonomie aux provinces, afin qu'elles puissent adapter leurs règlements et critères, afin de prioriser en fonction de leurs besoins en fonction de leur réalité économique. Dans certaines provinces, la priorité est donnée à l'attraction de travailleurs internationaux qualifiés, tandis que d'autres misent sur la rétention des diplômés internationaux afin de stimuler le développement régional (Bozheva, 2024).

Parallèlement, d'autres initiatives telles qu'EduCanada et une série d'accords internationaux contribuent à renforcer l'image du Canada en tant que société ouverte et innovante, tout en soutenant ses intérêts économiques, culturels et politiques. Ainsi, le Canada devient progressivement l'un des acteurs centraux dans la formation du capital humain à l'échelle mondiale. L'attractivité des étudiants internationale permet au gouvernement canadien de diffuser ses valeurs, de favoriser son intégration dans les réseaux universitaires à l'échelle internationale et de renforcer sa position sur la scène internationale. C'est dans ce contexte que la pertinence de cette recherche consiste à analyser et à comprendre dans quelle mesure et pour quelles raisons le gouvernement canadien doit maintenir son attractivité. Cette attractivité s'inscrit dans un contexte concurrentiel intense entre les pays développés pour attirer les étudiants internationaux, une main-d'œuvre qualifiée et les investissements dans le domaine de l'éducation.

Dans la perspective de la coopération internationale en matière d'éducation, cette étude soulève également la question de la capacité du gouvernement canadien à renforcer son rôle de leader mondial. Elle interroge son action dans le domaine de la formation du capital humain, ainsi que dans la diffusion de ses valeurs socioculturelles et politiques. Cette analyse des réformes récentes permet de mieux comprendre les enjeux actuels, qui ne se limitent pas à la gestion de la mobilité internationale des étudiants, mais englobent également les aspects économiques, sociaux, culturels, domestiques, géopolitiques et institutionnels de la mobilité internationale.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE

Comme indiqué précédemment, le Canada est une destination particulièrement attrayante pour les étudiants internationaux. Cette attractivité est favorisée par la qualité reconnue de son enseignement supérieur, par son environnement multiculturel, par sa sécurité et par sa politique en matière d'immigration historiquement ouverte et accueillante (Gouvernement du Canada, 2025). L'IRCC a annoncé fin 2023 que plus d'un million d'étudiants internationaux titulaires d'un visa d'études valide résidaient dans le pays, ce qui confirme sa position parmi les principaux pôles mondiaux d'enseignement supérieur. Toutefois, cette attractivité a récemment été remise en question en raison d'une série de réformes importantes de la politique migratoire canadienne (ICEF Monitor, 2024).

Le gouvernement fédéral a décidé en 2024 de mettre en œuvre des réformes politiques visant à contrôler plus strictement la mobilité internationale des étudiants et les flux migratoires, afin de les aligner sur les priorités économiques, démographiques et socioculturelles du pays (IRCC, 2024). Dans ce contexte, le Canada a jugé nécessaire de revoir plusieurs aspects de sa politique migratoire. En début d'année 2024 a été fixé un plafond national d'environ 360 000 nouveaux permis d'études approuvés pour l'année, soit 35 % de moins qu'en 2023, avec une répartition des quotas entre les provinces et les territoires (IRCC, 2024).

Cette mesure a été adoptée afin de limiter la pression croissante exercée sur les services publics essentiels, tels que le logement, la santé et l'éducation. Elle également à réduire l'utilisation jugée abusive des ressources par certains établissements d'enseignement supérieur fonctionnant principalement à des fins commerciales (IRCC, 2024).

Ces changements soulèvent toutefois des enjeux majeurs quant à l'efficacité, à la cohérence de la politique migratoire actuelle du Canada et à son impact sur les étudiants internationaux et leurs choix du Canada comme une destination de leurs parcours académiques et professionnels. D'après les données du Bureau canadien de l'éducation internationale (CBIE, 2024), les récentes réformes de la politique migratoire canadienne ont pour objectif à renforcer la gestion des flux et à assurer une meilleure adéquation avec les besoins du pays dans toutes les régions canadiennes. Par conséquent, en 2024, le gouvernement fédéral a instauré des quotas pour réguler les flux migratoires. Cela a entraîné une réduction significative du nombre de nouveaux permis d'études délivrés par rapport à 2023, d'environ 48 %, ce qui a suscité de vives inquiétudes chez plusieurs établissements d'enseignement et chez les étudiants eux-mêmes. Ces tendances alimentent un débat plus large sur la capacité et la volonté du Canada de rester un pays attractif dans un contexte de concurrence entre les pays développés pour attirer les étudiants internationaux et les candidats professionnels hautement qualifiés.

Compte tenu de récentes réformes, une analyse portant sur l'impact des politiques migratoires sur la mobilité des étudiants internationaux s'impose comme un enjeu central

des politiques migratoires et éducatives. Cette analyse met l'accent sur leur adaptation et leur intégration dans leurs parcours académique et professionnel, ainsi que dans la société d'accueil au Canada. Les résultats des enquêtes du CBIE montrent qu'environ 57 % des étudiants internationaux considèrent le Canada comme une opportunité d'obtenir la résidence permanente à la fin de leurs études. Cela souligne le lien étroit entre l'enseignement supérieur et la politique migratoire du pays (CBIE, 2024). En raison de la concurrence mondiale visant à attirer des spécialistes qualifiés et des bouleversements démographiques au Canada, il est particulièrement important d'étudier la mobilité internationale des étudiants et d'adopter une approche globale tenant compte des aspects politiques, sociaux et économiques.

Le Programme de permis de travail post-diplôme (PTPD/PGWP), qui permettait aux étudiants internationaux de rester au Canada afin d'acquérir une expérience professionnelle après leurs études. IL est désormais davantage orienté vers les profils jugés nécessaires pour répondre aux besoins économiques et socioculturels du pays. À partir de novembre 2024, l'accès au programme est désormais conditionné par de nouvelles exigences en matière de maîtrise des langues ; les candidats internationaux doivent fournir un test de langue reconnu par le gouvernement canadien afin de démontrer un niveau minimal de compétence requis (Gouvernement du Canada, 2025).

Les étudiants internationaux sont également confrontés à un durcissement des exigences financières imposées par le gouvernement fédéral et les établissements d'enseignement supérieur canadiens. Le seuil minimal de ressources financières requis pour

obtenir un permis d'études a été considérablement relevé afin de mieux refléter le coût réel de la vie, ainsi que d'autres contraintes structurelles au Canada. Cette mesure exclut de fait certains candidats des pays du Sud et limite la mobilité internationale, les échanges de connaissances et certains partenariats éducatifs entre les régions développées et les régions en développement. De plus, les possibilités d'obtenir un permis de travail ouvert post-diplôme, ainsi que pour les conjoints d'étudiants internationaux, ont été restreintes. Désormais, seuls les conjoints des étudiants inscrits en maîtrise ou en doctorat dans les établissements d'enseignement reconnus officiellement par le gouvernement canadien pourront bénéficier de ce privilège. Cette restriction pourrait nuire à l'adaptation et à l'intégration académique, sociale, culturelle, économique et professionnelle de certaines familles d'étudiants (Gouvernement du Québec, 2025). Conformément aux réformes, la province du Québec a l'avantage d'appliquer ses propres règles en matière d'immigration et de sélection des candidats potentiels. Dans le cadre de l'accord conclu en 2022, depuis février 2024, le droit à l'aide au PTPD est limité aux diplômés des établissements d'enseignement publics figurant sur la liste approuvée par les autorités québécoises. Si cette décision est motivée par la volonté de gérer les flux migratoires, elle crée toutefois des inégalités en fonction du lieu d'études au Canada (MIFI, 2024).

Ces récentes réformes de la politique migratoire ont pour objectif d'optimiser et d'encadrer la gestion de l'immigration en fonction des besoins économiques, démographiques et stratégiques des différentes régions. Elles sont susceptibles de réduire la diversité des profils et des domaines d'études. Dans ce contexte, cette réduction concerne

en particulier les secteurs non techniques, tels que les sciences sociales, les arts ou l'éducation (Miftah, 2018).

Les données statistiques officielles disponibles révèlent les impacts des récentes réformes de la politique migratoire dans plusieurs universités et collèges canadiens, en particulier dans les zones rurales ou dans les provinces qui dépendent fortement des droits de scolarité des étudiants internationaux. Ce constat explique une baisse des inscriptions, des suppressions de programmes et un ralentissement de l'activité économique locale (Gouvernement du Québec, 2024).

Il convient de noter que la gestion des flux migratoires fragmentés, dans un contexte où les règles et les critères fédéraux et provinciaux ne coïncident pas toujours. Cette divergence complique la mobilité internationale des étudiants et crée une confusion réglementaire qui entraîne des inégalités dans l'accès aux droits pour des étudiants internationaux se trouvant dans des situations identiques (MIFI, 2023). Dans ce contexte, la combinaison de la volonté d'internationalisation et du durcissement simultané des conditions d'entrée crée une tension. Cette tension oppose, d'une part, le désir des universités et collèges canadiens d'attirer des étudiants internationaux et, d'autre part, la volonté du gouvernement fédéral de réduire le nombre de permis d'études délivrés (Thiollet, 2020). Bien que l'objectif déclaré soit de rationaliser les processus migratoires et de maintenir la qualité du système éducatif, ces réformes ont plusieurs conséquences négatives qui réduisent les possibilités pour les étudiants issus de régions moins favorisées de faire leurs études au Canada, complexifient leur adaptation, limitent la diversité des

origines et des orientations des étudiants et contribuent ainsi à affaiblir la compétitivité internationale des établissements d'enseignement supérieur canadiens (OCDE, 2023). Les réformes de la législation canadienne en matière d'immigration, entrées en vigueur en 2024, marquent une étape importante dans la restructuration des échanges internationaux d'étudiants, en renforçant la logique de sélection et de filtrage de la mobilité internationale étudiante.

Le Canada risque toutefois de perdre son attractivité au niveau international. Dans le même temps, certains pays, comme la France, la Russie, la Turquie, la Chine, l'Australie, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas optent pour des politiques migratoires relativement plus souples ou plus ciblées afin de retenir les talents clés (OCDE, 2023). Cette tendance pourrait affaiblir la position concurrentielle du pays en matière d'attraction d'étudiants internationaux qualifiés. Bien que des recherches existent sur les réformes de la politique de migration canadienne, leur impact sur les parcours académiques sur les étudiants internationaux, au niveau régional, reste peu étudié dans la littérature scientifique, ce qui renforce la pertinence de cette recherche.

1.1 QUESTIONS DE RECHERCHE

Cette recherche s'articule autour de la question centrale suivante : dans quelle mesure les réformes récentes de la politique migratoire canadienne ont-elles un impact sur la mobilité, l'attractivité et l'intégration des étudiants internationaux ?

1.2 OBJECTIFS DE RECHERCHE

Cette étude vise à analyser l'impact des récentes réformes de la Politique migratoire canadienne sur les étudiants internationaux, leur parcours éducatif et leur adaptation à la vie au Canada. Pour atteindre l'objectif fixé, ce travail entend répondre aux questions suivantes :

Quels sont les principaux changements dans la politique migratoire du Canada à l'égard des étudiants internationaux ?

Dans quelle mesure les changements de politique affectent-ils le choix du Canada comme destination et parcours éducatif, ainsi que l'intégration et le parcours professionnel des étudiants au Canada après l'obtention de leur diplôme ?

1.3 HYPOTHÈSES DE SUJET DE RECHERCHE

Hypothèse 1 – Attractivité et circulation internationale des étudiants

H1 : Les réformes migratoires canadiennes introduites entre 2023 et 2025 entraînent une réduction de l'attractivité du Canada pour les étudiants internationaux. Cette situation se traduit par une diminution des demandes d'admission et un déplacement des flux étudiants vers des destinations concurrentes, particulièrement parmi les étudiants issus du Sud global.

Hypothèse 2 – effets psychologiques, académiques et décisionnels

H2 : les réformes migratoires récentes modifient significativement la perception de stabilité et de sécurité institutionnelle chez les étudiants internationaux, affectant à la fois la décision des candidats à l'étranger de choisir le Canada et l'expérience psychologique, académique et sociale des étudiants déjà présents sur le territoire.

Hypothèse 3 – repositionnement du Canada dans la compétition internationale

H3 : En durcissant leurs conditions d'admission et d'intégration post-diplôme, les réformes migratoires canadiennes affaiblissent la compétitivité internationale du Canada. Cette évolution place le pays en position défavorable par rapport à des pays concurrents, tels que l'Australie, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Turquie, la Chine ou la Russie, entraînant un recul relatif dans la compétition mondiale pour l'accueil des étudiants internationaux.

CHAPITRE 2

REVUE DE LA LITTÉRATURE

2.1 LES POLITIQUES MIGRATOIRES DU CANADA ET LEUR IMPACT SUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

La mobilité internationale des étudiants et l'immigration ont toujours constitué une caractéristique et un élément clé du développement du Canada en tant que société multiculturelle. Il convient de noter que le Canada a une expérience particulière : au moment de la formation de l'État, il n'existait pas d'espace linguistique, culturel et juridique unique). Cette spécificité fait du Canada un pays d'immigration qui attire traditionnellement les immigrants internationaux (Gouvernement du Canada, 2018). Cependant, dans le contexte de la mondialisation, du vieillissement de la population, du développement d'économies compétitives, de la responsabilité sociale et des changements géopolitiques, il peut sembler que la politique migratoire du gouvernement soit l'une des solutions efficaces. Elle permettrait à la fois d'accélérer la mobilité internationale et contrôler les flux migratoires internationaux (Simmons, 2002). À cet égard, depuis 2002, le gouvernement canadien a initié une série de changements progressifs dans le domaine de la politique migratoire. Ces changements visent à rationaliser le système de sélection des étudiants internationaux et des immigrants, de créer des avantages économiques importants liés à l'immigration et de soutenir l'intégration sociale.

Pour moderniser son système d'immigration, le Canada a mis en place en 2001 un système de points basé sur des critères comme l'éducation, les compétences linguistiques, l'expérience professionnelle et la capacité d'adaptation. Ces réformes de la politique migratoire visent à attirer des travailleurs qualifiés par le biais du Programme fédéral pour les travailleurs qualifiés internationaux (Gouvernement du Canada, 2002). Afin de soutenir les réformes déjà engagées en matière de politique migratoire, de réduire le retard dans le traitement des dossiers migratoires, d'éliminer les abus, le gouvernement canadien a décidé de revoir et de remanier son système migratoire entre 2011 et 2014. Cette réforme visait à renforcer les programmes de migration temporaire. Y compris les programmes de migration temporaire (migration de main-d'œuvre et migration pour raisons familiales). Ces changements ont permis de renforcer le contrôle, mais ont été critiqués pour avoir privé les groupes vulnérables de l'accès à la migration (Gouvernement du Canada, 2014).

Afin d'accélérer la sélection des migrants internationaux qualifiés pour répondre aux besoins du marché du travail canadien, le gouvernement canadien a introduit en 2015 le système numérique Express Entry. Grâce au développement des programmes de nomination provinciaux, les régions canadiennes ont acquis une plus grande autonomie dans la sélection des candidats internationaux. Les possibilités offertes aux étudiants et diplômés étrangers se sont également élargies (IRCC, 2023).

Pour répondre à la crise liée à la COVID-19 à partir de 2020, les demandes internationales ont été temporairement suspendues en faveur des travailleurs internationaux temporaires et des étudiants de troisième cycle déjà présents dans le pays. Les procédures

de transition vers le statut de résident permanent ont été simplifiées, en particulier pour les travailleurs de la santé et les membres des professions vitales (IRCC, 2021).

Les réformes de la politique migratoire du Canada reflètent une évolution d'un modèle plus universaliste et humanitaire dans une optique inclusive vers un modèle plus stratégique qui se concentre sur les besoins de l'économie et du marché du travail du pays. Toutefois, trouver un équilibre entre le pragmatisme économique et la justice sociale reste un défi pour le gouvernement canadien. Néanmoins, il convient de noter que dans le domaine de la gestion des migrations, le Canada reste une référence pour de nombreux pays, sachant que ses politiques doivent être constamment ajustées dans un monde instable (IRCC, 2024).

La politique migratoire du Canada prend une nouvelle dimension dans le processus de transformation, une dimension qui incarne la meilleure réponse politique aux défis économiques, démographiques et sociaux tout en affirmant sa nature multiculturelle. Toutefois, la combinaison de la sélection, de l'intégration et de l'inclusion des immigrants est aujourd'hui mise à épreuve dans un contexte socioculturel post-pandémique où les tensions régionales sont exacerbées. La question de la capacité (légitime) de l'État à concilier le besoin d'unité nationale et la promotion de la diversité culturelle demeure ouverte (Askaia, 2025).

Au cours des deux dernières décennies, la politique migratoire du Canada a subi d'importants changements motivés par des raisons économiques, politiques et sécuritaires. En examinant ces changements, plusieurs chercheurs ont conclu à la présence d'une

dynamique complexe, voire contradictoire, entre l'ouverture et le contrôle, ainsi qu'à une adaptation institutionnelle (Guirlande, 2025).

Selon Flocari (2016), les réformes post-2012 ont facilité un nouveau paradigme d'accueil des réfugiés, mais les conséquences discursives ont influencé les attitudes envers d'autres catégories de migrants, dont les étudiants internationaux, dans le contexte de ce changement idéologique lié à la redéfinition de l'utilité économique des migrants (Helly, 2019), les réformes canadiennes s'inscrivent dans une logique néolibérale d'instrumentalisation de l'immigration au profit du marché du travail canadien.

En mobilisant un modèle d'équilibre général, Genç Ileri (2019) démontre que les politiques migratoires sélectives ont un impact direct sur la population autochtone. Ils modifient l'offre de main-d'œuvre et les revenus. Quant à Gonnot et Lanati (2025), ils fournissent d'autres preuves empiriques de l'impact des politiques migratoires sur la migration et la mobilité des étudiants internationaux. Ils démontrent comment les changements de réglementation affectent fortement les flux migratoires et la mobilité des étudiants internationaux (OIM, 2024).

Dans la dimension institutionnelle, Hamidi et Paquet (2019) ont analysé la reconfiguration de l'État canadien à travers la mise en œuvre des politiques migratoires, qui se déroule dans un cadre de complexité procédurale et de décentralisation croissante des compétences du fédéral vers les provinces. Des dynamiques similaires sont également présentes chez Xhardez (2019 ; 2024) et Paquet (2021 ;2024), qui s'intéressent à la gestion

de l'immigration dans les systèmes fédéraux et aux tensions intergouvernementales associées à la répartition des compétences.

Selon certains auteurs, le problème de la bureaucratie est omniprésent dans les réformes des politiques migratoires canadiennes. Cette hypothèse est particulièrement bien décrite par Jeffrion et Guay (2025), lesquels évoquent la connaissance informelle de la migration créée par les migrants eux-mêmes pour se repérer dans un système perçu comme un système ouvert et désorganisé. Cette désorganisation est une conséquence de l'utilisation de la « perméabilité sélective » (Triadafilopoulos et Taylor, 2024), qui favorise principalement certaines catégories de migrants, le plus souvent au détriment de la cohérence administrative.

Concernant la politisation des réformes migratoires, c'est-à-dire les attitudes des partis politiques et le contexte local (Gravelle, 2018 ; Hopkins et al., 2024), celle-ci s'avère centrale, car elle montre que les choix politiques en matière d'immigration sont largement influencés par les perceptions sociales des électeurs, ce qui contribue à des politiques ambiguës, souvent à l'égard de certains groupes de migrants, notamment les étudiants internationaux.

En mettant l'accent sur la spécificité de la politique régionale du Québec, Paquet (2025) nous éclaire particulièrement sur les logiques de régulation des flux migratoires au sein d'une province francophone, elle-même soumise à la nécessité de préserver la langue et la culture. Xhardez (2024) illustre l'interdépendance des politiques dans la compétition

entre provinces pour retenir voire attirer les immigrants face à des migrations multiples qui complexifient la structure canadienne globale.

Cette partie de la revue de littérature démontre que la politique migratoire canadienne a subi une transformation structurelle et idéologique. En conséquence, nous avons observé que les étudiants internationaux occupent une place stratégique dans la logique des intérêts économiques et politiques et de la gouvernance fédérale.

2.2 MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS VERS LE CANADA

Aujourd'hui, au niveau mondial, on constate que le système d'enseignement supérieur passe de l'éducation à l'industrie, puis de l'industrie à une industrie mondiale de l'éducation et de la formation. Il convient de noter que la nature institutionnelle des établissements d'enseignement supérieur dans de nombreux pays remet en question la caractérisation du système dans son ensemble, en particulier à l'ère de la mondialisation (Childermans et Tröhler 2024).

De notre point de vue personnel, il y existe des différences significatives selon les pays de résidence des étudiants internationaux et les pays d'accueil. Parmi les pays d'accueil, la proportion d'étudiants originaires de pays dotés de systèmes d'enseignement supérieur anglo-saxons est particulièrement élevée.

La question de la mobilité internationale des étudiants est devenue un phénomène croissant et représente un enjeu stratégique pour les pays d'accueil ainsi que pour les étudiants. Dans le cas canadien, cette dynamique est d'une part celle de l'attractivité de

l'enseignement postsecondaire, mais aussi des politiques migratoires et éducatives concourant à l'accueil des étudiants internationaux (Wall, 2022).

L'évolution de la mobilité internationale des étudiants vers le Canada a connu des fluctuations notables au cours des dernières années, marquées par une croissance rapide suivie d'un recentrage stratégique. Le Canada est devenu l'une des principales destinations mondiales pour les étudiants internationaux (CBIE, 2025).

Alors que le nombre d'étudiants internationaux au Canada augmente régulièrement depuis le milieu des années 2000, le gouvernement du Canada et les établissements d'enseignement postsecondaire poursuivent leurs efforts pour attirer des étudiants internationaux afin de créer un éventail de candidats potentiels à l'immigration permanente et de répondre aux besoins du Canada en matière de main-d'œuvre.

Cette croissance du nombre d'étudiants internationaux au Canada a été alimentée par la qualité de l'enseignement supérieur, la sécurité, la diversité culturelle et des politiques d'immigration favorables qui facilitent la délivrance de permis d'études pour suivre un parcours académique et de permis de travail post-diplôme (PTPD) permettant aux diplômés internationaux de travailler d'une manière légale au Canada après leurs études (Educanada).

En identifiant, les facteurs qui influencent souvent la décision des étudiants internationaux de choisir le Canada comme destination d'études. Beine (2017) met l'accent donc sur la qualité de l'éducation, les perspectives post-diplômes, les conditions

économiques et le climat sociopolitique du pays. Sur la base des facteurs énumérés ci-dessus, le Canada se compare favorablement sur plusieurs de ces dimensions, notamment en raison de sa Politique migratoire relativement ouverte et de ses perspectives d'intégration professionnelle pour les étudiants internationaux.

D'après les analyses Gilbert (2018) sur la dynamique complexe de la mobilité des étudiants internationaux, la diversification croissante de ces flux. Cette diversification, soutenue par l'intensification des accords bilatéraux et des programmes de coopération universitaire qui visent à attirer les étudiants internationaux en provenance de diverses régions, s'inscrit dans un contexte d'internationalisation accrue des établissements d'enseignement supérieur québécois. Ces dynamiques constituent désormais des leviers stratégiques du rayonnement académique de la province du Québec. Elles contribuent également à l'émergence d'une véritable diplomatie du savoir, plus inclusive et adaptée aux enjeux contemporains.

De leur côté, Bikie Bi Nguema et al. (2020) s'intéressent aux processus d'adaptation et d'intégration des étudiants internationaux dans des territoires canadiens caractérisés par une faible densité ethnoculturelle, à l'image de certaines universités et certains collèges du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les résultats de leurs travaux montrent que des environnements faiblement multiculturels peuvent accentuer un grand risque d'isolement et entraver l'intégration sociale, académique et professionnelle des étudiants internationaux. Dans ce contexte, le secteur de l'éducation apparaît comme un acteur clé dans le renforcement du soutien institutionnel, la création de réseaux sociaux dédiés aux étudiants et l'adoption de

pratiques pédagogiques inclusives. Ces éléments constituent des leviers susceptibles qui favorisent l'intégration, le bien-être et la réussite académique des étudiants internationaux.

Dans une autre perspective, Bourassa-Dansereau (2020) s'intéresse aux enjeux liés à la communication interculturelle en milieu universitaire en mettant l'accent sur les relations entre les étudiants internationaux et leur environnement académique local. Il souligne l'existence de décalages récurrents entre les normes prises en compte au niveau institutionnel et les expériences empiriques d'étudiants issus de cultures différentes, tant dans les interactions en classe que dans les échanges en face à face. Selon l'auteure, les différences culturelles peuvent être source de malentendus, de tensions et d'un sentiment de mise à l'écart. Elle propose comme solution d'organiser une formation interculturelle pour les enseignants et les étudiants du Québec, ce qui permettrait de renforcer la compréhension mutuelle et de créer un environnement universitaire plus inclusif entre les étudiants internationaux et leur communauté académique.

Dans son article scientifique, Brown (2024) propose une analyse économique de la mobilité internationale des étudiants au Canada en la replaçant dans le cadre plus large d'une politique internationale de l'enseignement supérieur. Cette politique vise, d'une part, à encourager les échanges universitaires en faisant de la mobilité un instrument d'internationalisation des activités d'enseignement et de recherche. D'autre part, elle considère les étudiants internationaux comme une source de revenus économiques directs (droits de scolarité, dépenses de consommation) et indirects (développement d'échanges

transnationaux, enrichissement du capital humain mondialement et renforcement du soft power canadien dans le domaine de l'éducation).

La mobilité étudiante renforce la compétitivité des acteurs nationaux sur le marché mondial de l'éducation, apportant ainsi des avantages économiques et symboliques tant au niveau international qu'au niveau national. Néanmoins, bien que le Canada dispose d'une infrastructure institutionnelle solide pour soutenir cette mobilité, certains défis subsistent, notamment en matière d'intégration des étudiants, de communication et de rentabilité des programmes.

Afin d'en optimiser les résultats, il apparaît nécessaire de mieux articuler les politiques publiques nationales avec les initiatives mises en œuvre à l'échelle locale, en tenant compte des spécificités socio-économiques et institutionnelles propres à chaque région.

2.3 ATTRACTIVITÉ DU CANADA ET DYNAMIQUE DE RECRUTEMENT DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Le Canada est devenu un acteur important dans le domaine de la mobilité internationale des étudiants et, depuis le début des années 2000, a intégré ce phénomène dans sa stratégie de développement socio-économique et diplomatique. Les motivations d'un tel positionnement sont compréhensibles à la lumière de la volonté politique d'attirer des talents étrangers pour répondre aux besoins du marché du travail, d'enrichir la diversité culturelle nationale et d'étendre l'influence de l'État canadien par le biais de la diplomatie éducative, qui est une forme de soft Power (Champagne et Roginsky, 2019 ; Houllier-

Guibert, 2019). Ainsi, l'internationalisation de l'enseignement supérieur canadien ne peut être réduite à une simple activité d'éducation académique ; elle s'inscrit dans un projet sociétal plus large qui touche à l'économie, à la démographie, à la culture et à la géopolitique.

Le Canada est considéré comme un environnement accueillant et favorable pour les étudiants internationaux tant sur le plan personnel que sur le plan académique. Les étudiants internationaux sont souvent attirés par le Canada pour les raisons déjà évoquées, notamment : la qualité reconnue des établissements d'enseignement supérieur canadiens, le bilinguisme (anglais et français), la stabilité politique, la tolérance sociale et l'environnement urbain et naturel généralement considéré comme sûr (Esses et al., 2018 ; Belkhodja et Esses, 2013). Ces facteurs sont également liés à d'autres recommandations liées aux études, telles que la possibilité d'immigrer à long terme grâce à des politiques migratoires relativement souples, le Programme de permis de travail post-diplôme (PTPD) et les voies accélérées vers la résidence permanente. Cette relation entre les études, le travail et l'immigration confère au Canada un avantage comparatif significatif par rapport à d'autres destinations internationales concurrentes, notamment les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni.

L'attractivité doit être envisagée comme un processus à plusieurs niveaux. Historiquement, le gouvernement fédéral a joué un rôle central dans la promotion de l'image du Canada à l'étranger, notamment par l'initiative EduCanada et par des partenariats avec des gouvernements étrangers, des agences éducatives et des

établissements universitaires. Les gouvernements provinciaux ont, de leur côté, développé (ou développé par le passé, selon les ressources disponibles) leurs propres stratégies de recrutement et d'intégration. Cela témoigne que le Québec cherche à renforcer la présence de communautés francophones internationales sur son territoire. Les différences dans les approches d'accueil et d'adaptation des étudiants internationaux dans de nombreuses régions sont dues aux particularités de l'interaction entre les différentes parties prenantes. Cependant, il ne suffit pas d'attirer des étudiants ; il est important d'évaluer la qualité de leur séjour, notamment leur sentiment de confort, leur intégration sociale, leurs perspectives de carrière et leur capacité à communiquer avec des représentants d'autres cultures.

Dans cette perspective, l'attractivité renvoie également à la capacité des établissements d'enseignement à accompagner et soutenir les étudiants tout au long de leur parcours académique et, le cas échéant, professionnel, dans une logique de coconstruction des trajectoires.

Au cours des dernières années, le nombre d'étudiants internationaux au Canada a connu une évolution accélérée, passant d'environ 100 000 en 2008 à plus de 800 000 en 2023. Cette croissance s'explique par l'efficacité de la politique canadienne d'internationalisation, mais elle met également en évidence ses limites structurelles en matière de la politique migratoire canadienne.

De nombreuses études soulignent ainsi la surcharge des infrastructures universitaires, les difficultés d'accès au logement, les limites de la supervision académique et l'insuffisance des services de conseil et de soutien psychologique pour les étudiants

internationaux. Ces tensions sont particulièrement visibles dans les grandes universités et collèges de métropoles, comme Montréal et Toronto, où la pression sur les ressources publiques et universitaires s'intensifie. Dans le même contexte, elles se manifestent également dans les régions plus éloignées, où les mécanismes d'intégration demeurent en construction (Brown, 2024 ; Gallais et al., 2020 ; Gherbi-Rahal, 2022).

L'évolution de la politique migratoire du Canada, qui a elle-même été historiquement complexe (taxe d'entrée imposée aux Chinois, Règlement sur les voyages continus de 1908), montre que le modèle d'ouverture actuel est le résultat d'un long processus de changement, en grande partie impulsé par la société civile. Le Québec, par exemple, a été un leader dans la création d'une Politique migratoire francophone et dans la reconnaissance du rôle important des communautés locales, plutôt que de l'État, dans l'intégration des nouveaux arrivants (Koriko, 2022). Cette analyse historique a l'avantage de permettre de situer le modèle canadien contemporain, souvent présenté comme exemplaire, tout en établissant des liens idéologiques, politiques et économiques.

Selon plusieurs études, dont celle de Morris-Lange (2019) ou celles présentées lors d'un webinaire 2022, le Canada est compétitif sur le marché mondial des talents. Les comparaisons avec l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Australie, entre autres, montrent que la rétention des diplômés internationaux dépend non seulement de l'attractivité globale du Canada, mais aussi de facteurs structurels, tels que la reconnaissance des titres de compétences, l'accès à des emplois qualifiés, l'ouverture du marché du travail, la stabilité des politiques d'immigration. Pour conserver sa position sur la scène internationale en

matière, le gouvernement canadien doit adapter des stratégies beaucoup plus efficaces afin de rester compétitif pour attirer les étudiants et les professionnels qui ont des compétences pour répondre au marché du travail du pays.

La littérature scientifique met en évidence que l'attrait concurrentiel du Canada en matière de mobilité des étudiants internationaux repose sur un modèle hybride qui combine l'excellence académique, des politiques migratoires efficaces et des efforts de promotion à l'échelle internationale. Toutefois, cet attrait doit être réexaminé à la lumière des certaines contraintes auxquelles les étudiants internationaux sont confrontés dernièrement. Cette analyse peut conduire à un examen critique plus approfondi de la relation entre l'éducation, la migration et les politiques publiques dans le contexte de la concurrence mondiale pour le capital humain.

2.4 INTÉGRATION ACADÉMIQUE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Alors que le désir de mobilité des étudiants internationaux devient plus prononcé pour les étudiants internationaux déjà très mobiles, le Canada ne se contente pas d'attirer des talents internationaux, mais veille également à leur intégration dans la société d'accueil. L'intégration attendue des étudiants internationaux est au cœur de la stratégie canadienne d'internationalisation de l'enseignement supérieur, car elle est synonyme de réussite académique des étudiants dans le sens où elle conditionne leurs performances académiques et leur participation à la vie de la communauté, ainsi que leur engagement économique à long terme. Il s'agit par ailleurs d'un processus à multiples facettes, les aspects linguistiques et pédagogiques étant complétés par des questions sociales (intégration dans

la société d'accueil, sentiment d'appartenance plus ou moins fort), économiques (accès au marché du travail par le biais de stages, d'emplois de troisième cycle) et institutionnelles (accès aux services, reconnaissance des droits des étudiants et soutien individuel). Dans la concurrence mondiale pour l'attraction des talents, la capacité du Canada à assurer une intégration réussie, équitable et inclusive apparaît comme un indicateur de l'attractivité d'un pays et de la cohérence de son projet éducatif et sociétal (Esses et al., 2018, Berthaud, 2019).

Le Canada est considéré comme un pays propice au développement académique et personnel par la plupart des étudiants internationaux. Dans la littérature, les caractéristiques les plus connues qui rendent le pays attrayant sont généralement reconnues comme étant la qualité des établissements d'enseignement supérieur, le bilinguisme (anglais et français), la stabilité politique, la tolérance sociale et la sécurité dans les environnements urbains et naturels (Esses et al., 2018 ; Belkhodja & Esses, 2013). Ces caractéristiques sont renforcées par la possibilité d'immigration à long terme grâce à des politiques et des programmes migratoires relativement flexibles, telles que le Programme de permis de travail post-diplôme (PTPD) et les voies accélérées vers la résidence permanente. La combinaison de l'éducation, du travail et de l'immigration est le seul avantage comparatif distinctif du Canada par rapport à d'autres pays concurrents, tels que les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni.

L'attrait des étudiants internationaux au Canada repose sur un mécanisme qui opère à différents niveaux. Tout d'abord, le gouvernement fédéral promeut activement l'image du

pays à l'échelle internationale, comme en témoigne l'initiative EduCanada, qui établit des partenariats avec des gouvernements étrangers, des organismes éducatifs et des universités du monde entier. Ensuite, les provinces ont leurs propres stratégies d'attraction et d'intégration, comme le Québec, qui cherche à développer la francophonie internationale à l'intérieur de ses frontières. Cette dynamique à plusieurs niveaux offre de nombreuses opportunités en termes d'expérience étudiante, mais soulève également la question de savoir dans quelle mesure les questions d'accueil et d'intégration se chevauchent dans les différentes régions.

Cependant, la croissance rapide du nombre d'étudiants internationaux — de 100 000 en 2008 à plus de 800 000 en 2023 — a deux facettes. Elle réside d'abord dans le succès de la politique migratoire du Canada, mais elle met surtout en lumière de nombreuses faiblesses structurelles. Certains auteurs, comme (Brown, 2024 ; Gallais et al., 2019 ; Gherbi-Rahal, 2022) pointent la saturation des infrastructures universitaires, les difficultés d'accès au logement, un encadrement académique parfois insuffisant, le manque de services adéquats d'orientation professionnelle et de soutien psychologique dans les grands centres urbains, notamment dans les mégapoles où la pression sur les ressources, tant publiques qu'universitaires, ne cesse de croître, ainsi que dans les régions éloignées où les mécanismes d'intégration restent embryonnaires.

Il convient de rappeler que l'idée d'attractivité du Canada n'est pas conçue uniquement comme une question d'image et de réputation, elle est également considérée comme un élément qualitatif de l'expérience de l'étudiant sur le terrain, notamment en

termes de sentiment de satisfaction, d'inclusion socioculturelle, d'accès aux opportunités professionnelles, de développement et de compétences interculturelles. L'attractivité n'est donc pas seulement une question d'effort pour attirer et recruter les étudiants internationaux, mais aussi une question de capacité institutionnelle d'accueillir, retient et d'accompagnement des étudiants internationaux tout au long de leur parcours, dans une logique de coconstruction des parcours.

Historiquement, la politique migratoire canadienne basait sur des critères très complexes. Ce qui témoigne de l'attractivité et de l'ouverture actuelles est le résultat d'une transformation à long terme, notamment sous l'influence de la société civile.

La province du Québec constitue un exemple de mise en œuvre d'une politique migratoire francophone et de reconnaissance de la participation des communautés locales à l'intégration des nouveaux arrivants (Koriko, 2022). Cette perspective historique permet de contextualiser le modèle canadien contemporain en matière d'immigration, régulièrement présenté comme exemple, et d'en examiner les fondements idéologiques, politiques et économiques.

Selon une étude réalisée par Morris-Lange (2019) et une discussion lors d'un webinaire en 2022, le Canada est en concurrence avec plusieurs pays pour attirer des spécialistes étrangers. L'analyse de l'expérience de l'Allemagne, des Pays-Bas et de l'Australie montre que la rétention réussie des diplômés étrangers dépend d'un certain nombre de facteurs. Ces facteurs notamment la reconnaissance de leur formation, l'existence d'emplois appropriés, la flexibilité du marché du travail, la demande dans divers

secteurs et la prévisibilité des règles d'immigration. Les autorités canadiennes doivent donc renforcer leurs actions et actualiser régulièrement leurs stratégies afin de rester une destination attrayante pour les étudiants internationaux.

En étudiant les travaux consacrés à l'adaptation des étudiants internationaux sur les plans académique, social et économique, on peut conclure que la popularité du Canada auprès d'eux est due à la combinaison de plusieurs facteurs. Elle s'explique par un enseignement de haute qualité, une politique d'immigration loyale et un positionnement international efficace. Cependant, compte tenu des difficultés rencontrées par les étudiants internationaux, telles que la recherche d'un logement, l'adaptation sociale, l'emploi et le soutien des établissements d'enseignement, ce modèle doit être repensé.

2.5 APPROCHES CRITIQUES ET ENJEUX DE JUSTICE MIGRATOIRE

Au cours des vingt dernières années, le Canada a éveillé un intérêt croissant chez les étudiants internationaux, qui le considèrent de plus en plus comme une destination d'études privilégiée. Cette attractivité s'explique notamment par la qualité reconnue de son système d'enseignement supérieur, par un environnement multiculturel généralement perçu comme ouvert et inclusif. Elle repose ainsi sur un cadre migratoire qui permet d'enchaîner relativement aisément le permis d'études, permis de travail post-diplôme et, à terme, accès à la résidence permanente.

Cependant, dans un contexte concurrentiel marqué par la mondialisation, l'accentuation des inégalités et le durcissement progressif des politiques migratoires dans

de nombreux pays occidentaux, le modèle canadien a lui aussi connu d'importantes transformations. Sur la période 2019 et 2025, un ensemble de réformes migratoires a contribué à modifier de façon significative les conditions d'admission, de sélection et de séjour des étudiants internationaux au Canada. Cela conduit à reconsidérer de manière plus nuancée la place d'un modèle entièrement ouvert et accueillant.

S'agissant de modèle canadien d'immigration, qui combine historiquement la sélection économique et la diversité culturelle avec des critères objectifs pour attirer des étudiants professionnels internationaux qualifiés pour répondre aux besoins du pays. Saint-Pierre (2007) souligne qu'il existe plusieurs autres statuts basés sur un système de points similaire en Europe. Toutefois, comme le soulignent Fleury, Bélanger et Lechaume (2020), les réformes récentes de la migration canadienne reflètent un changement important dans les priorités. Ces priorités s'éloignent d'une politique d'inclusion pour se rapprocher d'une politique d'efficacité, de conformité et de rentabilité. Les auteurs analysent les réformes de 2019 et 2020 au Québec en prenant en considération le contexte politique local (protection de la langue française, pression sur les services publics) et en soulignant leur instabilité à l'égard des étudiants internationaux.

Selon les données empiriques, les réformes réduisent la complexité des procédures administratives et le temps nécessaire au traitement des demandes ou des recours des candidats, mais elles instaurent en même temps des exigences financières et académiques plus strictes et plus rigoureuses. Schlobach (2022) confirme cette observation en analysant une étude de cas qui montre les obstacles créés par les tentatives des étudiants

internationaux de modifier leur statut migratoire. Il illustre également comment la réforme crée une incertitude juridique et personnelle qui limite la prévisibilité des parcours migratoires et, selon lui, les transforme en territoires beaucoup plus risqués pour les étudiants du Sud.

Quant à Wong et Sohi (2025), dans leur article fondamental, ils montrent comment la politique migratoire du Canada engendre des formes de capitalisme racial ainsi que des redistributions néocoloniales de la richesse. Ils affirment que, bien que les étudiants internationaux soient connus pour leur diversité et leur contribution financière, ils se trouvent souvent dans une situation d'extrême vulnérabilité lorsque l'accès à la résidence permanente reste incertain. Cette situation persiste malgré leur contribution financière, académique et émotionnelle considérable. Elle témoigne d'un décalage structurel entre la promesse d'inclusivité et les politiques mises en œuvre.

Dans cette perspective, un certain nombre de chercheurs ont examiné de manière critique les politiques migratoires canadiennes sous l'angle des concepts de justice et d'équité en matière de migration. Parmi eux, Babon, Barrière et Youssef (2024) développent une approche globale de ce concept qui va au-delà de l'égalité de traitement et prend en compte les dimensions historiques ou symboliques et les enjeux relationnels des parcours migratoires. D'après ces chercheurs, les politiques migratoires équitables ne peuvent réduire les critères d'évaluation et de sélection des candidats étrangers sur le sol canadien à des indicateurs techniques ou économiques. Dans ce contexte, il convient

également de prendre en compte les parcours de vie, les statuts de vulnérabilité individuelle qui limitent l'accès aux droits des migrants.

Cette hypothèse renvoie aux positions de Harsha Walia et Andrea Smith (2015). Ces auteurs critiquent les logiques impérialistes et colonialistes qui caractérisent les politiques migratoires contemporaines. Ils développent l'idée que les étudiants internationaux, en particulier ceux issus de régions anciennement colonisées, sont présentés et traités comme des ressources humaines exportables, mais ne sont pas reconnus comme des individus bénéficiant de droits en matière d'établissement. Selon eux, les frontières devraient être redéfinies non pas comme des lignes techniques définissant des règles, mais comme un moyen de sélectionner, d'exclure et de dominer un certain groupe de personnes.

En termes de justice sociale, une contribution supplémentaire est apportée par l'analyse de Jimenez (2010), qui examine les représentations de la sécurité associées à la figure de l'étranger et montre comment les réformes migratoires sont dans de nombreux cas soutenues par des considérations de gestion des risques ou de préservation de l'ordre social. Cependant, cette sécurisation peut avoir un effet performatif, contribuant à une situation d'insécurité qui affaiblit la position des étudiants internationaux, en particulier sur le lieu de travail, par une surveillance accrue ainsi que par leur exclusion symbolique de la communauté nationale.

D'autres chercheurs analysent les formes de résistance et les organisations collectives qui émergent face aux réformes. Jouan (2019), par exemple, dans une analyse historique du mouvement pour la justice des migrants à Montréal, illustre comment des

étudiants, des travailleurs en situation irrégulière et des migrants se regroupent au sein de coalitions pour revendiquer un accès équitable aux droits. De ce point de vue, l'auteur souligne que les luttes s'inscrivent dans un processus de politisation des migrations, de réaffirmation du droit à la mobilité, à la dignité et à la reconnaissance. Ces revendications vont au-delà de simple droit et autorisation. Elles touchent à la place que les migrants peuvent occuper dans la société, à leur place symbolique, à leur inclusion et à leur capacité d'agir collectivement.

À noter que cette interprétation est notamment renforcée par les travaux de Berthaud (2017), qui se placent dans le champ d'analyse d'intégration dans les parcours académiques, rappelle le rôle décisif des liens sociaux et des dispositifs d'accompagnement dans les parcours de réussite des étudiants. Or, comme l'attestent plusieurs témoignages, les dynamiques des réformes migratoires exploitent et alimentent la rupture des liens, l'isolement, la précarité et l'incertitude, affectant ainsi l'intégration académique et sociale des étudiants internationaux. En ce sens, les politiques migratoires ne sont pas neutres, elles ont des effets directs sur les parcours de réussite des étudiants et sur leur santé mentale.

La littérature convergente sur ces différentes approches souligne que les réformes migratoires canadiennes se comprennent mieux à travers le prisme de l'efficacité ou de la gestion rationnelle des flux. Elles soulèvent des questions fondamentales de justice, d'égalité et de reconnaissance. L'intériorisation de la question de la mobilité internationale des étudiants apparaît ainsi comme un objet privilégié d'interrogation sur les tensions qui

traversent les politiques publiques face aux droits humanitaires, et la gestion des territoires face aux expériences concrètes.

2.6 LIMITES ET LACUNES IDENTIFIÉES DANS LA LITTÉRATURE

Bien qu'il existe un grand nombre de travaux de recherche sur la mobilité des étudiants internationaux et l'immigration canadienne, on constate encore un manque de théorie, de méthodologie et de pratique dans ce domaine. Tout d'abord, la plupart des travaux se concentrent principalement sur les grandes villes, alors que les réalités des étudiants internationaux dans les régions éloignées, comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean ou la Gaspésie sont rarement étudiées. Cette concentration détourne l'attention des différences régionales, notamment en termes de programmes d'adaptation, de sentiment de solitude et d'opportunité d'emploi.

En second lieu, la plus grande partie des travaux disponibles se concentre sur une macro-analyse des politiques publiques ou des formes d'internationalisation dans l'enseignement supérieur, sans tenir compte des expériences et des perceptions des étudiants internationaux. Rarement les études intègrent la voix des étudiants, que ce soit sous la forme d'entretiens, de récits et de questionnaires, ce qui rend difficile la compréhension complète des processus d'aliénation et des défis normaux d'adaptation auxquels les étudiants sont confrontés, ainsi que des solutions personnelles qu'ils mettent en œuvre.

Troisièmement, plusieurs études abordent la mobilité internationale des étudiants de manière distincte, dans des domaines séparés, tels que la migration, l'éducation, l'économie et la culture. Toutefois, la mobilité internationale des étudiants est un événement complexe et à multiples facettes qui nécessite une approche plus intégrée et interdisciplinaire pour la comprendre, réunissant la sociologie, la science politique, l'économie, le droit et les études culturelles.

En quatrième lieu, le problème de l'équité en matière de migration n'a pas encore été étudié de manière adéquate dans les publications universitaires. Peu d'études se penchent sur le rôle que les changements récents ont joué dans l'accroissement des inégalités, l'aggravation de l'instabilité dans la réalisation et l'achèvement d'un processus éducatif, ou les principes néocoloniaux qui déterminent les règles de sélection et d'attraction des spécialistes étrangers.

Cinquièmement, il existe des sujets connexes, tels que l'utilisation des outils électroniques, les dimensions des associations d'étudiants internationaux et les pressions psychologiques liées aux réformes administratives (sensibilisation aux changements dans les règles des permis de travail, restrictions en matière de logement, incertitude concernant les options de résidence), qui sont insuffisamment étudiés et qui, selon nous, deviennent plus importants dans le contexte post-pandémique.

L'une des principales lacunes de la recherche est le manque de travaux longitudinaux qui explorent la dynamique de la migration des étudiants internationaux au Canada. Très peu d'études, en dehors de quelques-unes, comparent les différentes phases

du changement de politique migratoire et examinent les conséquences nuancées que ce changement de politique migratoire sur les étudiants. Le rôle des étudiants internationaux dans le développement socio-économique du Canada est un domaine qui mérite certainement d'être exploré davantage, compte tenu de leur investissement dans leur éducation, de leur réussite professionnelle et de leurs décisions concernant leur résidence permanente après l'obtention de leur diplôme, mais c'est aussi un domaine qui mérite plus d'attention, en particulier en ce qui concerne les étudiants internationaux qui se trouvent déjà dans le pays.

Ces lacunes dans la base de recherche justifient pleinement la pertinence de cette thèse, qui vise à fournir une analyse critique, transrégionale et interdisciplinaire des implications spécifiques des réformes de la politique migratoire du gouvernement canadien sur la mobilité, les trajectoires de vie et l'intégration des étudiants internationaux.

CHAPITRE 3

CADRE THÉORIQUE

La gestion et la politique en matière de migration sont des mécanismes institutionnels dont l'influence dépasse aujourd'hui la simple gestion de la mobilité des étudiants étrangers et des flux migratoires (Fernández-Molina, 2024). Les réformes dans ce domaine auront des impacts directs sur la manière dont les universités et les établissements d'enseignement supérieur gèrent et recrutent les étudiants internationaux au Canada (El-Assal, Worswick & Hou, 2026). Aujourd'hui, les établissements d'enseignement sont considérés comme des organisations complexes qui évoluent dans un environnement structuré, réglementé et concurrentiel (Lombardi, Craig, Capaldi & Gater, 2002). Ils doivent adapter leurs politiques, leurs stratégies, leurs méthodes de gestion et leurs mécanismes de planification aux changements apportés aux politiques migratoires aux niveaux fédéral et régional (El-Assal, Worswick & Hou, 2026).

La mobilité internationale des étudiants est ainsi conceptualisée comme un objet de gestion stratégique et organisationnelle de la part des États et des établissements d'enseignement supérieur (Mijal, 2022). Elle constitue à la fois une ressource organisationnelle pour les universités et les collèges, un levier d'attractivité pour les étudiants internationaux et un facteur d'efficacité académique et financière pour les établissements universitaires (El Masri et coll., 2015). Dans le cadre de cette étude, les récentes réformes de la politique migratoire du Canada peuvent être analysées comme des

variables externes. Elles influencent les décisions organisationnelles relatives au recrutement d'étudiants internationaux, à la répartition des ressources, à la structuration des services connexes et au positionnement international des établissements d'enseignement supérieur (El-Assal, Worswick & Hou, 2026).

Cette approche a permis d'analyser et d'évaluer la mobilité internationale et étudiante au Canada à la croisée des politiques publiques et des pratiques de gestion des établissements d'enseignement supérieur canadiens. Elle met l'accent sur les liens entre les dispositions réglementaires et juridiques de l'État et les processus internes des organisations.

Elle contribue également à renforcer la base disciplinaire dans le domaine de la gestion des organisations. Elle propose ainsi une réflexion analytique sur les conséquences structurelles de la politique migratoire canadienne pour les stratégies des établissements d'enseignement supérieur.

Ce chapitre présente les principaux cadres théoriques permettant d'étudier la mobilité internationale des étudiants et leurs processus d'adaptation académique, sociale et économique. Ces cadres théoriques permettent également d'étudier les mécanismes politiques et institutionnels qui déterminent la politique migratoire actuelle du Canada. Dans ce contexte, la présente étude met l'accent sur une analyse complexe, comparative et multidimensionnelle, appliquée de manière systématique et sur une base scientifique rigoureuse.

3.1 THÉORIES DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

La mobilité académique est la possibilité pour les étudiants ou les chercheurs de poursuivre leurs études et leurs activités scientifiques à l'étranger. Cela concerne les stages, les programmes d'échange et les projets scientifiques internationaux collaboratifs. L'un des principaux objectifs de cette théorie est de décrire les mouvements des étudiants, chercheurs ou employés internationaux entre les établissements et les pays tout au long de leur carrière universitaire. Cette théorie nous permettra également de comprendre en détail les motivations, les formes, les conséquences et les limites de ces déplacements d'étudiants internationaux. Pour réaliser ces tâches, nous nous efforcerons de synthétiser de manière concise et claire les idées des chercheurs suivants :

– **Théorie push-pull**

Cette théorie caractérise les facteurs comparatifs d'attraction (pull) et de répulsion (push). Elle est populaire dans l'approche néoclassique. Du point de vue du démographe et sociologue américain Everett S. Lee (1966), il existe deux pôles opposés :

– Le premier est lié aux facteurs d'expulsion. Ces facteurs sont l'influence de l'environnement externe et interne de l'État, qui poussent les gens à quitter leur pays d'origine. Cela dépend donc des inégalités sociales, du niveau de vie, des possibilités de réalisation du potentiel et du faible coût de la main-d'œuvre dans le pays d'origine.

– Le second est lié aux facteurs qui incitent les gens à venir. Ces facteurs sont le niveau de revenu élevé, la qualité de vie élevée de la population et la possibilité de réaliser

divers potentiels. Everett S. Lee note que c'est précisément ce déséquilibre dans le développement économique qui est la cause principale de ces deux pôles opposés entre les pays dans le monde moderne : le « Nord » et le « Sud » (Ivakhnyuk, 2005).

Ainsi, depuis plusieurs années, on observe un processus de mobilité internationale des pays du Sud vers les pays du Nord. Cette conception explique et justifie donc de manière rationnelle le comportement des individus. Tant que les inégalités persisteront dans notre société moderne pour diverses raisons, les individus chercheront à améliorer leur situation.

Selon S. Öberg (1996) élargit le concept « push-pull », les processus migratoires sont examinés à travers le prisme de durs et facteurs souples. Il décrit les facteurs « push » durs comme l'expression de l'instinct fondamental de survie de l'être humain, qui s'intensifie dans les situations de crise causées par des catastrophes naturelles de toutes sortes : problème de santé, conflits armés, persécutions pour des motifs politiques ou religieux, problèmes environnementaux, catastrophes naturelles et autres phénomènes exceptionnels. Les facteurs de régulation « souples » sont liés à l'aspect motivationnel du comportement économique et à ses diverses manifestations. Parmi ceux-ci, on peut citer les attentes en matière d'augmentation du revenu réel, la protection sociale, l'obtention de divers avantages.

– Théorie du capital humain

À l'ère de la mondialisation et de la transformation globale, les connaissances et les compétences humaines déterminent les forces motrices de cette mondialisation et le progrès innovant de la société moderne dans son ensemble, ainsi que les perspectives de développement économique en particulier. À cet égard, on peut souligner que le capital humain, ses connaissances et ses compétences jouent un rôle important dans le développement économique et socioculturel de la société moderne (Carin Vreede, 2025).

Gary S. Becker (1964) note dans son livre « *Le capital humain* » que pratiquement tous les êtres humains orientent rationnellement leur comportement vers les résultats futurs et les perspectives. Par exemple, les coûts, les valeurs, les prix et autres. C'est précisément cette approche qui nous permettra de déterminer comment l'être humain constitue un capital humain (Mozgovoy, 2018). Le capital humain correspond à l'ensemble des savoirs et des compétences que chaque employé peut mettre en pratique dans son activité professionnelle, ainsi que l'état de santé général de la main-d'œuvre. Investir dans le capital humain, c'est dépenser pour améliorer la productivité future des employés et aider à augmenter les revenus futurs des investisseurs individuels et de la société en général. Les investissements dans le capital humain comprennent les dépenses liées au maintien de la santé, à l'éducation générale et spécialisée, à la recherche d'emploi, à la formation professionnelle en milieu de travail, à la migration, à la naissance et à l'éducation des enfants, à la recherche d'informations économiques pertinentes sur les prix et les salaires, etc. Pour l'employé, l'effet économique des investissements se traduit par ses revenus. Pour

une entreprise qui investit dans le développement de son personnel, il se traduit par une augmentation de la productivité du travail. Pour la société dans son ensemble, il se traduit par le maintien de la compétitivité de l'économie nationale et la croissance du PIB à travers l'apport de main-d'œuvre qualifiée, l'innovation et la réponse aux déséquilibres démographiques et sectoriels du marché du travail (Fonds monétaire international, 2020).

Mincer (1974) qui est l'un des chercheurs américains les plus importants jouant un rôle majeur dans l'étude du lien entre le capital humain et le niveau de revenu. Mincer a souligné dans son ouvrage « Progress in Human Capital Analysis of the Distribution of Earnings » que la réussite professionnelle dépend du niveau d'éducation, de l'ancienneté, de l'expérience et de l'âge d'une personne. Il estime que l'une des principales raisons qui freinent le développement général des zones rurales est que l'État n'accorde pas une attention particulière au capital humain. Ainsi, la résolution de ces problèmes dépend du soutien maximal de l'État. La stimulation de l'amélioration, par exemple (du niveau d'éducation, des compétences professionnelles et de la santé de chaque personne), consiste à établir un lien direct entre les investissements dans le capital humain et le niveau de revenu. Dans ce cas, selon lui, cela joue un rôle central dans la garantie d'un développement socio-économique durable de l'État et dans l'amélioration de la qualité de vie de la population.

– Théorie de la mobilité sociale.

En ce qui concerne la théorie de la mobilité sociale, il convient de mentionner le sociologue et culturaliste russo-américain Pitirim A. Sorokin, qui a défini la mobilité

sociale en 1927 comme le déplacement de personnes ou de groupes de personnes au sein de la structure sociale d'une société, d'une position à une autre ou d'un état à un autre (Chesnokova, 2007). En complément de sa pensée, il distingue deux types principaux de mobilité :

- le premier est la mobilité verticale, dans laquelle le déplacement ascendant et descendant dépend et est lié au changement de statut social, de niveau de revenu, de prestige et de pouvoir.

- le second type est la mobilité horizontale. Il s'agit du déplacement au sein d'un même niveau social (par exemple, le changement d'emploi ou de lieu de résidence). Elle est donc liée à l'évolution du statut d'une personne tout au long de sa vie.

Au cours de ses recherches, P. A. Sorokin a distingué deux facteurs principaux influençant la mobilité sociale :

- Le premier facteur est microéconomique et comprend l'environnement social, les ressources individuelles et autres.

- Le second est macroéconomique et comprend la situation économique, le niveau de progrès scientifique et technique, le régime politique, le système de stratification, les conditions naturelles et d'autres facteurs.

En conséquence, il convient de noter qu'une bonne compréhension de la mobilité sociale permet de mieux comprendre la dynamique sociale, d'identifier les mécanismes de

reproduction des inégalités et d'évaluer les facteurs qui favorisent ou entravent l'intégration sociale des étudiants internationaux en particulier et des migrants en général dans la société contemporaine (Kalmykov, 2023).

3.2 THÉORIE DE L'INTÉGRATION

– Approche des réseaux sociaux.

Les nouvelles technologies et les nouveaux processus augmentent les possibilités pour les migrants de créer des liens durables et facilitent les multiples échanges financiers, symboliques et informationnels entre les sociétés d'origine et d'accueil. La révolution dans les technologies de la communication et des transports a eu un impact considérable sur les processus de migration des populations. Aujourd'hui, grâce aux réseaux sociaux, il est possible d'obtenir n'importe quelle information depuis n'importe quel endroit dans le monde. Ils facilitent la mobilité académique en réduisant son coût, tout en offrant de nombreuses possibilités pour développer les relations scientifiques entre les pays et former des réseaux migratoires. Selon des chercheurs tels que Douglas S. Massey, et al. (1993), les réseaux migratoires constituent aujourd'hui un ensemble de relations interpersonnelles qui relient les migrants et facilitent les processus migratoires, tant dans les pays d'origine que dans les pays d'accueil, grâce aux liens familiaux, aux relations amicales et à l'origine commune. Ils peuvent ainsi aider les migrants, diminuer les risques potentiels et les coûts financiers, tout en augmentant les avantages globaux de la mobilité internationale des étudiants internationaux. Ces relations peuvent être considérées comme une forme de

capital social qui aide les personnes à s'adapter rapidement dans le cadre de leurs études, de leurs recherches universitaires et de leur emploi dans les pays donateurs.

Grâce à leurs réseaux familiaux, amicaux, professionnels ou institutionnels, les étudiants et les migrants bénéficient aujourd'hui non seulement d'informations fiables, d'une aide matérielle et technique, mais aussi d'un soutien émotionnel. Tous ces facteurs réduisent les coûts économiques et psychologiques pour les étudiants internationaux et les migrants (Massey et al., 1993). Dans le contexte universitaire, ces facteurs peuvent faciliter l'accès au financement, au logement et aux ressources pédagogiques, et jouer un rôle clé dans la création d'un environnement propice à la coopération scientifique et à l'intégration dans la communauté universitaire (Gurak et al., 1992).

– Théorie de l'intégration académique

Actuellement, dans de nombreux pays, le système d'enseignement supérieur est en pleine mutation. Dans ce processus, la forte évolution des technologies et les exigences en constante évolution du marché du travail, qui nécessitent une nouvelle approche des programmes éducatifs, jouent un rôle important. Ainsi, pour de nombreux pays, l'intégration des étudiants dans leur environnement universitaire est un aspect important.

V. Tinto (1993) dans dans « *Leaving College: Rethinking the Causes and Cures of Student Attrition* » consiste à expliquer le lien entre la rétention des étudiants internationaux et leur adaptation réussie non seulement dans le milieu académique, mais aussi dans la vie sociale du pays dans lequel ces étudiants poursuivent leurs études. V. Tinto estime que le

passage de ces étudiants d'un établissement d'enseignement à un autre ou d'un pays à un autre à des fins d'études présente de sérieuses difficultés. Selon lui, l'adaptation et l'intégration de ces étudiants dans la vie étudiante et universitaire constituent l'un des facteurs clés. Du point de vue de ce modèle, de bons résultats scolaires, un niveau élevé d'intérêt pour les études, la confiance en soi, la facilité à communiquer avec les enseignants et les camarades de classe, ainsi que la participation à diverses activités étudiantes, sont des facteurs déterminants pour les étudiants internationaux.

L'analyse menée par Tinto montre que la plupart des étudiants qui sont renvoyés obtiennent souvent des résultats scolaires insatisfaisants, car ils ont du mal à s'adapter à la vie académique et sociale. Selon lui, divers facteurs, tels que les relations interpersonnelles (respect, soutien et participation active à la vie académique), jouent un rôle très important dans l'intégration et la réussite des étudiants internationaux (Tinto, 1975).

Les objectifs académiques et l'engagement dans l'environnement social sont les facteurs qui déterminent, d'une part, les performances académiques et, d'autre part, l'interaction réussie avec les camarades de classe et les enseignants. L'inclusion dans les études et dans l'environnement étudiant implique à son tour les processus qui constituent l'intégration académique et sociale. Ainsi, le schéma comprend à la fois les qualités de l'étudiant et la qualité de l'environnement universitaire ou collégiale. Ce modèle d'intégration suppose une analyse empirique longitudinale qui peut être menée dans tous les groupes d'étudiants de première année.

Aujourd'hui, pour diverses raisons, de nombreux étudiants internationaux investissent des sommes considérables dans des études dans des pays qui sont prêts à leur offrir des possibilités d'emploi pendant et après leurs études. En effet, leur donner la possibilité de trouver un emploi pendant leurs études et leur donner l'espoir de participer dignement au marché du travail après avoir acquis des compétences professionnelles peut jouer un rôle important dans leur intégration académique.

Richard Alba & Victor Nee (2003) ont mis l'accent sur l'importance de la participation des migrants (dont les étudiants internationaux) au marché du travail, pendant et après leurs études, comme indicateur de leur intégration.

Belkhodja et Esses (2013) notent que, dans une large mesure, les étudiants internationaux en particulier et les migrants en général choisiront précisément les pays qui sont prêts à leur offrir des garanties sociales relativement généreuses et des avantages socio-économiques, et qui sont prêts à les accueillir et à leur offrir des opportunités de participation au marché du travail.

Selon Alba et Nee (2003), l'intégration économique est un processus dynamique de rapprochement des caractéristiques culturelles des migrants. Autrement dit, des facteurs tels que l'accès à l'emploi, la dynamique des revenus, la stabilité de l'emploi et la mobilité sociale sont des indicateurs importants qui montrent que la participation économique des étudiants contribue à leur intégration globale dans la société. Il est donc important de noter que la participation des étudiants internationaux au marché du travail du pays, non

seulement pendant leurs études, mais aussi après la fin de celles-ci, est un indicateur clé de leur intégration économique.

Selon eux, l'évaluation de leur degré d'intégration et de l'efficacité des politiques publiques en matière d'intégration, le suivi de leur niveau d'emploi, des types de contrats et des trajectoires dépendent de la possibilité d'accéder à un emploi qualifié, d'obtenir un permis de séjour permanent et d'autres opportunités (Crossman et al., 2021).

3.3 THÉORIES DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE

Durant les 20 dernières années, les migrants internationaux ont connu un essor considérable, et la Politique migratoire constitue un instrument politique important qui permet aux sociétés d'accueil d'atteindre leurs objectifs dans des domaines tels que l'économie, la démographie, la construction nationale et la sécurité. Pour étudier le phénomène de la Politique migratoire, il est important de recourir à une approche multidimensionnelle, caractérisée par le pluralisme des constructions théoriques et, par conséquent, par l'élargissement des possibilités. Nous allons décrire les principales approches théoriques issues de la science politique pour analyser la Politique migratoire.

- **Théorie néomarxisme**

Les néomarxistes (E. Bonacich, E. Petras, S. Castles, L. Cheng) considèrent que le recours à la main-d'œuvre migrante est un moyen efficace de surmonter les conséquences des crises du capitalisme. En d'autres termes, les sociétés développées peuvent parfois

compenser les effets négatifs des crises économiques sur l'économie nationale grâce à une politique migratoire visant à attirer les travailleurs migrants.

- **Théorie transnationalisme**

Cette théorie est caractéristique de l'étude des conséquences contemporaines des migrations mondiales pour les sociétés d'accueil grâce à son potentiel épistémologique. Selon moi, le transnationalisme, tel que défini par Keohane et J. Nye, désigne non seulement la circulation de l'information, de l'argent, des biens matériels et immatériels, mais aussi des personnes à travers les frontières nationales (Camille, 2021).

Selon l'idéologie transnationale, l'augmentation du nombre d'acteurs dans les relations internationales, l'élargissement des canaux d'interaction et des domaines de coopération privent l'État de son rôle d'acteur monopolistique sur la scène internationale. La mise en œuvre de nouvelles tendances dans le domaine des transports et des communications, les conséquences de la modernisation économique et politique, l'urbanisation ont un effet multiplicateur. D'une part, cela conduit à une réduction des capacités des États développés à contrôler et à gérer le processus migratoire. Ainsi, ils critiquent l'approche étatiste développée dans le cadre du néoréalisme, qui réduit les relations internationales à la seule interaction interétatique.

- **Théorie libéralisme et néolibéralisme**

En ce qui concerne la théorie du néolibéralisme dans le domaine de la Politique migratoire, des chercheurs tels que (D. Hollyfield, D. Raghi, Y. Soysal, W. Cornelius)

s'intéresse davantage à la nature du pouvoir étatique dans les sociétés industrielles avancées.

En accordant une attention particulière à la régularité importante pour les États démocratiques dans la formation de la Politique migratoire d'après-guerre, D. Hollyfield note que les besoins du marché, qui sont le moteur de l'immigration, peuvent parfois être neutralisés par une crise économique. Malgré cela, la protection accordée aux étrangers dans les régimes fondés sur les droits de l'homme a contribué à la stabilité de l'immigration vers les pays développés au cours des années suivantes. L'immigration dans ces pays est restée en grande partie au même niveau, malgré les tendances anti-immigration façonnées par la crise économique, les politiques restrictives et les mouvements nationalistes (Frédéric, 2008).

Ainsi, l'idée principale de leur théorie consiste à ouvrir les frontières à la mobilité internationale en reconnaissant la liberté de circulation comme l'un des droits fondamentaux de l'homme. En d'autres termes, lorsqu'il s'agit de prendre des décisions visant à réglementer le processus migratoire, il est important de respecter les droits de l'homme, et l'État doit jouer un rôle clé dans le processus d'intégration de ces migrants.

- Théorie néoréalisme

Selon le néoréalisme, la politique migratoire est souvent considérée dans le cadre de la théorie des relations internationales. Lorsqu'ils prennent des décisions en matière de politique migratoire, les États accordent la priorité à leur souveraineté nationale et à leur

sécurité, ainsi qu'à la structure anarchique du système international. Cette approche a une forte influence sur leurs décisions en matière de politique migratoire. Les néoréalistes considèrent la politique migratoire non pas comme un instrument visant à garantir la réalisation des droits et libertés universels de l'homme, mais comme un moyen d'assurer la sécurité nationale et de préserver la souveraineté de l'État dans un contexte d'anarchie et de concurrence internationales (Lequesne, 2018).

Des néoréalistes tels que K. Waltz, R. Gilpin, A. Solberg et M. Wiener ont apporté une contribution méthodologique significative à l'étude de la Politique migratoire. Ils soulignent le lien entre les problèmes d'immigration et de sécurité. Pour les pays qui accordent moins d'attention aux questions relatives au respect des droits de l'homme, l'expulsion des migrants de leur territoire n'a jamais posé de problème particulier. Selon eux, l'idéologie de l'État en matière d'immigration revêt une grande importance pour l'élaboration de la Politique migratoire. En d'autres termes, les migrants constituent un risque pour la stabilité intérieure, et la nécessité d'assurer la sécurité sociale rend d'autant plus urgent le règlement des questions relatives au contrôle des frontières et à l'intégration des migrants dans la communauté nationale (Ekelund, 2009).

- Théorie institutionnaliste appliquée à la migration

Il est impossible de ne pas prendre en considération la théorie des non-institutionnalistes, comme Stephen Castles et Mark J. Miller (2009), dans *The Age of Migration*, qui interprètent que, pour la politique moderne de l'État, les intérêts économiques ne sont pas la seule priorité, mais sont également influencés par les

institutions (règles, normes, structures et acteurs politiques). Les transformations sont souvent le résultat de crises économiques externes, de pressions démographiques, y compris la mondialisation, qui, à leur tour, conduisent à une restructuration du système institutionnel.

La structure du système politique d'un pays a donc une influence directe sur la formation de sa Politique migratoire. On peut citer comme exemple le fédéralisme au Canada et la répartition des pouvoirs entre Ottawa et Québec. Il s'agit du multiculturalisme, de la protection et du développement de la langue française, ainsi que de la concurrence mondiale pour le capital humain.

Les auteurs montrent également comment les organisations nationales et internationales jouent non seulement un rôle important dans le processus de mobilité académique, mais le contrôlent également par la délivrance de visas, la validation des qualifications, l'accès aux établissements d'enseignement et les droits accordés aux étudiants internationaux.

À leur tour, les structures internationales, telles que l'OCDE, l'UNESCO et l'Union européenne, encouragent la mise en place de normes communes et d'accords multilatéraux qui facilitent la mobilité des étudiants et la reconnaissance mutuelle de leur formation. Certaines initiatives, telles que le programme Erasmus en Europe ou divers partenariats bilatéraux, contribuent à renforcer la pratique de la mobilité universitaire et à soutenir l'internationalisation de l'enseignement supérieur (De Haas et al., 2013).

Par conséquent, cette méthode fait en sorte qu'on peut regarder les mouvements internationaux d'étudiants comme un processus façonné par les efforts combinés d'organisations nationales et internationales, et pas seulement comme un ensemble de choix personnels.

3.4 THÉORIES DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE

- La théorie « push-pull »

La théorie des facteurs attractifs et répulsifs est particulièrement pertinente pour notre recherche, surtout en mettant l'accent sur l'analyse de l'impact de la réforme de la politique migratoire canadienne. Ces deux facteurs sont les raisons principales pour que les étudiants internationaux envisagent de chercher des opportunités dans les pays développés. Cela est dit à cause des accès limités à une éducation de qualité, difficultés à trouver un emploi, désir d'obtenir un diplôme reconnu dans le monde entier ou manque d'instabilité politique, économique et sociale dans le pays des nombreux de migrants et étudiants internationaux. Dans le même temps, le Canada a cette possibilité d'attirer par ses établissements d'enseignement prestigieux, ses deux langues officielles (français et anglais), son atmosphère ouverte et sûre, ainsi que sa Politique migratoire qui facilite la possibilité d'obtenir un permis de travail et, par la suite, un permis de séjour après leurs études. C'est précisément grâce à cette combinaison de ces deux facteurs que le Canada occupe une position de leader en termes d'attraction des spécialistes internationaux qualifiés.

- **La théorie du capital humain**

La théorie du capital humain s'applique particulièrement bien à cette situation, dans la mesure où elle affirme que les étudiants internationaux considèrent l'éducation comme un investissement sûr dans leur propre développement, qui leur permettra de trouver un emploi mieux rémunéré à l'issue de leurs études. Le gouvernement canadien continue de mettre l'accent non seulement sur l'avancement professionnel des étudiants internationaux, mais aussi sur les opportunités de carrière et les chances d'obtenir un permis de séjour afin d'attirer des candidats internationaux. Ainsi, la mobilité internationale et l'éducation internationale s'avèrent mutuellement avantageuses, car elles permettent aux étudiants internationaux d'acquérir des compétences de haut niveau recherchées sur le marché mondial du travail, et au Canada de renforcer son capital humain et de résoudre les problèmes de pénurie de spécialistes. Dans la province de Québec, cette tendance se manifeste par des programmes de soutien aux diplômés francophones et à ceux qui se spécialisent dans des domaines importants pour le développement économique de la région.

- **La théorie de l'intégration académique (Tinto)**

Selon la théorie, de l'intégration académique, Tinto (1993), l'implication dans le processus académique, éducatif et la vie sociale des étudiants internationaux jouent un rôle très important dans leur réussite, leurs bons résultats et la poursuite de leurs études. Cette théorie nous permet à bien comprendre et à faire une analyse pour savoir les raisons principales de non-adaptation à l'environnement universitaire des étudiants internationaux. Cela concerne la langue d'enseignement et les règles de conduite acceptées par la société.

À titre d'exemple, l'Université du Québec à Chicoutimi illustre bien l'importance de l'aide et du soutien apportés aux étudiants internationaux dès leur admission jusqu'à la fin de parcours universitaire. La mise en place de services spécialisés qui aident et accompagnent les étudiants internationaux à s'adapter et à améliorer leurs résultats scolaires est un facteur clé pour processus d'adaptation et réussite des étudiants internationaux. Les responsables des établissements d'enseignement soulignent également que les étudiants qui bénéficient d'un tel soutien poursuivent plus souvent leurs études et font preuve d'un grand investissement et motivation pour les mener à bien. Cela permet de constater le contraste entre l'expérience des étudiants des grandes universités métropolitaines, comme Montréal, Toronto et Vancouver et celle des étudiants dans des régions aux ressources limitées.

- L'institutionnalisme

Le point de vue néo-institutionnaliste de Castles et Miller (The Age of Migration, 2009) suggère que les politiques migratoires ne sont pas simplement dictées par des considérations économiques ; elles sont profondément liées aux structures actuelles et aux pratiques acceptées. Le Canada illustre clairement ce cadre en raison de sa gouvernance décentralisée : bien que le gouvernement national établisse les conditions préalables à l'obtention d'un visa étudiant, certaines régions spécifiques, comme le Québec, conservent leur autonomie dans le choix et le soutien des étudiants internationaux.

Cette répartition des tâches a joué un rôle clé sur les perspectives de mobilité des étudiants internationaux. Ainsi, l'approche institutionnelle permet d'étudier comment la

mobilité des étudiants internationaux est influencée par l'interaction entre les lois nationales et locales et les directives mondiales, comme l'OCDE, l'UNESCO ou de divers accords internationaux. En outre, cette approche met l'accent sur la manière dont les universités et les collèges peuvent modifier leurs approches lorsqu'ils sont confrontés à des circonstances imprévues, telles que des augmentations soudaines des inscriptions, des épidémies ou des pénuries de logements, entraînant des changements tant au niveau de l'immigration que de la planification éducative.

CHAPITRE 4

CONTEXTE DE L'ÉTUDE : LE CAS DU QUÉBEC

4.1 APERÇU DU SYSTÈME MIGRATOIRE CANADIEN ET QUÉBÉCOIS

La politique migratoire canadienne a connu des changements progressifs et importants, passant d'une logique initiale liée à l'expansion territoriale et à la colonisation à une approche moderne davantage axée sur le développement économique, l'intégration sociale et la promotion du multiculturalisme. Ces réformes s'inscrivent dans le cadre de processus sociaux, économiques et politiques qui ont profondément influencé le modèle canadien de migration et contribué à faire de l'immigration l'un des principaux outils de mise en œuvre du modèle national (Sweetman, 2017).

En 1967, le gouvernement fédéral canadien a entrepris des réformes importantes dans le domaine d'immigration. Les autorités canadiennes ont introduit un système de sélection fondé sur la logique du capital humain et l'autorégulation de l'immigration, à travers l'instauration du système de points. Ce système accorde une particularité importante au niveau d'éducation, aux compétences professionnelles, à l'expérience, à la connaissance des langues officielles et aux perspectives d'intégration des demandeurs. Dans cette logique, ils s'éloignent ainsi des anciennes préférences fondées sur l'origine nationale et ethnique (Library and Archives Canada, 1967).

Précisément, ces orientations étaient présentées dans les règles canadiennes de 1962, puis dans le système de points introduit en 1967. Elles ont été consacrées dans la loi sur l'immigration de 1976, qui a défini les objectifs concrets de la politique migratoire

canadienne et établi le lien entre le développement économique, l'équilibre démographique, le regroupement familial et les obligations humanitaires. Depuis ce temps, l'immigration est considérée comme un levier central qui favorise la croissance économique, la satisfaction des besoins structurels du marché du travail et le maintien de l'activité démographique du Canada à long terme (Helweg, 2023).

Ces réformes ont contribué d'une manière significative à la construction de la société canadienne, qui se positionne comme une destination ouverte et pluraliste. Elles ont contribué à faire du multiculturalisme un fondement de l'identité nationale du Canada et une caractéristique distinctive de la politique canadienne sur la scène internationale contemporaine. Dans ce contexte, le Canada est perçu comme un modèle de gestion de la diversité culturelle et d'intégration des immigrants (Department of Justice Canada, 2022).

La différence entre les systèmes migratoires canadiens et québécois se reflète dans le développement de modèles institutionnels distincts. Ces modèles privilégiant chacun la possibilité de sélectionner les candidats internationaux en fonction de leurs compétences, de leur capacité d'intégration et aussi de leur capacité d'attirer les étudiants internationaux dans le cadre de leur parcours universitaire et professionnel. Bien que ces deux modèles poursuivent des objectifs similaires en matière de développement économique et démographique, ils reposent sur des cadres juridiques et administratifs distincts. Ces cadres structurent de manière différente les conditions d'entrée, de séjour et d'intégration des personnes migrantes dans le territoire canadien (IRCC, 2022 ; Canada, 2001 ; Leung, 2025).

Au cours des cinq dernières années (2019–2025), le Québec a connu une progression notable de la mobilité internationale étudiante, dans un contexte plus large de

croissance des flux étudiants vers le Canada. Cette dynamique a toutefois été suivie par les récentes réformes fédérales et provinciales ne viennent reconfigurer les conditions d'admission et de séjour des étudiants internationaux et des migrants économiques (Meister et al., 2025 ; CHES, 2017).

Institutionnellement, le Québec bénéficie depuis plusieurs années d'une d'autonomie importante en matière de sélection et de processus d'intégration des immigrants. La création d'un ministère québécois de l'Immigration en 1968, et ensuite la signature progressive d'accords bilatéraux avec le gouvernement fédéral ont permis au Québec d'affirmer ses propres priorités. Celles-ci concernent différents domaines (linguistique, culturelle et démographique).

La conclusion de l'entente entre le Canada et le Québec sur l'immigration et l'accueil temporaire des étrangers, signée en 1991 par Entente Gagnon-Tremblay-McDougall, constitue une étape importante dans le développement de cette autonomie du Québec. Cet accord confère à la province des pouvoirs importants en matière de sélection des immigrants économiques et des étudiants internationaux qui souhaitent s'établir au Québec. Elle élargit également sa responsabilité dans la mise en œuvre des programmes d'accueil et d'intégration des étudiants durant leur parcours académique et professionnel. Dans ce contexte, le gouvernement du Québec applique des critères spécifiques pour que l'intégration linguistique et culturelle en français soit favorable, tout en cherchant à attirer des étudiants internationaux et immigrants diversifiés et qualifiés (Canada & Québec, 1991).

Cette stratégie a pour objectif d'attirer des candidats internationaux hautement qualifiés, en particulier les candidats francophones. Cet attrait s'inscrit dans une dynamique de persévérance en promouvant un modèle d'intégration principalement francophone. Il convient de mentionner que ce modèle est considéré comme l'un des piliers du projet sociopolitique du Québec (Hornstein, 2022 ; Gagnon, 2015).

Dans ce contexte, le gouvernement du Québec place la langue et la culture françaises du Québec au cœur de la politique de sélection et d'intégration. Parallèlement, cette province s'inscrit dans une dynamique concurrentielle internationale plus large qui attire des étudiants internationaux et des capitaux humains hautement qualifiés.

Tous ces facteurs expliquent pourquoi les systèmes migratoires du gouvernement fédéral et du Québec demeurent toujours attrayants pour les étudiants internationaux. Ces deux systèmes appliquent des critères de sélection relativement transparents, axés principalement sur les compétences, les qualifications académiques et la capacité d'intégration des candidats, en fonction des besoins du marché du travail et des objectifs économiques du pays (Van Dyk, 2022). Ces deux modèles offrent également des perspectives bien structurées pour la transition entre les parcours académiques, la professionnelle et la résidence permanente dans le territoire canadien.

Dans la province du Québec, le programme « Expérience Québec » constitue un exemple marquant une continuité, qui permet aux diplômés étrangers et aux travailleurs temporaires ayant acquis une expérience locale d'obtenir plus rapidement un certificat de sélection, puis la résidence permanente.

Généralement, la qualité reconnue de l'enseignement supérieur, la présence d'un environnement multiculturel, les conditions favorables à l'intégration francophone renforcent l'attractivité des universités et des collèges canadiens pour les étudiants internationaux (Hornstein, 2022).

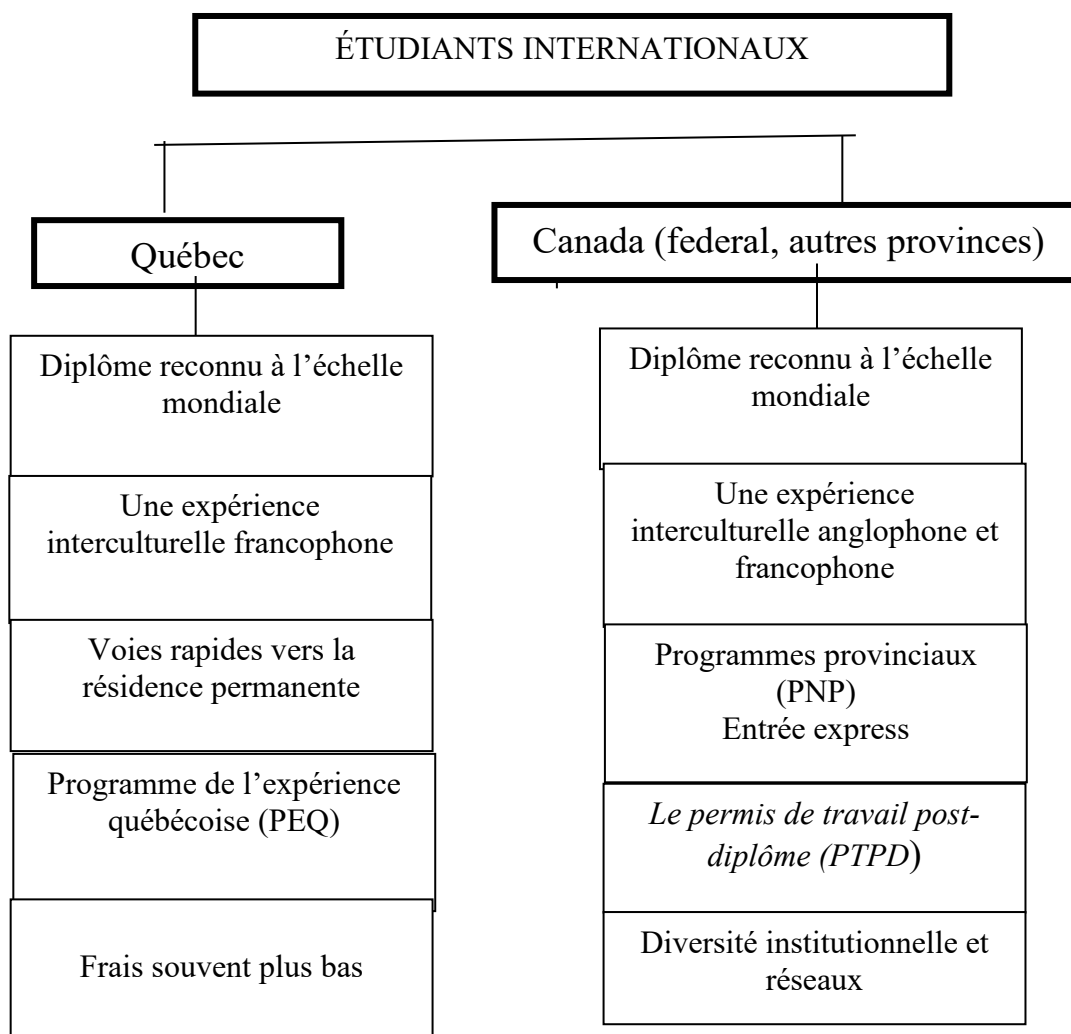
Les pouvoirs publics bénéficient directement de ces avantages qui soutiennent l'innovation, la compétitivité économique et le renouvellement démographique du Canada. En ce qui concerne les étudiants internationaux, à leur tour, ils profitent d'opportunités éducatives renforcées et de meilleures perspectives migratoires.

Les caractéristiques centrales de la politique migratoire reposent sur la sélection fondée sur les compétences, orientation économique et reconnaissance d'une intégration multiculturelle ou francophone. Tous ces caractéristiques reflètent une volonté de lier développement du capital humain et projet de la société canadienne. Parallèlement, le Québec mobilise son autonomie provinciale pour privilégier le recrutement d'étudiants internationaux qui maîtrisent le français. Cette orientation s'inscrit dans un cadre fédéral où les récentes restrictions (quotas plus bas, parcours plus stricts) affectent fortement les universités et collèges canadiens.

Pour les étudiants internationaux, le Canada et le Québec offrent un environnement favorisé par la qualité de l'éducation, les conditions de vie, des possibilités d'emploi après l'obtention du diplôme et les perspectives de séjour à long terme. Tous ces éléments encouragent les étudiants internationaux à investir dans les études dans les établissements d'enseignement canadiens (Gouvernement du Québec, 2025).

Sur le schéma conceptuel (comparatif), on observe une illustration des avantages du Québec et du Canada. Le schéma résume les avantages en distinguant clairement les aspects académiques, migratoires, économiques et socioculturels qui déterminent l'attractivité du Canada et du Québec pour les étudiants internationaux

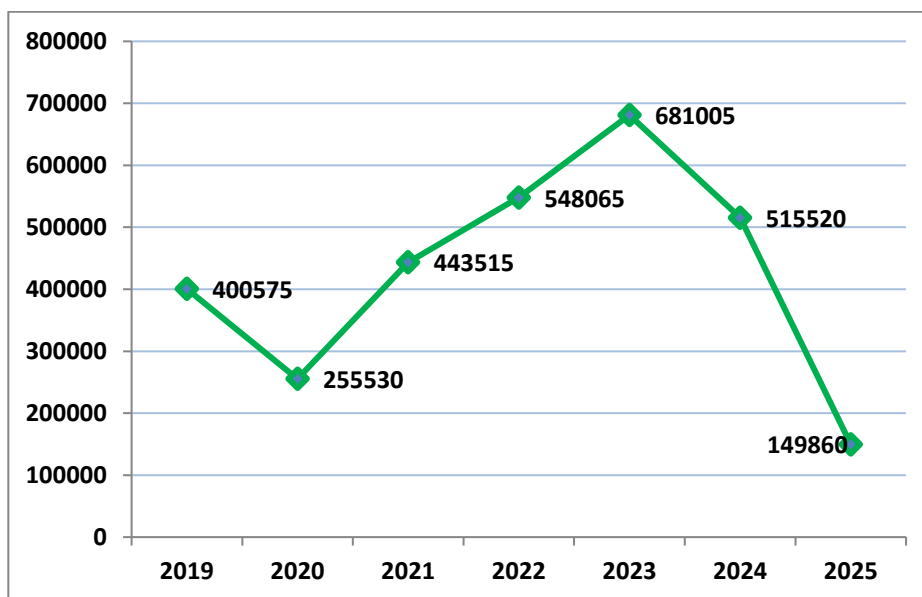
Tableau 1. Schéma conceptuel (comparatif) d'illustration des avantages du Québec et du Canada



Le Canada dispose aujourd'hui d'un système d'immigration diversifié, reposant sur plusieurs programmes qui répondent à des objectifs économiques, démographiques et

sociaux complémentaires. Ces programmes comprennent notamment le système Express Entry pour l'immigration économique, les programmes des candidats des provinces (PCP/PNP), le parrainage ou le regroupement familial, ainsi que divers volets destinés aux entrepreneurs, aux investisseurs et aux diplômés internationaux. Cette structure vise à harmoniser la sélection des travailleurs qualifiés, à soutenir le renouvellement démographique, à réunir les familles et à attirer les talents formés au Canada.

Le gouvernement canadien accueille chaque année un nombre important de nouveaux arrivants grâce à ces mécanismes, dont un grand nombre d'étudiants internationaux qui peuvent ensuite, sous certaines conditions, accéder à des programmes de transition vers l'emploi et la résidence permanente. La sélection est basée sur des critères clairs et précis (niveau d'éducation, compétences, expérience professionnelle, connaissance des langues officielles, capacité d'intégration), ce qui contribue à la transparence du système et à son adéquation avec les besoins du marché du travail canadien.



Graphique 1 : Titulaires de permis d'études par pays de citoyenneté 2019-2025

Source : (Gouvernement du Canada, 2025)

Ce graphique illustre la tendance du nombre de permis d'études délivrés à des étudiants internationaux entre 2019 et 2025. Il montre une progression générale avec des fluctuations liées notamment à des circonstances particulières, telles que la pandémie, l'ajustement de la politique migratoire et les récentes réformes réglementant la mobilité des étudiants internationaux. Ces fluctuations traduisent à la fois la capacité de l'attractivité continue du Canada et les conséquences des mesures restrictives mises en place ces dernières années par le gouvernement canadien.

Concernant la coordination entre le gouvernement fédéral et le Québec, plusieurs accords ont été conclus au cours des décennies, tels que les accords :

- L'accord Cloutier Lang (1971) qui a renforcé le rôle du Québec dans la sélection des immigrants ;
- L'accord Bienvenue Andras (1975) qui a renforcé la gouvernance partagée en matière d'immigration entre le Québec et le gouvernement fédéral ;
- L'accord Cullen Couture (1978) qui a renforcé la participation du Québec à la sélection des immigrants.

Tous les accords ont progressivement élargi les pouvoirs du Québec en matière d'immigration. Il convient de rappeler que ce processus s'est achevé dans les 1990, précisément par la signature de l'Accord Canada-Québec de 1991. Cet accord offre au Québec une autonomie sans précédent au sein du pays, en lui reconnaissant la responsabilité de la sélection et de l'intégration des immigrants économiques, ainsi que la possibilité de définir ses propres critères en basant sur la maîtrise du français et de francisation (Gouvernement du Canada & Gouvernement du Québec, 1991 ; Béchar, 2001 ; IRCC, 1991).

Depuis ces accords, la politique migratoire du Québec repose généralement sur trois axes principaux :

D'abord, le Québec est appelé à répondre aux besoins économiques de la province ;

Ensuite, le gouvernement du Québec doit assurer la vitalité et la prédominance de la langue française ;

Enfin, il doit promouvoir un modèle d'intégration interculturelle distinct du multiculturalisme canadien.

Aujourd'hui, le gouvernement du Québec dispose d'un pouvoir exclusif pour gérer la sélection des candidats étrangers qui souhaitent s'établir sur le territoire québécois. Il bénéficie de transferts financiers importants du gouvernement fédéral afin de soutenir ses propres projets et programmes d'accueil, de francisation et d'intégration. Si auparavant le Québec occupait un rôle marginal dans la gouvernance et sélection des immigrants, aujourd'hui, il exerce une influence centrale et autonome au sein du système migratoire canadien.

L'analyse portant sur l'évolution de la politique migratoire du Québec montre la volonté de la province d'orienter l'immigration en fonction de ses priorités et de ses capacités économiques, ainsi que de ses besoins démographiques, linguistiques et sociaux. Cette orientation s'inscrit dans le cadre institutionnel commun défini avec le gouvernement fédéral.

Tableau 2 : Autonomie du Québec en matière d'immigration et facteurs d'attraction des étudiants internationaux

Aspect	Détails
L'autonomie du Québec en matière d'immigration	Sélection des immigrants économiques et d'une partie des réfugiés selon des critères distincts du fédéral
Ministère responsable du programme	Ministère de l'Immigration du Québec (MIDI/MIQ)

Document (certificat) délivré	Certificat de sélection du Québec (CSQ).
Processus de sélection des candidats	1.Sélection provinciale 2. Validation fédérale
Objectifs clés de cette autonomie en matière d'immigration	- Réussite en sol québécois - Vitalité de la francophonie - Intégration régionale
Facteurs principaux d'attraction des candidats et étudiants internationaux	- Droits de scolarité plus abordables (selon le pays et les ententes) - Vie étudiante dynamique - Possibilité d'accès à des programmes de résidence permanente après les études (ex. Programme de l'expérience québécoise, PEQ) - Accès francophone et réputation des universités

Sources : (Coustere et Brunner, 2025).

Le gouvernement canadien considère l'accueil d'étudiants internationaux comme un levier stratégique. Il joue un rôle très important dans la mesure où les étudiants internationaux peuvent contribuer au renouvellement démographique en compensant le vieillissement de la population. Il favorise également le développement économique et apporter une solution au problème de la pénurie de main-d'œuvre en répondant aux besoins du marché en main-d'œuvre qualifiée dans le pays.

Ces mêmes étudiants internationaux peuvent également contribuer de manière significative au développement des établissements d'enseignement supérieur, en recevant des fonds importants grâce aux droits de scolarité fixés par le gouvernement.

Les étudiants internationaux sont considérés comme un élément important non seulement pour l'innovation scientifique et technologique, mais aussi pour la diversification culturelle, qui est considérée comme un facteur important de compétitivité et d'ouverture internationale par le gouvernement canadien.

Tableau 3 : Différences entre le Québec et le Canada en immigration et attractivité étudiante

Aspect	Québec	Régime fédéral (Canada)
Autorité de sélection	Ministère de l'Immigration du Québec (MIDI/MIQ)	Gouvernement fédéral (Immigration, réfugiés et Citoyenneté Canada — IRCC)
Immigrants économiques	Sélection selon critères propres au Québec (compétences, francophonie, intégration régionale)	Sélection selon critères fédéraux (système entré express, compétences, expérience professionnelle)
Réfugiés	Une partie sélectionnée par le Québec selon ses critères	Majorité gérée par le gouvernement fédéral
Certificat/visa	Certificat de sélection du Québec (CSQ), puis validation fédérale	Visa permanent ou temporaire délivré directement par le fédéral
Objectifs principaux	Réussite en sol québécois, vitalité francophone, intégration régionale	Répondre aux besoins du marché du travail national, diversité et politique fédérale d'immigration
Étudiants internationaux	Droits de scolarité parfois plus bas, programmes d'accès à la résidence permanente (PEQ), accès francophone, réputation des universités (Montréal, Laval, Sherbrooke)	Frais standard selon les provinces, programmes fédéraux d'immigration post-études, universités anglophones et francophones selon la province
Autonomie	Large autonomie provinciale sur la sélection et les critères	Application des politiques fédérales uniformes sur tout le

		territoire (hors ententes spécifiques avec certaines provinces)
--	--	---

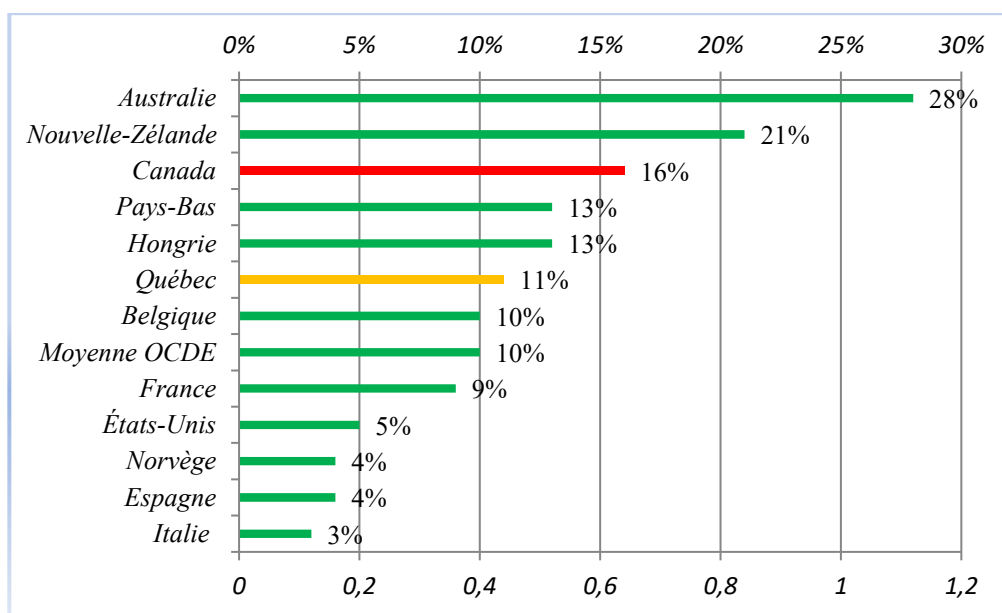
Source (IRCC, 2024 ; MIFI, 2024 ; Statistique Canada, 2022 ; Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration, 2022 ; Dagenais, 2024 ; Global News, 2024; ApplyBoard, 2023).

Au cours des dernières années, le Québec a connu une croissance soutenue du nombre en matière d'accueil des étudiants internationaux. Plusieurs sources et données statistiques démontrent une progression remarquable d'environ 49 000 étudiants en 2014, leur effectif a atteint près de 119 000 en 2024. Cette évolution illustre un accroissement significatif de la mobilité des étudiants internationaux vers la province du Québec.

D'une manière générale, au Canada, cette tendance s'avère encore plus marquée. Entre 2022 et 2023, le Canada a enregistré une hausse spectaculaire du nombre d'étudiants internationaux, estimé à près de 140 % par rapport à la décennie précédente. Cette intensification traduit la position croissante du pays dans la dynamique internationale d'accueil d'étudiants internationaux, au sein d'un espace où les États membres de l'OCDE rivalisent pour accroître leur attractivité académique et économique depuis plusieurs années.

Dans ce contexte comparatif, il apparaît essentiel de noter que la proportion d'étudiants internationaux inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur québécois se situe légèrement au-dessus de la moyenne observée dans les pays de l'OCDE. Bien qu'elle demeure inférieure à celle constatée pour l'ensemble du Canada, cette situation peut être attribuée, en partie, à certaines particularités structurelles du système

éducatif québécois. Parmi celles-ci figure notamment l'existence du niveau collégial (le CÉGEP), une spécificité institutionnelle absente dans les autres provinces du Canada. Historiquement, ce palier d'enseignement intermédiaire a accueilli proportionnellement moins d'étudiants internationaux, même si cette tendance tend aujourd'hui à évoluer (Braham, 2023).



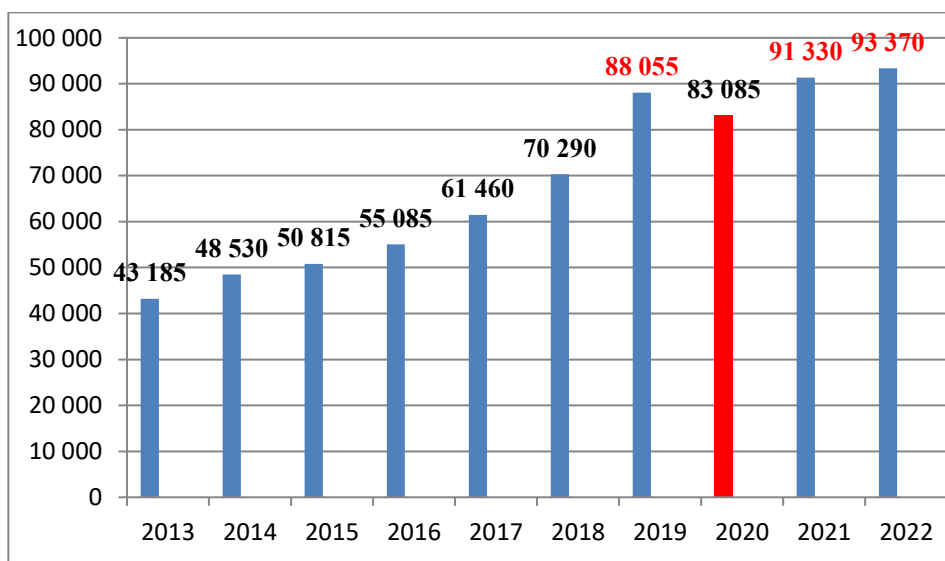
Graphique 2 : Proportion des étudiants internationaux postsecondaires en % des étudiants inscrits en 2019

Source : (Institut du Québec, 2023, p. 15)

Certains pays, tels que le Canada, continuent à suivre les traditions des systèmes anglo-saxons en mettant en place une politique migratoire active qui leur permet d'attirer beaucoup d'étudiants internationaux. Cette approche facilite non seulement le recrutement et l'accueil des étudiants internationaux, mais aussi leur processus d'intégration dans le milieu éducatif. Elle soutient également leur transition vers le marché du travail, grâce à des

mécanismes d’octroi de permis de travail après l’obtention du diplôme et à des voies d’accès à la résidence permanente.

Même si le Québec occupe une place particulière dans ce domaine et qu’il se caractérise par une politique migratoire ouverte, d’attraction et d’accueil, son niveau global d’attractivité reste moyen par rapport à d’autres grandes provinces anglophones. Ce qui soulève des questions sur les résultats concrets des mesures prises et les problèmes spécifiques liés à l’intégration des étudiants internationaux dans un environnement majoritairement francophone.



Graphique 3 : Nombre de détenteurs de permis d’études ont plus que doublé au Québec entre 2014-2022.

Source : (Institut du Québec 2023 Québec, p. 16)

On observe une augmentation significative du nombre de titulaires de permis d’études au Québec depuis le milieu des années 2010, avec une croissance particulièrement marquée entre 2013 et 2022. Cette augmentation est étroitement liée à la combinaison

d'une politique provinciale qui vise à faciliter l'accès des étudiants internationaux. Elle est également liée à l'attrait croissant des établissements d'enseignement québécois, mobilisés pour former une main-d'œuvre qualifiée qui répond aux besoins économiques et démographiques de la province.

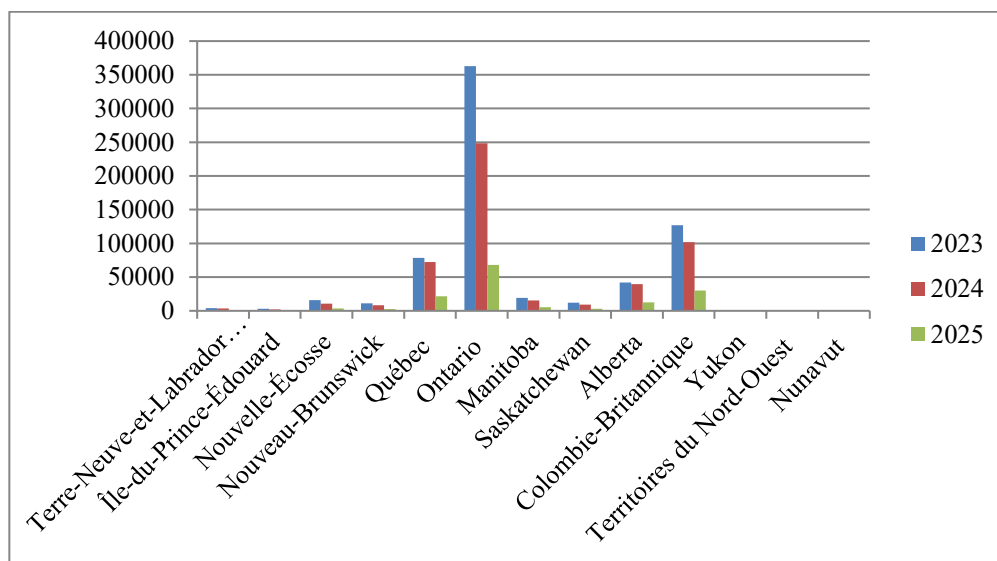
Le gouvernement du Québec a adopté plusieurs stratégies pour faciliter l'accueil, l'hébergement et l'intégration des étudiants internationaux par le biais des certificats d'acceptation au Québec (CAQ), des mesures de francisation et des mécanismes de soutien scolaire et social.

Il est important de rappeler que, malgré l'impact négatif de la pandémie de COVID-19 sur la mobilité internationale des étudiants, le nombre d'étudiants internationaux a continué à croître entre 2021 et 2022. Cette croissance confirme la résilience et l'attractivité du système éducatif québécois chez les étudiants internationaux (Braham, 2023).

Selon le gouvernement de la province du Québec, à partir du 1^{er} octobre 2024, le nombre de résidents non permanents s'élevait à environ 614 000 personnes, dont environ 128 000 étaient des étudiants internationaux (environ 20 % du total). Pour le nombre de titulaires de permis d'études en vigueur au Québec, celui-ci a augmenté d'environ 49 000 entre 2014 et 2023, pour atteindre près de 120 000, soit une augmentation d'environ 140 %. Ces données confirment la rapidité de la tendance à la hausse du nombre d'étudiants internationaux au Québec au cours de la dernière décennie (MIFI, 2025).

Par conséquent, le gouvernement du Québec a plafonné le nombre de certificats d'acceptation au Québec (CAQ) pour les étudiants internationaux pour l'année académique 2025-2026. Cette mesure vise à réduire le nombre d'étudiants internationaux d'environ 20 % tout en maintenant un volume plus stable dans les universités et collèges québécois. Le règlement et les communications officielles du MIFI régissent cette limitation et décrivent en détail la répartition du nombre maximal de demandes de sélection temporaire pour les études par établissement d'enseignement supérieur (Immigrant Québec, 2025 ; MIFI, 2025 a, 2025 b).

À cet égard, au niveau fédéral, le ministère de l'Immigration, des réfugiés et de la Citoyenneté du Canada (IRCC) a décidé d'introduire une limite annuelle pour la délivrance de permis d'études en 2024. Cette décision prévoit une réduction supplémentaire d'environ 10 % en 2025 dans le but de réduire les résidents temporaires à environ 5 % de la population canadienne d'ici 2027. Pour le gouvernement fédéral, cette mesure permet de réduire le nombre de titulaires de permis d'études d'une manière significative dans la période 2024-2025 (IRCC, 2024, 2025 ; Immigrant Québec, 2025).



Graphique 4 : Résidents temporaires : Détenteurs de Permis d'étude par province
 Source : (IRCC, 2024)

Le graphique ci-dessous montre qu'après l'adoption d'une politique migratoire plus stricte à la fin de 2024, le nombre d'étudiants internationaux au Canada a considérablement diminué. Au Québec, les universités et les collèges se voient désormais attribuer des quotas clairement définis. Toutefois, les collèges privés ont été les plus touchés par ces derniers changements, avec une baisse d'environ 20 % du nombre d'étudiants internationaux en 2025. Les universités québécoises conservent des quotas relativement stables, ce qui limite pour l'instant l'ampleur du déclin dans ce segment.

Parallèlement, à la fin de l'année 2024, le gouvernement fédéral a présenté son Plan des niveaux d'immigration pour 2025-2027, qui marque un tournant par rapport aux années précédentes. Pour la première fois depuis l'introduction des plans triennaux, les objectifs ont été revus à la baisse, alors que les plans précédents prévoyaient l'accueil d'environ 500 000 nouveaux résidents permanents par an d'ici 2025-2026. Le nouveau plan réduit ces

objectifs à environ 395 000 admissions en 2025, 380 000 en 2026 et 365 000 en 2027. Cette situation représente une baisse significative par rapport aux prévisions initiales et confirme l'orientation plus restrictive de la récente politique migratoire du Canada (Notes de la colline, 2025).

4.2 CAS DES UNIVERSITÉS RÉGIONALES : LE CAS DE SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

La région de Saguenay–Lac-Saint-Jean couvre une superficie d'environ 95 782 km², soit près de 6,7 % du territoire du Québec, ce qui en fait l'une des régions administratives les plus étendues de la province. Cette région se caractérise par des paysages façonnés par l'héritage glaciaire, notamment le fjord de Saguenay. Il est souvent considéré comme l'un des fjords les plus méridionaux au monde, de vastes plateaux, des vallées glaciaires, ainsi que des massifs montagneux, tels que les monts Valin. Le principal centre urbain est la ville de Saguenay, composée des quartiers de Chicoutimi, Jonquière et La Baie.

La population de Saguenay–Lac-Saint-Jean est estimée à environ 286 768 habitants en 2024, dont près de 151 972 résidents dans la ville de Saguenay. La région connaît une légère reprise démographique après plusieurs années de stagnation, liée à la fois à l'immigration et au solde migratoire interrégional, qui est redevenu positif depuis la fin des années 2010. Comme les autres régions québécoises, Saguenay–Lac-Saint-Jean occupe une place importante dans le système d'enseignement supérieur, notamment grâce à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et aux collèges de Chicoutimi, Jonquière, Alma et Saint-Félicien. Ils jouent un rôle central dans l'accueil et l'intégration scolaire des

étudiants internationaux (Gifex, 2025 ; Pôle sur les transitions en enseignement supérieur, 2025 ; Ville de Saguenay, 2025).

Les établissements d'enseignement canadiens sont réputés pour leur prestige, en raison de leur niveau d'enseignement élevé et de l'interaction étroite entre les enseignants et les étudiants internationaux. Le soutien pédagogique et psychologique efficace dont ils bénéficient joue un rôle clé dans leur adaptation et leur réussite. Cependant, les statistiques montrent une baisse significative du nombre d'étudiants internationaux depuis l'introduction de règles d'immigration plus strictes à la fin de l'année (IRCC, 2024 ; 2025).

Dans la province de Québec, cela a conduit à l'introduction de restrictions sur le nombre d'étudiants internationaux admis dans les établissements d'enseignement supérieur. Cela a particulièrement touché les collèges privés, qui ont perdu environ 20 % de leurs étudiants internationaux en 2025. Parallèlement, les universités parviennent à maintenir des limites relativement stables. En outre, la nouvelle stratégie fédérale en matière d'immigration pour 2025-2027 a constitué une étape importante. Pour la première fois, les objectifs en matière d'immigration ont été revus à la baisse, contrairement aux plans précédents qui prévoyaient l'accueil de près de 500 000 nouveaux résidents permanents par an d'ici 2025-2026 (IRCC, 2024).

La nouvelle vision réduit ces objectifs à environ 395 000 admissions en 2025, 380 000 en 2026 et 365 000 en 2027. Ce qui représente une baisse significative par rapport aux prévisions initiales et confirme l'approche plus restrictive de la récente politique migratoire du Canada (Notes de la colline, 2025).

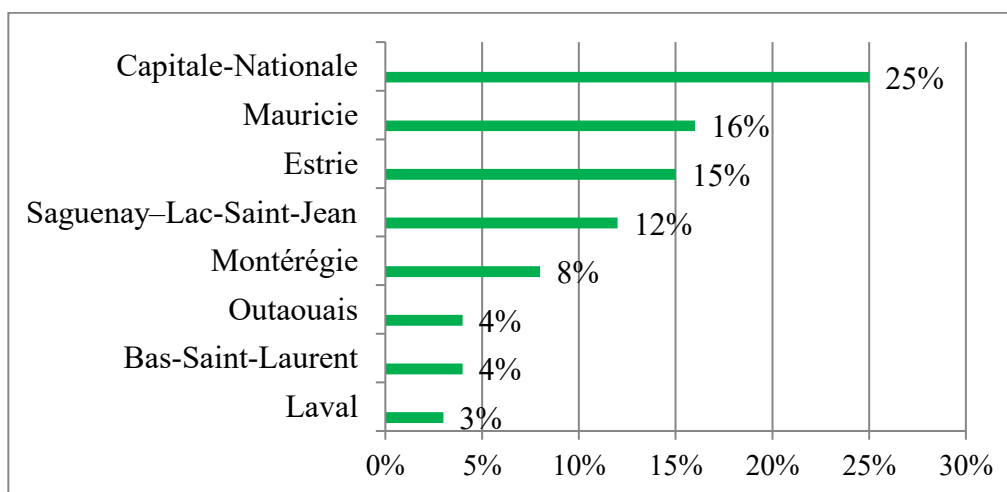
En 2023, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) comptait environ 1 500 étudiants internationaux, soit près de 25 % de l'effectif total, tandis qu'environ 1 238 étudiants internationaux étaient inscrits dans les collèges de la région de Saguenay–Lac-Saint-Jean (Université du Québec à Chicoutimi, 2022). Ces chiffres témoignent de l'importance croissante de la population étudiante internationale dans l'enseignement supérieur régional.

Le Cégep de Saint-Félicien accueille 299 étudiants internationaux en 2025. Ce nombre représente environ 31 % de l'effectif total. Tandis que le Cégep de Chicoutimi en compte environ 80, soit un peu moins qu'en 2024, et que le Cégep de Jonquière accueille également un nombre important d'étudiants internationaux. La plupart de ces étudiants s'inscrivent dans des programmes techniques. Au Cégep de Saint-Félicien, les programmes de transformation des produits forestiers et de tourisme attirent, selon le programme, entre 82 % et 90 % d'étudiants internationaux. Les autres domaines, tels que l'environnement, l'informatique, la comptabilité et la gestion, ainsi que les sciences infirmières, figurent parmi les plus populaires.

Concernant le Collège d'Alma, les programmes, tels que la technique du son, la comptabilité et la gestion, l'informatique, les sciences infirmières et la musique, attirent également un nombre important d'étudiants internationaux. Cette diversification de programmes permet non seulement de maintenir certains programmes, mais aussi d'ouvrir de nouvelles classes et de dynamiser l'offre de services éducatifs au niveau régional. Les données ci-dessus démontrent l'importance stratégique de la présence internationale pour la

poursuite et l'expansion des programmes techniques à Saguenay–Lac-Saint-Jean, ainsi que leur contribution à la stabilité démographique et économique de la région.

Dans le cadre de la récente réforme de la politique migratoire, un plafond régional de 6 380 demandes de permis d'études internationaux a été fixé pour 2025 pour tous les établissements d'enseignement de la région de Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette mesure réglemente plus strictement la croissance future du nombre d'étudiants (Le Quotidien, 2025).



Graphique 5 : Quelques régions attirent la majorité des étudiants internationaux hors Montréal en 2021

Source : (*Institut du Québec 2023 Québec, p. 16*)

Le graphique montre que la région de Saguenay attire une part importante d'étudiants internationaux, soit environ 12 % du nombre total d'étudiants internationaux inscrits à l'extérieur de Montréal en 2021. Cette situation s'explique notamment par

l'existence de programmes universitaires spécialisés, une politique d'accueil proactive et une qualité de vie attrayante, qui contribuent à une répartition plus équilibrée des étudiants internationaux sur le territoire québécois.

Contrairement aux grandes villes comme Montréal, Québec ou Toronto, les établissements scolaires de Saguenay-Lac-Saint-Jean offrent une attention plus personnalisée à chaque étudiant grâce à des classes moins nombreuses et à une communication plus étroite entre les étudiants et les enseignants. Cette atmosphère favorise le développement individuel et renforce le sentiment d'unité parmi les étudiants (Bikie Bi Nguema *et al.*, 2020).

La combinaison de ces facteurs et d'un environnement convivial rend cette région particulièrement attrayante pour les étudiants internationaux qui souhaitent s'adapter et étudier avec succès. Le choix de Saguenay-Lac-Saint-Jean est donc basé sur les besoins individuels, les aspects sociaux et la situation générale. Beaucoup considèrent qu'il est important d'avoir une bonne qualité de vie et voient dans cette région une alternative calme, sûre et économique aux grandes villes, où la vie est plus tranquille et la nature intacte. Ces caractéristiques contribuent à créer un environnement propice à la concentration et à la réussite scolaire (Promotion Saguenay, 2025).

Pour les autres étudiants, le choix de cette région est davantage motivé par des circonstances institutionnelles. Par exemple, le refus d'admission dans d'autres établissements d'enseignement ou la réorientation vers des universités et collèges régionaux sur recommandation de leurs directeurs académiques (Koriko, 2022). Les relations

interpersonnelles jouent également un rôle important, car la présence de parents, d'amis ou de connaissances sur place facilite l'adaptation, réduit l'incertitude liée à la mobilité internationale et renforce le sentiment de sécurité des nouveaux arrivants. Le cas de la région de Saguenay–Lac-Saint-Jean illustre bien l'importance stratégique des établissements d'enseignement situés en dehors des grands centres universitaires dans la répartition territoriale des étudiants internationaux au Québec (MIDI, 2020). En combinant le coût de la vie abordable, l'environnement naturel privilégié et le milieu social axé sur l'humain, cette région parvient à allier l'attrait académique et la qualité de vie. Ces deux facteurs clés jouent un rôle déterminant dans la décision de nombreux étudiants internationaux qui souhaitent concilier études et bien-être.

Comme le montrent les données secondaires, la plupart des étudiants internationaux souhaitent s'adapter et s'intégrer aux réseaux sociaux locaux. Celles-ci favorisent le sentiment d'appartenance à la communauté régionale et réduisent le sentiment d'isolement souvent ressenti par les étudiants dans les grands établissements d'enseignement urbains du Québec (CRÉPAS, 2022). Cette appartenance sociale est donc un élément déterminant de leur intégration, de leur bien-être et de leur réussite dans le milieu universitaire de Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Les établissements d'enseignement de la région se distinguent également par des programmes et des spécialisations parfois uniques ou peu répandues dans d'autres régions du Québec, tant sur le plan théorique que sur le plan pratique. Cette spécificité les rend plus attrayants chez les étudiants internationaux (Éducation internationale, 2025). Cette

initiative vise à fournir une aide complète aux étudiants et à sensibiliser les entreprises de la région à la nécessité d'intégrer de jeunes professionnels issus de l'immigration dans le monde du travail. Dans cette optique, le projet considère que l'emploi stable des étudiants, qu'ils soient originaires du Québec ou étrangers, est un objectif commun. En outre, il vise à développer et à mettre en œuvre des méthodes innovantes d'enseignement de la gestion du personnel, qui tiennent compte des spécificités du contexte local. Ils renforcent également l'interaction entre les établissements d'enseignement et les représentants des entreprises (Conference Board of Canada, 2025).

Afin d'aider les étudiants internationaux à surmonter les difficultés liées à la méconnaissance de la langue et des spécificités culturelles, les autorités de la région ont mis en place une série de programmes. Ils proposent un soutien à l'apprentissage du français en tenant compte des particularités régionales. L'objectif de ces programmes est d'améliorer les compétences de compréhension et d'expression orale des étudiants, ainsi que de les familiariser avec les traditions linguistiques locales. Parallèlement, diverses activités culturelles et sociales sont organisées pour permettre aux étudiants de mieux comprendre les valeurs et les coutumes de leur pays d'accueil. Ces rencontres créent un environnement propice à la communication et au respect mutuel, ce qui favorise une intégration plus étroite dans la société et aide à éviter le sentiment d'aliénation.

Les autorités régionales accordent actuellement une attention particulière au développement de services d'aide adaptés aux besoins des étudiants internationaux, notamment dans les domaines du logement, de la mobilité et du soutien psychosocial. Ces

aspects sont des facteurs essentiels à l'intégration régionale et ont une incidence directe sur la réussite académique et professionnelle des étudiants.

La plupart de ces initiatives reposent sur une coopération étroite entre les établissements d'enseignement, les autorités publiques et les autorités locales, ce qui reflète une approche fondée sur la coopération territoriale. Toutefois, certaines contraintes persistent, liées à des ressources financières et humaines limitées, ainsi qu'à une structure ethnoculturelle moins diversifiée que dans les grands centres urbains. Ces facteurs peuvent entraver le développement de réseaux de soutien plus structurés.

Malgré ces contraintes, la situation offre des perspectives prometteuses pour l'élaboration de politiques plus globales et inclusives, mobilisant un large éventail d'acteurs régionaux. Le renforcement des systèmes de soutien linguistique et social, associé à des campagnes d'information sur la diversité culturelle destinées aux employeurs et au grand public, pourrait améliorer considérablement les conditions d'apprentissage des étudiants internationaux. Une telle approche favorisera leur intégration durable dans le tissu socio-économique régional et contribuera à maintenir une main-d'œuvre qualifiée dans la région de Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il convient de noter que des travaux sont actuellement menés pour favoriser l'intégration sociale et professionnelle des étudiants internationaux. Ces travaux financés par le gouvernement du Québec dans le cadre du programme « Évolution des compétences », volet « Innovation et savoir » de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Ces initiatives permettent de poursuivre les efforts visant à favoriser

l'intégration durable des étudiants dans la région de Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ces initiatives reflètent une volonté manifeste d'aller au-delà de la formation générale et de construire des parcours d'intégration durables et complets, visant notamment à retenir les diplômés internationaux dans la région à l'issue de leurs études.

Face aux barrières linguistiques et socioculturelles auxquelles sont confrontés les étudiants internationaux, plusieurs mesures ont été prises dans la région de Saguenay–Lac-Saint-Jean. Des programmes de soutien linguistique tenant compte des spécificités du français québécois local ont été élaborés dans la région. Ces programmes visent à renforcer les compétences en compréhension orale et en expression orale des étudiants internationaux, ainsi qu'à les aider à acquérir les normes et les registres linguistiques propres à la région de Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces initiatives créent également un espace d'échange et d'interaction interculturels, favorisant l'intégration sociale et réduisant le risque d'isolement.

Les autorités régionales se concentrent sur la création de services d'aide spécialisés pour les étudiants internationaux : logement, liberté de circulation et soutien psychologique. Ces facteurs sont essentiels à la bonne adaptation des étudiants dans la région et ont un impact direct sur leur développement académique et professionnel.

Ces projets sont mis en œuvre grâce à la coopération des administrations locales, des établissements d'enseignement et des organisations publiques, démontrant ainsi une approche coordonnée au niveau régional. Cependant, certains obstacles subsistent, tels que le financement limité et le manque de personnel, ainsi qu'une diversité culturelle moindre

que dans les grandes villes, ce qui complique la mise en place de systèmes de soutien ramifiés. Malgré ces difficultés, la situation régionale offre des possibilités d'élaborer des politiques globales et accessibles qui attirent divers groupes de participants.

Le développement d'infrastructures linguistiques et sociales de soutien, associé à des mesures de sensibilisation des entreprises et de la population à la diversité culturelle, permettra d'améliorer considérablement le processus d'apprentissage des étudiants internationaux. Il permet également d'assurer leur intégration durable dans l'économie et la société de la région, tout en contribuant à retenir les travailleurs qualifiés à Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Cet ensemble de circonstances interdépendantes ne se limite pas à soutenir la stabilité démographique et la prospérité économique du territoire de Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais contribue également à résoudre le problème de pénurie de main-d'œuvre qualifiée auquel sont confrontées les entreprises locales.

Dans le cadre du plan d'action régionale 2024-2026, Saguenay-Lac-Saint-Jean prévoit le renforcement des services liés à l'accompagnement, à la francisation et à l'intégration des immigrants. Cette planification témoigne de la volonté des institutions et des autorités territoriales de renforcer l'attractivité de la région non seulement en tant que lieu d'études, mais aussi en tant que lieu de vie durable pour les étudiants internationaux.

Les étudiants internationaux sont souvent motivés par la possibilité de trouver un emploi à l'étranger. Cependant, d'autres facteurs peuvent influencer leur décision de rester

dans la région après leurs études. Une adaptation sociale réussie, le sentiment d'appartenance à la communauté locale, des conditions environnementales favorables, un coût de la vie peu élevé et la possibilité de mener une vie tranquille jouent un rôle important dans ce processus. Il ne fait aucun doute que l'accueil chaleureux et la convivialité des habitants ont une influence considérable sur la rétention des spécialistes qualifiés.

La région de Saguenay-Lac-Saint-Jean offre des possibilités considérables pour attirer et retenir les étudiants internationaux grâce au niveau élevé de ses établissements d'enseignement, à ses conditions de vie confortables, à ses perspectives d'emploi et à l'aide diversifiée offerte aux étudiants. Cependant, certaines difficultés subsistent, notamment les barrières linguistiques, le sentiment d'éloignement culturel, certaines lacunes dans les services offerts et des problèmes d'organisation liés au logement, au transport et à la diversité ethnique et culturelle limitée.

Les universités régionales jouent un rôle important dans la continuité de l'apprentissage. Elles favorisent le parcours académique au parcours professionnel, et l'attraction d'étudiants internationaux. Cette orientation est l'un des éléments de la stratégie de développement durable dictée par la situation démographique et les impératifs économiques. Elles offrent des possibilités de logement particulières et une formation plus personnalisée que les grandes villes, comme Montréal ou Québec, même si elles souffrent d'un manque de diversité culturelle (Koriko, 2022).

Afin de garantir le séjour prolongé des étudiants internationaux, l'accent est mis sur la nécessité de mettre en œuvre des mesures globales, notamment l'adaptation à la culture française, l'aide psychologique et le développement de partenariats avec des employeurs potentiels.

CHAPITRE 5

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

5.1 NATURE ET TYPE DE RECHERCHE

Tout d’abord, la présente étude utilise une approche qualitative visant à comprendre et à expliquer le phénomène étudié, en s’appuyant sur la base d’une revue systématique de la littérature comme stratégie de recherche principale (Sawadogo, 2021). Le choix méthodologique de la recherche reflète la volonté de combiner rigueur scientifique et pertinence analytique, compte tenu de la spécificité du phénomène analysé. À savoir les récentes réformes de la politique migratoire canadienne et leurs impacts différenciés sur la mobilité des étudiants internationaux au Canada.

Cette analyse est menée non seulement sur une perspective institutionnelle, mais aussi sur des aspects politiques, socio-économiques et territoriaux, avec une attention particulière accordée au Québec et à la région de Saguenay-Lac-Saint-Jean, où les politiques migratoires et éducatives créent une dynamique particulière.

Cette recherche adopte une approche exclusivement documentaire, justifiée par la complexité de l’objet étudié et par la nature institutionnelle et normative des politiques migratoires canadiennes. L’analyse repose sur une mobilisation critique et croisée de sources secondaires afin d’examiner l’évolution, la cohérence et les effets des récentes réformes sur la mobilité des étudiants internationaux. Une distinction analytique est opérée

entre les travaux scientifiques, les documents institutionnels et les discours à visée politique ou communicationnelle, dans le but de garantir la fiabilité et la portée scientifique des résultats. Celles-ci comprennent notamment des publications officielles, des rapports institutionnels, des bases de données statistiques, des articles scientifiques évalués par les pairs, ainsi que des analyses produites par divers organismes spécialisés.

Cette démarche permet également d'effectuer une mise en perspective comparative entre les orientations fédérales et provinciales concernant le phénomène étudié, tout en révélant les tendances structurelles perceptibles aux échelles territoriale et sectorielle au sein du contexte canadien. Il est important de noter qu'en l'absence des données obtenues au cours de cette étude, notre recherche s'appuie sur une analyse critique de la documentation, fondée sur la comparaison des sources, en distinguant les travaux scientifiques et institutionnels des discours à caractère politique ou communicatif.

Cette approche strictement documentaire et qualitative s'explique par la spécificité du sujet étudié, qui se concentre sur l'analyse des réformes institutionnelles et réglementaires dans un contexte juridique et administratif complexe. Par conséquent, l'étude de ces transformations repose principalement sur une analyse approfondie des textes officiels, des documents stratégiques et des déclarations des acteurs institutionnels, plutôt que sur la collecte de données empiriques directes. Dans cette perspective, l'analyse documentaire constitue la méthode la plus appropriée pour comprendre la logique de gouvernance, les mécanismes décisionnels et les transformations structurelles induites par

les récentes politiques migratoires en matière de mobilité des étudiants internationaux au Canada.

L'approche inductive permet d'analyser les logiques de gouvernance migratoire et leurs effets sur la mobilité étudiante et l'attractivité du système d'enseignement supérieur canadien, avec un accent sur le Québec.

5.2 APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ADOPTÉE

Fondée sur une revue documentaire analytique (HEC Montréal, 2025), comparative (Bowen, 2009) et diachronique (Lauzier et al., 2013), cette approche méthodologique retenue pour cette étude vise à comprendre toutes les transformations de la politique migratoire du gouvernement canadien liée à l'immigration des étudiants internationaux tout en concentrant sur l'analyse des différents impacts sur l'attractivité du pays et la mobilité des étudiants internationaux.

Cette dimension analytique cherche d'abord à examiner et interpréter les composants des réformes migratoires canadiennes, en identifiant non seulement leurs fondements institutionnels, mais aussi leurs objectifs déclarés et leurs implications pratiques. En ce qui concerne la dimension comparative, celle-ci vise à confronter différentes périodes (avant et après) l'adoption des principales réformes politiques en matière de migration afin de mettre en évidence les continuités, les transformations, ainsi que les ajustements observés dans la mise en œuvre des politiques migratoires. Enfin, il convient à souligner que la démarche diachronique choisie pour cette recherche nous

permet d'appréhender le phénomène dans toute sa dimension évolutive, en retraçant les transformations institutionnelles, politiques, socio-économiques et territoriales qui se sont succédé au fil du temps.

Dans cette perspective, cette recherche s'inscrit dans une position interprétative qui vise à articuler les dimensions fédérales et provinciales canadiennes. En particulier il porte sur l'articulation entre la politique canadienne d'immigration et les politiques québécoises d'accueil et d'intégration non seulement des étudiants internationaux, mais aussi des autres catégories d'immigrants. La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean fait l'objet d'une attention particulière. Elle est considérée comme un cadre d'analyse privilégié pour analyser la manière dont les dynamiques nationales se déclinent à l'échelle locale et comment les établissements d'enseignement supérieur canadiens déploient leurs stratégies d'attractivité pour les étudiants internationaux.

D'abord, cette analyse documentaire repose sur une triangulation des sources organisée autour de trois grandes catégories.

1. Il s'appuie, en premier lieu, sur les rapports et documents officiels produits par les gouvernements fédéraux et provinciaux, qui fournissent un cadre normatif et une base statistique fiables.

2. Il mobilise, en second lieu, les bases de données et statistiques publiques, permettant d'observer les tendances générales et les évolutions quantitatives de la mobilité étudiante internationale.

3. Enfin, il intègre la littérature scientifique et institutionnelle, qui apporte une profondeur théorique, critique et interprétative indispensable à la compréhension des enjeux.

La triangulation méthodologique permet à renforcer une validité interne et externe de cette analyse en confrontant des sources fiables et des perspectives complémentaires, tout en limitant les biais cognitifs associés à l'usage d'un seul type de matériau documentaire. Elle vise ainsi à développer une compréhension intégrée des réformes et de leurs impacts, en articulant les dimensions politiques, institutionnelles et territoriales de la mobilité des étudiants internationaux.

5.3 SOURCES DOCUMENTAIRES MOBILISÉES

Les données que nous avons exploitées dans le cadre de notre recherche proviennent d'un ensemble de documents diversifiés et structurés en quatre catégories de sources. La diversité de ces données a pour objectif à garantir la richesse analytique et la validité analytique de cette étude, en offrant une vision croisée à la fois institutionnelle, scientifique et réglementaire des transformations de la politique canadienne en matière d'immigration des étudiants internationaux.

5.3.1 Sources institutionnelles et gouvernementales

Les principales sources institutionnelles mobilisées proviennent d'organismes nationaux et internationaux de référence. Parmi ces organismes, on peut citer le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) du Québec, Statistique Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), ainsi que des institutions

internationales telles que l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'UNESCO.

Ces sources fournissent des informations statistiques et institutionnelles issues de documents publics sur les flux d'étudiants internationaux à l'échelle fédérale et provinciale du Canada. Elles fournissent également l'évolution des permis d'études et des politiques d'admission, les taux de transition vers la résidence permanente et les mécanismes de rétention et d'intégration des étudiants internationaux après leurs études.

L'exploitation de ces documents permet de faire une analyse des tendances structurelles du système migratoire éducatif canadien, tout en observant les variations territoriales spécifiques dans la province du Québec et, plus particulièrement, à la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

5.3.2 Sources académiques et scientifiques

Cette catégorie regroupe un ensemble d'articles scientifiques, d'ouvrages spécialisés, de rapports de recherche et de thèses mobilisant les fondements théoriques et analytiques relatifs. D'une part, à la mobilité internationale des étudiants et à ses dynamiques contemporaines, et d'autre part à la comparaison des politiques en matière de migration entre pays d'accueil et à l'attractivité des systèmes d'enseignement supérieur. Cette catégorie inclut également des théories explicatives, telles que le capital humain, le modèle push-pull ou institutionnels et les cadres de l'intégration sociale.

Le choix de ces travaux permet d'inscrire la réflexion dans une perspective analytique, critique et comparative, en éclairant les logiques sous-jacentes aux politiques migratoires canadiennes et leur positionnement dans le contexte plus large de la compétition éducative à l'échelle internationale.

5.3.3 Rapports d'organismes spécialisés

Des organismes tels que le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI), EduCanada et Affaires mondiales Canada, jouent un rôle incontournable de la diffusion d'informations et d'analyses stratégiques sur le positionnement international du Canada. Leurs rapports fournissent des indicateurs sur la compétitivité du Canada sur le marché de l'éducation à l'échelle mondiale, sur les campagnes de promotion et d'attractivité des étudiants menées à l'étranger et sur les programmes de partenariat et de coopération universitaire internationale.

Ces sources, à la croisée du discours institutionnel et de l'analyse stratégique, offrent un point d'appui précieux pour relier les politiques publiques aux orientations concrètes de l'internationalisation de l'enseignement supérieur canadien.

5.3.4 Documents législatifs et réglementaires

Enfin, la recherche s'appuie sur un ensemble de textes législatifs et réglementaires encadrant la politique migratoire canadienne et québécoise. Parmi ces textes nous pouvons noter les Lois et règlements sur l'immigration, les directives ministérielles et notes de service relatives aux programmes étudiants, les dispositifs de permis de travail post-

diplôme (PTPD), ainsi que les accords fédéral-provinciaux, notamment l'Accord Canada–Québec sur l'immigration.

L'analyse de ces documents permet de comprendre les fondements normatifs et juridiques qui structurent les dispositifs d'accueil, d'admission et de rétention des étudiants internationaux, tout en éclairant les marges de manœuvre provinciales dans le cadre fédéral canadien.

5.4 CRITÈRES DE SÉLECTION DES DOCUMENTS

La sélection des documents intégrée à cette revue de la littérature s'appuie sur un ensemble de critères méthodologiques visant à assurer la pertinence, la crédibilité et la fiabilité des sources mobilisées. Cette étape de procédure constitue une composante essentielle de la démarche scientifique de la recherche, en assurant la cohérence entre les objectifs du travail et les matériaux documentaires analysés.

a. Pertinence thématique

Les documents retenus entretiennent un rapport direct et significatif avec les thématiques centrales de recherche, à savoir la politique migratoire canadienne, la mobilité des étudiants internationaux et les transformations de l'enseignement supérieur dans le contexte mondial actuel. Une intention particulière a été accordée aux publications fiables qui abordent des questions et problématiques selon les perspectives institutionnelles, politiques, socio-économiques et territoriales avec un intérêt particulier pour le cas du Québec et des dynamiques régionales observables au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Dans le cadre de cette étude, le critère de pertinence thématique a permis d'assurer le lien étroit qui existe entre les objectifs de l'étude, les hypothèses formulées et les documents analysés. En évitant ainsi toute dispersion de la documentation qui aurait pu affaiblir la portée analytique de cette étude.

b. Crédibilité scientifique et institutionnelle

Concernant la crédibilité scientifique et institutionnelle, cette exigence porte sur la qualité scientifique et institutionnelle des documents qui ont été retenus en priorité, notamment les publications gouvernementales et institutionnelles émanant des organismes reconnus comme IRCC, MIFI, Statistique Canada, OCDE, UNESCO, des articles scientifiques publiés dans des revues à comité de lecture hautement contrôlées, et des rapports de recherche produits par des centres d'études universitaires ou des institutions spécialisées dans les politiques migratoires et éducatives.

Afin de limiter les distorsions dans l'interprétation et de garantir une analyse fondée sur des données secondaires et des cadres conceptuels, une attention particulière a été accordée à la fiabilité scientifique et institutionnelle des documents et des sources. Toutes ces données et tous ces documents ont été vérifiés, approuvés et largement utilisés dans des travaux universitaires et scientifiques, ainsi que dans les politiques publiques, non seulement dans le domaine de la migration.

c. Actualité des sources

Durant cette étude, nous avons accordé une attention particulière à l'actualité des publications afin de comprendre les transformations récentes de la politique en matière de migration canadienne. La période de référence exploitée et retenue s'étend de 2015 à 2025, couvrant un cycle décennal marqué par d'importantes réformes fédérales et provinciales concernant la mobilité internationale, l'attractivité et la rétention des étudiants internationaux au Canada.

Le critère de pertinence des sources a joué un rôle important dans la réalisation de cette étude. Il est apparu nécessaire pour comprendre et analyser les récentes réformes de la politique migratoire canadienne. Les transformations de la politique migratoire canadienne s'inscrivent dans un contexte de réformes rapides et d'ajustements successifs qui peuvent modifier considérablement les conditions et les processus de la mobilité internationale des étudiants.

d. Accessibilité et vérifiabilité des sources

Enfin, les documents sélectionnés devaient être publiquement accessibles, présenter un contenu complet et vérifiable. Cette exigence vise à renforcer la transparence méthodologique et à garantir la reproductibilité de l'analyse. Nous avons donc écarté les sources à diffusion limitée, incomplète ou non traçable.

Cette exigence d'accessibilité et de vérifiabilité contribue directement à la transparence méthodologique de la recherche et permet à d'autres chercheurs de retracer, de

vérifier ou de réactualiser les analyses produites, conformément aux standards de rigueur scientifique.

Dans cette logique de rigueur, nous avons également exclu les publications à caractère journalistique, militant, promotionnelles ou qui ne sont pas vérifiées. Ces publications sont susceptibles d'introduire un biais interprétatif ou de compromettre la neutralité analytique de la recherche sur l'impact des récentes réformes de la politique migratoire sur la mobilité des étudiants internationaux au Canada.

5.5 STRATÉGIE DE COLLECTE DOCUMENTAIRE

La constitution du corpus documentaire a suivi une démarche progressive, méthodique et structurée. Elle repose sur des critères de sélection bien définis visant à garantir l'exhaustivité, la pertinence et la cohérence du corpus analysé. Notre objectif s'inscrit dans le but de constituer une base documentaire représentative des différentes dimensions institutionnelles, scientifiques et territoriales relatives à la politique migratoire canadienne et à la mobilité des étudiants internationaux.

Étape 1 : Repérage initial des sources institutionnelles

La première étape du processus a consisté à identifier et collecter les sources institutionnelles et gouvernementales les plus fiables et pertinentes. Il s'agit notamment, des publications et bases de données produites par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), ainsi que Statistique Canada. L'exploitation de ces sources nous a permis d'établir un

documentaire de base solide fondée sur des données statistiques officielles, des rapports de politiques et de cadres réglementaires.

Étape 2 : Recherche ciblée dans les bases de données scientifiques

La deuxième étape du processus s'inscrit dans une recherche documentaire approfondie qui a été menée dans plusieurs bases de données académiques, telles que Google Scholar, Cairn.info, Érudit, outil de recherche Sofia et JSTOR. Cette exploration a permis d'identifier des articles scientifiques, des ouvrages spécialisés et des rapports de recherche publiée portant sur la mobilité étudiante internationale, les politiques migratoires comparées et l'attractivité des systèmes d'enseignement supérieur canadien.

Étape 3 : Sélection par mots-clés

Concernant la troisième étape, notons que, dans le but d'améliorer la pertinence des résultats obtenus, le processus de sélection documentaire s'est appuyé sur une série de mots-clés définis en fonction des orientations théoriques et analytiques de la recherche. Parmi les termes clés figurent la mobilité étudiante au Canada, l'immigration étudiante canadienne, les réformes de la politique migratoire, l'attractivité, Québec, la régionalisation, l'intégration. Ces mots-clés ont été combinés dans différents moteurs de recherche que nous avons mentionnés pour repérer et identifier les travaux qui correspondent aux objectifs analytiques de l'étude.

Étape 4 : Classement thématique et structuration du corpus

Les documents repérés et identifiés ont ensuite été classés selon une typologie thématique, distinguant notamment les sources institutionnelles et législatives, les rapports d'organismes spécialisés, les études scientifiques et comparatives ainsi que les analyses à portée territoriale ou régionale.

Ce classement a facilité l'organisation du corpus documentaire en fonction des axes d'analyse définis, tout en permettant une lecture transversale entre les niveaux fédéraux, provinciaux et locaux.

Étape 5 : Analyse systématique des contenus

Les documents que nous avons sélectionnés font l'objet d'une analyse systématique et critique approfondie qui vise à identifier les principales orientations et tendances du discours, les changements récents dans les mécanismes politiques et les modes de représentation institutionnelle de la mobilité internationale des étudiants internationaux. Cette étape, fondée sur les principes de rigueur, de comparabilité et de contextualisation, a servi de point de départ à l'interprétation analytique présentée dans les chapitres suivants de notre étude.

5.6 MÉTHODE D'ANALYSE DOCUMENTAIRE

Le processus d'analyse documentaire utilisé dans cette étude repose sur une approche structurée et progressive. Il vise à garantir la cohérence, la rigueur et la traçabilité de l'interprétation des données secondaires utilisées. Cette approche comprend plusieurs

étapes complémentaires. Il s'agit d'une lecture approfondie des documents, afin de procéder à leur codification thématique et à leur regroupement analytique. Ce processus comprend également une lecture critique des documents, accompagnée d'une analyse comparative et diachronique. La structure méthodologique des différentes étapes a permis, dans cette étude, de passer de l'examen du contenu des documents à une interprétation explicative des transformations et des réformes de la politique migratoire canadienne, ainsi que de leurs impacts sur la mobilité internationale des étudiants.

Il est important de préciser que notre analyse documentaire repose sur une analyse qualitative de contenu, structurée autour de trois niveaux d'analyse.

5.6.1 Analyse thématique

Dans le cadre de notre étude scientifique, l'analyse des contenus documentaires a été réalisée à l'aide d'une analyse thématique, conformément aux traditions des approches qualitatives en sciences sociales. Les documents sélectionnés, tels que les rapports gouvernementaux, les bases de données statistiques, les études d'organisations spécialisées, les articles scientifiques et les travaux théoriques, ont fait l'objet d'une relecture systématique. Cette relecture systématique a permis de mettre progressivement en évidence les caractéristiques communes, les changements et les contradictions liés au sujet de notre étude.

Sur la base de ce travail de lecture et de relecture, les documents ont été analysés à l'aide d'une grille thématique construite à partir de l'intersection de deux logiques complémentaires :

- d'une part, les objectifs de la recherche et les hypothèses formulées ;
- d'autre part, les thématiques récurrentes identifiées dans les sources institutionnelles (ministère des Affaires étrangères du Canada, IRCC, Statistique Canada, BCEI, Institut du Québec, et OCDE) et dans la littérature scientifique consacrée à la politique migratoire, à la mobilité internationale des étudiants et à l'attractivité de l'enseignement supérieur à l'échelle internationale.

Cette approche a ainsi permis de formuler des catégories cohérentes d'analyse empirique et le cadre théorique utilisé.

- Attractivité du Canada et du Québec

En ce qui concerne le premier thème, il s'agissait d'une série d'études sur l'attractivité du Canada et du Québec en tant que lieux d'études. Ces études analysent les possibilités qu'ils offrent dans le contexte actuel de la concurrence mondiale dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Des rapports du ministère des Affaires étrangères du Canada, du Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI), de l'OCDE et de l'Institut du Québec ont permis de documenter les tendances en matière de flux d'étudiants internationaux. Ils ont permis

également de documenter les tendances sur les parts de marché, ainsi que les facteurs institutionnels, économiques et symboliques qui contribuent à renforcer ou à affaiblir cette attractivité. Ces travaux sur des questions connexes à notre étude constituent une base analytique pour examiner la manière dont les récentes réformes migratoires modifient la position comparative du Canada et du Québec sur le marché international de l'éducation.

- Conditions d'admission et exigences migratoires

Cette section rassemble des documents analytiques concernant les conditions d'admission et les exigences en matière d'immigration appliquées par le gouvernement canadien à l'égard des étudiants internationaux. Elle inclut également des sources qui traitent des critères d'obtention des permis d'études, des restrictions imposées, des exigences financières, ainsi que des derniers changements en matière de sélection des étudiants internationaux, sur la base des communications de l'IRCC, des plans d'immigration, des analyses d'experts et des analyses publiées dans des revues spécialisées. Cette thématique nous a permis de comprendre et saisir comment les changements apportés à la politique migratoire ont une incidence concrète sur les conditions d'entrée au Canada et les possibilités offertes aux candidats à des études provenant d'autres pays.

- Intégration post-diplôme et participation au marché du travail

Le troisième thème concerne l'intégration post-diplôme des étudiants internationaux sur le marché du travail. Nous avons regroupé des documents consacrés à l'accès aux permis de travail post-diplôme, à la transition vers l'emploi et vers la résidence permanente. Ils sont issus des publications de Statistique Canada, analyses du BCEI, recherches sur la

réention des diplômés internationaux et études de l'Institut du Québec. Ces documents ont été regroupés afin d'analyser les perspectives de carrière après la fin des études des étudiants internationaux. Cette partie nous a permis également d'identifier les obstacles institutionnels, politiques, économiques ou sociaux qui peuvent limiter l'utilisation du capital humain acquis au Canada.

- Régionalisation de l'immigration et dynamiques territoriales

Un quatrième thème s'intéresse à la régionalisation de l'immigration et aux dynamiques territoriales, avec une attention particulière portée à la province du Québec et aux régions hors métropoles, comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean par exemple (Alonso Coto, 1998). Il rassemble les sources portant sur la répartition géographique des étudiants internationaux, les politiques de régionalisation de l'immigration, ainsi que les analyses consacrées aux cégeps et universités canadiennes en région et à l'intégration en milieux à faible densité ethnoculturelle. L'exploitation des documents sur la régionalisation d'immigration et dynamiques territoriales a contribué à analyser les problèmes et les vulnérabilités spécifiques des territoires non métropolitains et de comprendre comment les réformes migratoires interagissent avec les enjeux de développement régional et de démographie d'une manière générale.

- Transition vers la résidence permanente et trajectoires migratoires

En ce qui concerne la question de la résidence permanente et les parcours migratoires des anciens étudiants internationaux, cette partie comprend une série de documents. Ces documents portent sur les possibilités d'obtenir la résidence permanente,

aux programmes d'immigration économique, aux rapports sur le système Express Entry, ainsi qu'aux plans stratégiques et aux rapports de l'IRCC. L'analyse de ces documents permet d'examiner dans quelle mesure le parcours académique peut s'inscrire dans un projet migratoire à long terme, en mettant l'accent sur les conditions dans lesquelles la politique publique en matière d'immigration favorise ou limite la transformation du statut d'étudiant international en statut de résident permanent.

- Politiques migratoires et gouvernance multiniveau

Le rassemblement des sources théoriques et analytiques portant sur les politiques migratoires et la gouvernance multiniveau repose sur des travaux de science politique, la gestion des migrants, la sélectivité des politiques et des analyses néo-institutionnalistes. Il s'appuie également sur des recherches sur le néolibéralisme migratoire, le fédéralisme de l'immigration et la reconfiguration des compétences entre l'État fédéral, le gouvernement du Québec, les établissements d'enseignement et les acteurs politiques et économiques. Ces travaux permettent d'interpréter les réformes de la politique migratoire récentes non comme des décisions isolées, mais comme le produit de logiques institutionnelles imbriquées et de rapports de force entre niveaux de gouvernement et secteurs d'activité.

- Mobilité internationale étudiante et dynamiques globales

Enfin, cette recherche mobilise également par un ensemble de travaux regroupant la littérature consacrée à la mobilité internationale étudiante et aux dynamiques globales de l'enseignement supérieur. Il inclut les travaux de l'OCDE, de l'UNESCO et de travaux scientifiques portant sur les déterminants de la mobilité, la mondialisation de

l'enseignement supérieur, les enjeux de justice migrante, ainsi que les grandes théories de la migration et de la mobilité sociale. Ce groupe de thèmes offre un cadre très particulier pour faire une comparaison entre les régions. Il a permis d'une manière très précise de situer le cas du Canada et de la province québécoise dans un contexte global, en confrontant les tendances observées au Canada aux expériences d'autres pays d'accueil des étudiants internationaux.

- Rôle de l'analyse thématique dans la discussion

D'une manière générale, l'ensemble de cette analyse thématique a joué un rôle très essentiel pour répondre aux différentes questions posées durant cette recherche. Les documents analysés ont permis de bien structurer l'interprétation des résultats en reliant systématiquement les résultats de l'analyse documentaire aux grands enjeux identifiés dans l'ensemble de documentation. Ils ont également rendu possible une mise en cohérence avec le cadre théorique mobilisé dans ce mémoire, en assurant un va-et-vient constant entre les matériaux documentaires, les concepts et les hypothèses de recherche, condition essentielle pour produire une discussion scientifiquement intégrée des réformes récentes de la politique migratoire canadienne et de leurs impacts sur la mobilité des étudiants internationaux.

Ainsi, l'analyse thématique menée dans le cadre de cette recherche constitue la base d'une approche analytique qui permet de systématiser et d'organiser les informations provenant de différentes sources, ainsi que d'identifier les régularités, les contradictions et les tendances significatives. Elle facilite le passage d'une lecture descriptive des documents

à une interprétation analytique structurée. Elle permet également d'établir un lien constant entre les documents et les sources utilisées, les concepts théoriques appliqués et les hypothèses de recherche interprétées. Cette approche contribue directement à la pertinence du débat et à la cohérence de l'analyse présentée dans les chapitres suivants.

5.6.2 Analyse comparative

L'analyse comparative repose, premièrement, sur la mise en parallèle des politiques migratoires fédérales et provinciales adoptées par le gouvernement canadien et les dispositifs encadrant la mobilité des étudiants internationaux au Canada. Elle les compare à ceux d'autres grands pays concurrents en matière d'accueil, comme la France, l'Allemagne, l'Australie et le Royaume-Uni. Cette comparaison porte en particulier sur les conditions d'admission, les droits associés aux permis d'études, les possibilités de travail pendant et après les études, ainsi que les voies d'accès à la résidence permanente aux étudiants internationaux. Elle a permis d'évaluer le positionnement relatif du Canada d'une manière générale et de la province du Québec d'une manière particulière dans la compétition internationale pour les étudiants talentueux et professionnellement qualifiés.

Deuxièmement, une comparaison interprovinciale est menée entre la province du Québec et les autres provinces canadiennes, à partir des statistiques officielles issues de sources publiques, des plans d'immigration et des analyses produites par les organismes fédéraux et provinciaux. Cette démarche a permis d'identifier les spécificités québécoises dans le domaine d'attraction, de rétention et de régionalisation de l'immigration. Elle a

permis également de mettre en lumière les écarts de pratiques et de résultats entre le Québec et des provinces comme l'Ontario ou la Colombie-Britannique.

5.6.3 Analyse diachronique

Pour rendre cette étude plus fiable et efficace, l'analyse diachronique nous a été très utile. Elle a permis d'examiner les évolutions des politiques migratoires canadiennes des dynamiques de mobilité des étudiants internationaux. Cette analyse distingue la situation observée avant et après les principales réformes récentes en matière de politique migratoire. Les séries statistiques, les plans successifs d'immigration, les rapports d'évaluation de programme et les textes de réforme sont mobilisés. Ils le sont dans le but de repérer les ruptures, continuités et inflexions dans les objectifs, les instruments et les impacts des politiques migratoires sur les étudiants internationaux.

Cette perspective temporelle permet de comprendre comment se reconfigurent, sur la période étudiée, l'attractivité du Canada et du Québec, les conditions d'accès au territoire, les trajectoires post-diplôme. Elle permet également de comprendre et déterminer les possibilités de transition vers la résidence permanente, en résistant dans un contexte plus large de transformations des régimes migratoires et de la concurrence mondiale pour attirer les étudiants internationaux.

La validité et la fiabilité de cette recherche reposent sur une combinaison de principes méthodologiques qui vise à assurer la robustesse des résultats et la transparence de la démarche. La rigueur scientifique ne découle pas uniquement du choix des sources,

mais également de la manière dont celles-ci sont identifiées, sélectionnées, croisées, interprétées et articulées au cadre théorique de cette recherche.

- Triangulation des sources

La rigueur est d'abord renforcée par une triangulation systématique des sources, qui combine documents institutionnels et gouvernementaux, statistiques officielles issues de sources publiques, littérature scientifique évaluée par les pairs et rapports d'organismes spécialisés. Cette triangulation permet cette triangulation très utile pour confronter des perspectives complémentaires, pour limiter les biais propres à chaque type de source et pour valider les résultats de l'analyse documentaire par recoupement.

- Cohérence cadre théorique-méthode

Il est nécessaire de mentionner que la cohérence entre le cadre théorique et la méthode d'analyse constitue un second pilier essentiel de la validité de notre recherche. Les catégories de codage, les thèmes d'analyse et les axes comparatifs ont été définis en étroite correspondance avec les concepts mobilisés. Il s'agit des politiques migratoires, de la gouvernance multiniveau, de l'attractivité et de la mobilité internationale des étudiants, intégration, du capital humain. Cette articulation étroite assure que l'interprétation des résultats s'inscrit dans une logique explicative claire, justifiée et non dans une simple description factuelle.

- Vérifiabilité et traçabilité des sources

La fiabilité des résultats repose également sur la vérifiabilité des sources que nous avons utilisées. Les documents mobilisés sont publics, datés, attribués à des institutions ou auteurs clairement identifiés, et peuvent être consultés à nouveau par d'autres chercheurs. Le corpus, les critères de sélection et les principales références sont explicitement présentés, ce qui a permis de reproduire ou de réactualiser de l'analyse dans de futurs travaux.

- Transparence du protocole d'analyse

Enfin, la transparence du protocole d'analyse est assurée par le fait que nous avons bien détaillé la description des différentes étapes de la démarche (critères de sélection des documents, stratégie de collecte, procédures de codage thématique, comparaisons interterritoriales et diachroniques). L'explicitation de ces choix méthodologiques, de leurs justifications et de leurs limites contribue à renforcer la crédibilité de l'étude et permet au lecteur d'apprécier la portée et les conditions de validité des conclusions formulées.

5.7 LIMITES DE LA RECHERCHE

Les limites méthodologiques identifiées dans le cadre de cette recherche ne constituent pas en soi des lacunes, mais résultent de choix épistémologiques et méthodologiques cohérents avec les objectifs analytiques et la nature institutionnelle du phénomène étudié.

Malgré le grand nombre de sources recueillies, cette recherche présente certaines limites méthodologiques, car elle repose exclusivement sur l'analyse de documents.

L'absence de collecte de données primaires, telles que des entretiens, des questionnaires et des observations, ne permet pas d'accéder directement à l'expérience, à la perception et aux stratégies des étudiants internationaux, des acteurs institutionnels et des employeurs. Cette absence des données primaires limite la compréhension approfondie des pratiques et des dynamiques subjectives qui sous-tendent les questions étudiées.

En outre, cette étude repose en grande partie sur des sources officielles et institutionnelles fournies par les gouvernements, les organismes publics et les institutions spécialisées. Les catégories, les indicateurs et les cadres réglementaires peuvent influencer l'interprétation des réformes de la politique migratoire canadienne et ses impacts sur la mobilité internationale des étudiants.

Cette dépendance à l'égard de la documentation est aggravée par l'accès limité aux microdonnées individuelles. Cette contrainte n'a pas permis d'analyser en détail les différentes trajectoires en fonction de l'origine, du sexe, du lieu d'études ou de la région de résidence.

Par ailleurs, la nature essentiellement descriptive et analytique de tous les documents n'a pas permis d'établir avec suffisamment de certitude les liens de cause à effet entre les réformes de la politique migratoire et la dynamique liée à la mobilité internationale des étudiants, à l'attractivité. Elle n'a pas permis d'évaluer d'une manière concrète l'impact des récentes réformes de la politique migratoire canadienne sur ces étudiants internationaux.

Cependant, ces limites méthodologiques sont atténuées par la rigueur de l'analyse comparative et la diversité des sources mobilisées. Ces éléments ont permis de vérifier minutieusement les informations et de les examiner sous plusieurs angles, non seulement aux niveaux fédéral, provincial et régional, mais aussi international.

Malgré les limites inhérentes aux études fondées exclusivement sur l'analyse de documents, la diversité des documents mobilisés et analysés, combinée à la transparence des décisions méthodologiques, a contribué à renforcer la fiabilité et la pertinence analytique des hypothèses et des résultats.

CHAPITRE 6

RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

Dans ce chapitre, nous abordons les principaux résultats issus de l'analyse documentaire en les confrontant au cadre théorique que nous avons mobilisé. Ce cadre repose sur le modèle push-pull, la théorie du capital humain, les théories des politiques migratoires, la théorie de l'intégration de Tinto et l'institutionnalisme. Notre objectif n'est pas iniquement de décrire les impacts des récentes réformes migratoires canadiennes sur la mobilité des étudiants internationaux, mais aussi d'en proposer une interprétation articulée et cohérente à plusieurs niveaux.

Plus précisément, la discussion poursuit un double objectif. D'une part, nous interprétons les résultats de l'analyse documentaire en les relisant avec les cinq approches théoriques retenues. D'autre part, nous essayerons de déterminer dans quelle mesure les trois hypothèses de la recherche – portant respectivement sur l'attractivité, l'intégration et les dynamiques régionales sont confirmées ou infirmées.

Les résultats de l'analyse documentaire que nous avons obtenus indiquent que les réformes récentes de la politique migratoire canadienne ont transformé trois dimensions essentielles du paysage de la mobilité des étudiants internationaux.

1- Premièrement, l'attractivité du Canada d'une manière générale et du Québec d'une manière particulière comme destinations d'études pour les étudiants internationaux ;

2- deuxièmement, l'intégration académique, sociale, institutionnelle et post-diplôme (professionnelle) des étudiants internationaux ;

3- Troisièmement, la situation particulière des régions canadiennes, notamment le Saguenay–Lac-Saint-Jean, dans ce nouveau contexte.

Afin d'examiner en détail chacun des résultats obtenus, nous avons structuré cette discussion en trois grandes sections, correspondant aux trois hypothèses posées. Pour chacune d'elles, on rappelle d'abord brièvement l'hypothèse, puis on présente les résultats observés, avant de les interpréter à l'aide des cadres théoriques mobilisés. Enfin, chaque sous-section se conclut par une prise de position explicite sur le statut de l'hypothèse avec une confirmation ou infirmation.

Autrement dit, la partie discussion de notre recherche porte précisément sur les résultats dégagés de l'analyse documentaire que nous avons menés et montre comment ces résultats permettent de valider les hypothèses de notre recherche.

6.1 DISCUSSION AUTOUR DE L'HYPOTHÈSE 1 (ATTRACTIVITÉ ET MOBILITÉ INTERNATIONALE)

6.1.1 Rappel de l'hypothèse

L'hypothèse 1 : Les réformes récentes de la politique migratoire canadienne ont diminué l'attractivité du Canada et du Québec auprès des étudiants internationaux.

Les données récentes témoignent d'un infléchissement marqué de la dynamique de la mobilité étudiante internationale au Canada après une période prolongée de forte croissance.

À la fin de l'année 2024, le nombre total d'étudiants internationaux présents sur le territoire canadien était estimé à environ 997 820, ce qui représente une diminution d'environ 4 % par rapport à 2023 (Canadian Bureau for International Education [CBIE], 2024). Cette baisse constitue un tournant notable dans l'évolution des effectifs, après plusieurs années d'augmentation soutenue (CBIE, 2025). Cette tendance s'est accentuée en 2025.

Entre janvier et août 2025, le Canada n'a enregistré qu'environ 89 430 nouvelles arrivées d'étudiants internationaux. Cela représente 132 505 arrivées de moins comparativement à la même période en 2024, selon les statistiques publiées par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et relayées par des analyses sectorielles (CIC News, 2025). Ces chiffres traduisent un recul significatif de l'attractivité du Canada comme destination d'études à court terme (Rodrigues, 2025).

Par ailleurs, les projections pour l'ensemble de l'année 2025 indiquent une chute particulièrement importante du nombre de permis d'études délivrés. Avec seulement environ 80 000 permis approuvés, soit une baisse estimée entre 60 % et 65 % par rapport aux années antérieures, au cours desquelles plusieurs centaines de milliers de permis étaient octroyés annuellement (ICEF Monitor, 2025). Cette contraction sans précédent reflète les

effets combinés des réformes migratoires récentes et du plafonnement des inscriptions d'étudiants internationaux (ICEF Monitor, 2025).

Les conséquences de ces changements sont particulièrement visibles dans certains établissements. À titre d'exemple, Conestoga College aurait enregistré une diminution d'environ 97 % des permis d'études approuvés pour les nouveaux étudiants internationaux au premier semestre de 2025 par rapport à 2023. Le nombre de permis d'études passe de 17 600 à seulement 540 permis, illustrant la vulnérabilité de certains modèles institutionnels fortement dépendants des effectifs internationaux (Sharma, 2025).

Cette hypothèse est directement inspirée des travaux sur les déterminants de la mobilité des étudiants internationaux et sur la concurrence croissante entre pays d'accueil dans le monde contemporain. Elle suppose que l'évolution des conditions d'accès aux études pour les étudiants internationaux et à leur séjour produit des effets mesurables sur les comportements des candidats à la mobilité.

6.1.2 Résultats observés

L'analyse documentaire que nous avons menée met en évidence plusieurs transformations majeures survenues entre 2023 et 2025 dans le régime d'accueil des étudiants internationaux. Parmi les évolutions les plus significatives, selon notre étude, nous pouvons relever :

- 1- Une augmentation marquée des exigences financières imposées par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) pour la délivrance des permis

d'études. Notamment, la preuve de ressources suffisantes pour subvenir à ses besoins sur le territoire canadien durant la durée des études ;

2- L'instauration d'un plafond national sur les permis d'études, se traduisant par une limitation quantitative explicite des nouvelles entrées étudiantes ;

3- Des restrictions importantes concernant l'accès au permis de travail post-diplôme, en particulier pour certains établissements ou programmes, ce qui modifie substantiellement la trajectoire envisagée par de nombreux étudiants ;

4- Une diminution anticipée ou observée des inscriptions dans plusieurs provinces canadiennes, en particulier celles qui dépendaient largement de la croissance des effectifs des étudiants internationaux ;

5- Une réorientation des flux des étudiants vers d'autres destinations perçues comme plus ouvertes ou plus prévisibles, lesquelles sont explicitement mentionnées dans certains rapports et articles comme alternatives privilégiées.

Ces éléments constituent les résultats empiriques concrets sur lesquels repose la discussion concernant la première hypothèse. Ils indiquent non seulement un durcissement des conditions d'accès, mais aussi un repositionnement relatif du Canada et du Québec dans le système mondial de l'enseignement supérieur.

6.1.3 Interprétation avec le modèle push–pull

Le modèle push–pull, que nous avons largement mobilisé dans la littérature sur les migrations et la mobilité étudiante, postule que les décisions de départ et de destination des migrants sont influencées par un ensemble de facteurs de répulsion (push) dans le pays

d'origine. Mais d'autres décisions des migrants sont influencées par de facteurs d'attraction (pull) dans le pays d'accueil.

Dans le cas étudié, les réformes récentes de politique migratoire introduisent clairement de nouveaux facteurs push au sein même du système canadien, c'est-à-dire des forces qui tendent à décourager le choix des étudiants du Canada comme destination d'études. Parmi ces facteurs de répulsion, on peut citer :

1- l'augmentation du coût de la vie et du montant minimal exigé comme preuve de ressources, qui transforme le projet d'études des milieux des étudiants internationaux au Canada en un investissement financier beaucoup plus lourd, voire prohibitif ;

2- Cette incertitude accrue entourant la possibilité d'accéder à la résidence permanente à l'issue des études, alors que cette perspective jouait historiquement un rôle central dans l'attrait du Canada et le projet des étudiants internationaux ;

3- les restrictions au marché du travail post-diplôme à travers le resserrement des conditions d'accès au permis de travail post -diplôme, ce qui fragilise la continuité entre études, emploi et installation durables.

Parallèlement, d'autre part, des facteurs pull qui caractérisaient traditionnellement le Canada se trouvent affaiblis après les récentes réformes. La prévisibilité migratoire, longtemps considérée comme un atout par rapport à d'autres pays, est mise à mal par des annonces successives de plafonds, de quotas ou de changements de critères. De même, l'accessibilité relative des études en termes de droits de scolarité, de possibilités de travail

pendant les études et de perspectives après l'obtention du diplôme apparaît moins évidente qu'auparavant.

L'ensemble de ces évolutions contribue à une modification d'équilibre global entre facteurs push et pull dans le modèle. Là où le Canada, généralement, et le Québec particulièrement apparaissent comme des environnements particulièrement attractifs, la combinaison de coûts plus élevés, de règles plus restrictives et d'incertitudes plus fortes conduit logiquement à une baisse d'attractivité du pays. La réorientation observée des flux vers d'autres pays corrobore cette lecture. Lorsqu'un pays voit ses facteurs d'attraction diminuer relativement à ses concurrents, une partie des candidats internationaux ajustent leur projet migratoire à long terme en conséquence.

Dans cette perspective, les résultats empiriques confirment assez directement l'intuition formulée par l'hypothèse 1 lorsque l'on mobilise le modèle push–pull comme grille d'interprétation.

6.1.4 Interprétation à travers la théorie du capital humain

La théorie du capital humain (Becker, Mincer) à son tour, propose une autre lecture complémentaire. Elle souligne que les études, et plus largement les investissements éducatifs des étudiants et celles de leurs parents, sont des décisions rationnelles d'investissement. Dans ce contexte les individus comparent des coûts actuels (financiers, temporels, psychologiques) à des bénéfices futurs anticipés (revenus plus élevés, stabilité, mobilité sociale, emploi, sécurité).

Dans le cas de la mobilité internationale des étudiants internationaux au Canada, les coûts incluent non seulement les droits de scolarité et le coût de la vie des étudiants, mais aussi les coûts administratifs (démarches, délais, incertitudes) et tous les risques liés à l'échec du projet migratoire, éducatif ou professionnel. Les bénéfices attendus par les étudiants et leurs parents comprennent les perspectives d'emploi dans le pays d'accueil, les gains de revenu à long terme, ainsi que la possibilité d'obtenir un statut migratoire plus stable, voire la résidence permanente de regroupement familial. Or, les réformes récentes en matière de la politique migratoire canadienne modifient sensiblement cette équation coûts/bénéfices.

D'un côté, les coûts augmentent de manière explicite, à travers des exigences financières renforcées et des processus administratifs plus complexes, ainsi que les inquiétudes liées au caractère changeant des règles. Cette situation nécessite une mobilisation de ressources psychologiques et sociales pour sécuriser son statut.

De l'autre côté, les bénéfices anticipés deviennent plus incertains. Notamment, l'accès au marché du travail post-diplôme est moins garanti, la transition vers la résidence permanente apparaît plus aléatoire, et la stabilité du projet de vie au Canada est perçue dernièrement comme fragile.

Dans une logique de capital humain, lorsque les coûts perçus s'élèvent et que les bénéfices anticipés se brouillent, l'investissement devient mécaniquement moins attractif. Il est alors rationnel, pour une partie des candidats internationaux potentiels, de se tourner

vers d'autres destinations qui peuvent offrir un meilleur rapport investissement, rendement, ou de renoncer au projet de mobilité internationale.

La théorie du capital humain nous permet donc de comprendre pourquoi les réformes récentes de la politique migratoire canadienne conduisent à une diminution de la demande pour le Canada et le Québec. De ce point de vue, elle renforce l'idée d'une baisse d'attractivité, conformément à l'hypothèse 1 de cette recherche.

6.1.5 Lecture à travers les théories des politiques migratoires

Les théories contemporaines des politiques migratoires soulignent une tendance de fond vers une sélectivité accrue des régimes d'immigration, en particulier dans les pays de l'OCDE. Les travaux de Castles, Miller, Paquet ou Triadafilopoulos montrent que les États cherchent à gérer les flux migratoires. Ils contrôlent de plus en plus non seulement le volume des migrants, mais aussi la composition des flux. Les États décident de privilégier donc certains profils hautement qualifiés, secteurs en tension, trajectoires jugées stratégiques et en restreignant l'accès pour d'autres.

Dans cette perspective, il convient de mentionner que les réformes récentes de la politique migratoire canadienne ne doivent pas être interprétées uniquement comme une réaction conjoncturelle à une explosion des effectifs ou à des abus présumés. Elles doivent être interprétées comme l'expression d'un durcissement institutionnel plus général. Les réformes récentes, notamment l'instauration d'un plafond national, les exigences financières accrues, la refonte des conditions d'accès au permis post-diplôme et le

regroupement familial ont pour but très concret. Elles traduisent une volonté de reprendre la main sur un canal migratoire devenu central, celui des étudiants internationaux, en l'alignant davantage sur des objectifs économiques et politiques internes du pays.

Sous cet angle, la baisse d'attractivité observée dans les régions du Canada n'est pas un simple effet secondaire regrettable des réformes. Cette baisse est un résultat largement anticipé et, dans une certaine mesure, recherché. En restreignant l'accès et en augmentant les barrières à l'entrée, par le gouvernement canadien, le Canada envoie un signal clair aux candidats internationaux potentiels : l'accès au territoire et au marché du travail, via le statut d'étudiant international, sera désormais plus sélectif et plus incertain. Cette stratégie s'inscrit dans la logique utilitariste décrite par la littérature, où les politiques migratoires servent d'instrument pour trier, filtrer et hiérarchiser les candidats à la mobilité.

La convergence entre les résultats de cette analyse renforce la conclusion selon laquelle l'attractivité canadienne est volontairement réduite pour une partie des étudiants internationaux, au bénéfice d'un contrôle plus strict des profils accueillis.

6.1.6 Conclusion pour l'hypothèse 1

Au terme de cette analyse, l'hypothèse 1 est confirmée. La combinaison des résultats empiriques et des interprétations théoriques offre une image cohérente et beaucoup plus compréhensible : les réformes migratoires récentes ont effectivement diminué l'attractivité du Canada et du Québec auprès des étudiants internationaux.

Le modèle push–pull met en évidence le déséquilibre nouvellement créé entre facteurs d’attraction et facteurs de répulsion (Lee, 1966). La théorie du capital humain (Becker, 1962) à son tour, montre que l’investissement devient moins rentable pour les individus (les étudiants internationaux), tandis que les théories des politiques migratoires (Hollifield, 2004) éclairent la dimension intentionnelle et sélective de ce durcissement. Les différentes perspectives convergent ainsi vers la même conclusion : loin d’être marginal, l’effet des réformes sur l’attractivité est central et structurant.

6.2 DISCUSSION AUTOUR DE L’HYPOTHÈSE 2 : INTÉGRATION ACADÉMIQUE ET POST-DIPLÔME

6.2.1 Rappel de l’hypothèse 2

L’hypothèse 2 de cette étude portait sur les impacts des réformes sur les parcours académiques et professionnels des étudiants internationaux une fois arrivés au Canada :

La deuxième hypothèse avance que les récentes réformes migratoires continuent à fragiliser l’intégration académique, institutionnelle et professionnelle des étudiants internationaux. Elle repose sur le fait que l’expérience des étudiants ne se réduit pas seulement à l’admission ou au début de leur séjour dans le territoire canadien, mais elle englobe l’ensemble du parcours, allant de l’inscription jusqu’à l’insertion professionnelle et, potentiellement, la transition vers un statut migratoire plus stable en fonction de leurs objectifs fixés.

Tout d’abord, les récentes réformes migratoires contribuent à la déstabilisation des parcours académiques des étudiants internationaux dès leur arrivée au Canada. L’augmentation des exigences financières liées au permis d’études, combinée à la hausse

du coût de la vie, contraint de nombreux étudiants à cumuler études et emploi à temps partiel au détriment de leur engagement académique. Cette situation se traduit concrètement par une réduction du temps consacré aux études, une augmentation du stress financier et, dans certains cas, par des retards dans la progression scolaire ou des abandons de programme par un certain nombre d'étudiants. Par ailleurs, le resserrement des conditions de renouvellement du permis d'études et l'incertitude entourant le maintien du statut légal accentuent la précarité académique. Depuis les récentes réformes, plusieurs étudiants sont contraints de modifier leur trajectoire initiale (changement de programme, report de session, transfert d'établissement, demande d'asile), ce qui fragmente la continuité de leur parcours académique.

Ensuite, les récentes réformes ont un impact direct sur l'intégration institutionnelle des étudiants, au sens de Tinto, en affaiblissant leur sentiment d'appartenance aux établissements d'accueil. La réduction des ressources institutionnelles dédiées à l'accompagnement (services d'orientation, soutien psychopédagogique, aide à l'employabilité) dans certains collèges et universités est les conséquences indirectes de la baisse des effectifs internationaux. Elle est également la cause des limites l'accès à des dispositifs essentiels de réussite académique.

Concrètement, les étudiants rencontrent davantage de difficultés à obtenir un encadrement personnalisé, à accéder aux stages intégrés aux programmes ou à bénéficier de services de mentorat. Toutes ces difficultés nuisent à l'insertion académique, sociale et professionnelle.

Enfin, selon la deuxième hypothèse, les récentes réformes migratoires affectent également de manière significative les trajectoires professionnelles post-diplôme. Le durcissement des règles relatif au permis de travail post-diplôme (PTPD) et à l'instabilité des politiques de transition vers la résidence permanente réduit la prévisibilité des perspectives d'emploi à long terme. Cette situation crée des incertitudes qui poussent certains étudiants internationaux à réorienter prématurément leurs projets professionnels, à accepter des emplois faiblement qualifiés sans lien avec leur formation, ou à envisager un départ vers d'autres pays perçus comme plus accueillants avec beaucoup d'opportunités.

Tableau 4 : Tableau comparatif entre le Canada et d'autres pays

Pays	Politique adaptation	Politique migratoire	Intégration marché travail	Qualité enseignement
Canada	Excellente, recherche	Bonne, sociétés inclusives	Quotas stricts, PGWP 3 ans max	Jusqu'à 3 ans, accès RP
Royaume-Uni	Universités prestigieuses	Bonne	Visa 2–3 ans après diplôme	2–3 ans, compétition élevée
Australie	Universités reconnues	Assistance dédiée	Visa post-études jusqu'à 4 ans	2–4 ans selon diplôme
Chine	STEM en croissance	Variable	1–2 ans post-diplôme	Marché local compétitif
France	Grandes Écoles, abordables	Bonne, nombreux dispositifs	Séjour post-diplôme 1–2 ans	1–2 ans recherche emploi
Allemagne	Ingénierie, frais bas	Très bonne	Chancenkarte, 18 mois séjour	18 mois, liens avec industrie
Pays-Bas	Programmes en anglais, services carrière	Très bonne	1 an post-diplôme, flexibilité	1 an, forte employabilité
Russie	Ciblé, coût faible	Adaptation limitée	Politique ciblée, moins flexible	Limité, secteurs spécifiques
Turquie	Multiculturel, coût	Adaptation	1–2 ans selon	Accès variable

abordable	basique	cursus	marché local
-----------	---------	--------	--------------

Selon plusieurs étudiants et diplômés, lorsqu'ils accèdent au marché du travail, et que leur capital humain est partiellement sous-utilisé, compromets l'objectif initial des politiques canadiennes visant à attirer et retenir des talents qualifiés formés localement. Dans ce contexte, les impacts des réformes se manifestent de façon inégale selon les établissements et les territoires. Dans les régions où les collèges et les universités sont fortement dépendants des étudiants internationaux, la baisse drastique des admissions entraîne la suppression de programmes. Cette baisse entraîne également la réduction des offres de stages et un affaiblissement des réseaux locaux d'employabilité. Pour les étudiants internationaux déjà inscrits, cela se traduit par une diminution des opportunités professionnelles locales, limitant leur capacité à s'insérer durablement dans les marchés du travail régionaux.

Dans l'ensemble de cas, ces constats confirment la deuxième hypothèse selon laquelle les récentes réformes de la politique canadienne en matière d'immigration fragilisent les parcours académiques et professionnels des candidats internationaux. En accentuant la précarité financière, l'incertitude statutaire et l'instabilité des perspectives post-diplôme, ces réformes compromettent non seulement la réussite académique, mais aussi leur intégration durable dans la société et le marché du travail canadiens.

6.2.2 Lecture à travers la théorie de Tinto

D'après notre étude approfondie, nous pouvons révéler que la théorie de l'intégration de Tinto (1975, 1993) constitue une référence majeure pour comprendre la persévérance et la réussite dans l'enseignement supérieur. Cette étude nous a menées à distinguer deux grandes dimensions d'intégration :

1- l'intégration durant le parcours académique des étudiants internationaux, qui renvoie aux performances scolaires, à la qualité du soutien pédagogique, aux interactions avec les enseignants et aux exigences de la formation ;

2- l'intégration institutionnelle, qui est souvent traduite comme intégration sociale et institutionnelle, et qui recouvre le sentiment d'appartenance à l'établissement, la qualité des relations avec les pairs, le bien-être, ainsi que la stabilité et la sécurité perçue dans le cadre administratif.

Selon Tinto, cette persévérance dépend de la manière dont les étudiants parviennent à s'intégrer sur ces deux plans. Or, les résultats obtenus suggèrent que les réformes migratoires récentes introduisent des perturbations qui affectent simultanément l'intégration académique et l'intégration institutionnelle des étudiants internationaux.

Institutionnels, le durcissement des règles et l'incertitude entourant le maintien du statut créent un sentiment d'insécurité chez ces étudiants internationaux. Notamment, les étudiants internationaux peuvent avoir l'impression que leur présence est conditionnelle, précaire, voire contestée, psychologiquement. Tous ces facteurs nuisent à leur sentiment d'appartenance et leur confiance envers les institutions canadiennes. Les démarches administratives répétées, la peur de commettre une erreur dans une demande de permis ou

de travail, et la médiatisation des réformes politiques contribuent à entretenir un climat de vulnérabilité.

Académiquement, ce contexte d'insécurité tend à détourner une partie de l'énergie cognitive et émotionnelle des étudiants de leurs parcours académiques au sens strict. Au lieu de se concentrer pleinement sur leur parcours académique, certains étudiants doivent arbitrer entre des emplois complémentaires pour répondre à des exigences financières plus élevées, des démarches administratives complexes et leurs obligations académiques. Le risque est alors que la charge mentale liée au statut migratoire vient perturber les processus de concentration, de participation et d'engagement nécessaires à la réussite de leur projet académique et professionnel.

En ce sens, les réformes de la politique migratoire canadienne ne se contentent pas de filtrer l'entrée ou la sortie du système, elles reconfigurent l'expérience vécue à l'intérieur même du parcours étudiant. La théorie de Tinto donc permet de conceptualiser ce phénomène en montrant que des changements apparemment externes (règles migratoires) ont des effets très concrets sur les conditions d'intégration au sein des établissements.

6.2.3 Lecture avec le capital humain et la mobilité sociale

La théorie du capital humain, mobilisée pour confirmer l'hypothèse 2, offre aussi un éclairage utile pour l'hypothèse 2. Dans le contexte de cette étude, la décision de poursuivre des études au Canada pour presque tous les étudiants internationaux repose largement sur l'espoir d'une mobilité sociale ascendante, soit dans le pays d'accueil, soit dans le pays

d'origine, soit à l'échelle transnationale. En effet, cet espoir se traduit concrètement par des attentes en matière d'emplois, de reconnaissance du diplôme et de possibilité de transformer les acquis académiques reçus en trajectoire professionnelle.

La logique de l'investissement en capital humain des étudiants se trouve compromise lorsqu'ils perçoivent que: leurs efforts académiques ne se traduiront pas en opportunités professionnelles réelles en raison d'un accès restreint au marché du travail, de critères migratoires plus stricts ou d'une fermeture relative des voies vers la résidence permanente. L'étude perd une partie de sa valeur de tremplin vers une amélioration durable des conditions de vie.

Dans ces conditions, l'intégration après l'obtention du diplôme devient plus incertaine pour eux. Les témoignages recueillis dans la littérature grise ainsi que les déclarations des associations étudiantes soulignent que certains étudiants internationaux reviennent sur leurs attentes, se résignent à occuper un emploi inférieur à leurs qualifications ou envisagent de quitter le Canada, malgré leur attachement à ce pays. Ce décalage entre le niveau d'éducation atteint et la qualité des opportunités offertes affaiblit l'intégration professionnelle de ces étudiants internationaux. Il affaiblit également la perception et l'image de l'équité et de la reconnaissance, qui sont des éléments importants de l'intégration sociale au sens large.

Dans ce cas, lorsque le système n'offre plus de perspective claire de conversion du capital humain acquis, tel que les diplômes, les compétences et l'expérience, en statuts et postes prestigieux, la promesse de mobilité sociale et d'intégration perd de son attrait.

Ainsi, la théorie du capital humain permet de comprendre pourquoi les récentes réformes migratoires peuvent être perçues comme un facteur d'affaiblissement, voire de déception, pour une partie des étudiants internationaux.

6.2.4 Conclusion pour l'hypothèse 2

À la lumière de ces éléments, l'hypothèse 2 est également confirmée. Les résultats empiriques que nous avons présentés indiquent une augmentation du stress financier et administratif, une moindre prévisibilité des parcours, un impact sur l'engagement académique et une réduction de la rétention post-diplôme. L'interprétation que nous avons faite à travers la théorie de Tinto, ces constats montrent que les réformes affaiblissent à la fois l'intégration académique et l'intégration institutionnelle, ce qui peut compromettre la réussite et la persévérance.

Parallèlement, la théorie du capital humain révèle également que les réformes de la politique en matière d'immigration brouillent le lien entre investissement éducatif et gain futur, ce qui fragilise l'intégration professionnelle et la mobilité sociale. La convergence de ces analyses renforce la conclusion selon laquelle les réformes migratoires récentes ont des impacts sur les étudiants internationaux, car elles fragilisent l'intégration des étudiants internationaux dans leurs différentes dimensions.

3.1 DISCUSSION AUTOUR DE L'HYPOTHÈSE 3 : IMPACTS EN RÉGION

6.3.1 Rappel de l'hypothèse 3

La troisième hypothèse s'intéresse plus spécifiquement aux effets ou impacts des réformes de la politique migratoire canadienne sur les régions, et en particulier sur le

Saguenay–Lac-Saint Jean, dans une perspective de territorialisation ou régionalisation de politiques migratoires. L’hypothèse 3 décrit que les régions comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean sont souvent davantage affectées par les réformes migratoires.

Cette hypothèse part du constat que les établissements situés en région ne disposent pas des mêmes ressources, de la même visibilité internationale, ni des mêmes réseaux que les grandes universités métropolitaines canadiennes. Cette hypothèse suppose donc que tout durcissement des conditions d’accueil risque de produire des effets disproportionnés sur ces territoires.

Les régions périphériques, comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean présentent une dépendance structurelle accrue à l’égard de l’immigration étudiante pour soutenir à la fois leur vitalité démographique, leur offre de formation et leur marché du travail local. Contrairement aux grands centres urbains, ces régions disposent d’un bassin démographique limité et font face à un vieillissement accéléré de la population ainsi qu’à des enjeux persistants de rétention des jeunes diplômés.

Dans ce contexte, les étudiants internationaux constituent un levier central de régionalisation de l’immigration, à la fois comme population étudiante et comme candidats potentiels à l’établissement durable. Les réformes migratoires récentes, en réduisant les flux d’admission et en complexifiant les trajectoires post-diplôme, affectent donc de manière disproportionnée ces territoires.

2. Fragilisation des établissements d’enseignement régionaux

Un premier impact concret concerne les établissements d'enseignement régionaux, notamment l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et les cégeps du Saguenay–Lac-Saint-Jean. La baisse du nombre de permis d'études et le plafonnement des admissions entraînent une réduction significative des inscriptions internationales, ce qui fragilise l'équilibre financier de certains programmes.

Deuxièmement, les réformes migratoires impactent directement les stratégies de rétention des diplômés internationaux dans les régions. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, plusieurs secteurs économiques reposent sur une main-d'œuvre qualifiée difficile à recruter localement. Or, l'incertitude entourant l'accès au permis de travail post-diplôme et les critères de résidence permanente décourage certains étudiants internationaux à s'inscrire dans une logique d'établissement régional à long terme.

Troisièmement, les impacts des réformes sur la mobilité internationale des étudiants se répercutent sur l'économie locale régionale. Dans des territoires comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean, ces étudiants contribuent non seulement aux établissements d'enseignement de la région, mais aussi à la dynamique économique.

Enfin, l'analyse portant sur le Saguenay–Lac-Saint-Jean met en lumière une tension structurelle entre les objectifs affichés de régionalisation de l'immigration et les effets concrets des réformes migratoires récentes sur la mobilité internationale des étudiants. Alors que les politiques publiques encouragent officiellement l'installation des immigrants hors des grands centres, les restrictions imposées aux étudiants internationaux réduisent précisément l'un des principaux canaux d'immigration régionale durable. Cette

contradiction contribue à renforcer les inégalités territoriales dans l'accès aux bénéfices de l'immigration et limite la capacité des régions à se positionner comme de véritables pôles d'accueil et de rétention.

6.3.2 Résultats observés

Les documents analysés, tels que les rapports institutionnels, les prises de position d'associations, analyses médiatiques et universitaires, mettent en lumière plusieurs tendances préoccupantes quant à l'intégration des étudiants internationaux dans le nouveau contexte réglementaire. Parmi les constats récurrents, nous observons ;

1- Une augmentation sensible du stress financier et administratif, liée à la nécessité de prouver des ressources plus élevées, de renouveler plus fréquemment les documents, ou encore de s'adapter à des règles changeantes ;

2- Une diminution de la prévisibilité du parcours étudiant, plusieurs textes soulignant l'incertitude quant aux possibilités de renouvellement de permis, au maintien du statut en cas de difficultés académiques ou personnelles, ou à la transition vers le marché du travail après les études ;

3- Un impact direct sur l'engagement académique, dans la mesure où la crainte de perdre son statut migratoire peut prendre le pas sur la concentration et la participation aux activités pédagogiques ;

4- Une réduction de la rétention après les études, avec des signaux montrant que certains finissants renoncent à un projet d'installation au Canada ou choisissent de quitter plus rapidement le territoire en raison des obstacles rencontrés.

Ces éléments dessinent un tableau où la réussite académique, la participation à la vie institutionnelle et la projection professionnelle à long terme apparaissent plus fragiles pour une partie des étudiants internationaux.

6.3.3 Lecture institutionnaliste

Concernant, il est essentiel de savoir que l'institutionnalisme, en tant que cadre d'analyse théorique, met l'accent sur le rôle des structures, des règles et des interactions entre différents niveaux de gouvernance. Dans le cas canadien, la politique migratoire relève majoritairement du gouvernement fédéral, tandis que la planification de l'offre de formation, la régionalisation de l'immigration et le développement des territoires incombent en grande partie aux provinces et aux institutions locales.

Les régions comme le Saguenay–Lac-Saint Jean et d'autres se trouvent ainsi au croisement de plusieurs logiques parfois contradictoires. D'abord, le gouvernement fédéral canadien introduit des mesures visant à réduire le nombre global de permis d'études et à mieux contrôler les flux migratoires, y compris les étudiants internationaux. Ensuite, le gouvernement québécois et les acteurs régionaux poursuivent des objectifs de régionalisation de l'immigration, de dynamisation démographique et de soutien à des économies locales qui connaissent souvent un enjeu de dévitalisation.

Dans ce contexte, les institutions régionales disposent d'une capacité souvent limitée pour compenser les impacts négatifs des réformes politiques en matière d'immigration. Elles n'ont pas le pouvoir de modifier les critères fédéraux ni d'augmenter elles-mêmes le nombre de permis délivrés. Leur marge de manœuvre se situe seulement au

niveau de l'accueil, du soutien et de l'attractivité locale des étudiants internationaux, ce qui, malheureusement, ne suffit pas toujours à contrecarrer l'impact de mesures structurantes prises à un niveau hautement supérieur.

L'approche institutionnaliste permet donc de comprendre pourquoi les régions sont particulièrement vulnérables et supportent les conséquences des décisions prises au centre sans disposer pleinement des leviers pour y répondre et défendre leurs intérêts. Les contradictions entre objectifs fédéraux et provinciaux/régionaux visent à augmenter et maintenir les effectifs en région se traduisent alors par des tensions concrètes pour les établissements de l'enseignement supérieur, les collectivités et les étudiants internationaux.

6.3.4 Lecture à travers la théorie des politiques migratoires

Et enfin, les théories des politiques migratoires soulignent également que les régimes d'immigration sont rarement neutres du point de vue spatial. Dans le contexte du Canada, en pratique, les grandes villes et les universités et les collèges les plus prestigieux sont souvent mieux positionnés pour faire face aux durcissements réglementaires. Elles disposent de bureaux spécialisés, de services juridiques, de réseaux internationaux, ainsi que d'une attractivité de marque qui leur permet de continuer à convaincre et à recruter les étudiants internationaux, y compris dans un contexte plus restrictif.

Les politiques migratoires canadiennes actuelles ont tendance à favoriser, de manière directe ou indirecte, ces pôles déjà bien établis depuis plusieurs années. Les étudiants internationaux, confrontés à des contraintes plus fortes et à des risques plus élevés, peuvent privilégier des établissements et des lieux perçus comme offrant plus

davantage de sécurité, de services et d'opportunités professionnelles. Raison pour laquelle ces facteurs contribuent à concentrer les flux des étudiants internationaux dans les grands centres, au détriment des régions.

Ainsi, les réformes migratoires canadiennes récentes établies par gouvernement, en augmentant globalement le niveau de sélectivité et de complexité, renforcent des dynamiques de polarisation déjà existantes dans le système d'enseignement supérieur. Les universités métropolitaines, souvent mieux dotées et plus visibles, continuent toujours d'attirer une proportion importante des candidats internationaux, tandis que les établissements régionaux peinent à maintenir leurs effectifs.

6.3.5 Conclusion pour l'hypothèse 3

L'ensemble de ces éléments que nous venons d'évoquer confirment notre troisième hypothèse. Les régions canadiennes, comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean apparaissent effectivement comme davantage affectées ou impactées par les réformes migratoires récentes. La dépendance de ces universités et collèges aux étudiants internationaux pour la viabilité de certains établissements de manière générale et certains programmes, de manière particulière, les expose à des effets disproportionnés. Dans ce contexte, cette situation est souvent renforcée par leur marge de manœuvre institutionnelle limitée et leur position relative dans la hiérarchie de l'enseignement supérieur.

Pour l'institutionnalisme, elle met en évidence les contradictions entre niveaux de gouvernance et les asymétries de pouvoir, tandis que la théorie des politiques migratoires

montre comment les durcissements actuels tendent à renforcer la concentration des flux dans les grands centres. Ensemble, ces approches nous ont permis de comprendre pourquoi les impacts des réformes migratoires canadiennes récentes ne peuvent être appréhendés de manière uniforme, mais doivent être analysés à l'échelle des territoires.

Il convient donc de rappeler que l'objectif principal de ce chapitre était de discuter des résultats de l'analyse de la documentation à la lumière des cinq théories utilisées et de prendre une décision concernant les trois hypothèses de recherche.

En effet, les récentes réformes migratoires ont réduit l'attractivité du Canada et du Québec, modifiant l'équilibre des facteurs push-pull et rendant les investissements dans l'éducation moins rentables du point de vue de la théorie du capital humain. Donc, la première hypothèse de cette recherche a été confirmée.

La deuxième hypothèse de notre étude est également confirmée. Les récentes réformes de la politique migratoire canadienne ont commencé à affaiblir l'intégration académique, institutionnelle et professionnelle des étudiants internationaux, affaiblissant ainsi les deux aspects de l'intégration définis par Tinto et brouillant le lien entre les efforts académiques et la mobilité sociale.

Quant à la troisième hypothèse, elle est également confirmée. Des régions telles que Saguenay–Lac-Saint-Jean sont davantage touchées par les réformes en raison des contradictions entre les niveaux de gouvernance et de leur dépendance aux flux des étudiants internationaux. Elles sont touchées également par la dynamique de polarisation spatiale mise en évidence par l'institutionnalisme et les théories de la politique migratoire.

Dans l'ensemble, ces cinq théories offrent une interprétation cohérente et complémentaire des transformations observées. Elles montrent que les réformes migratoires ne se limitent pas à un ajustement technique du nombre de permis délivrés. Elles remodelent également en profondeur l'architecture de la mobilité internationale des étudiants, les conditions d'intégration des étudiants et l'équilibre territorial au Canada et au Québec.

CHAPITRE 7

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les résultats et analyses que nous avons exposés précédemment ont mis en lumière les impacts potentiels des récentes réformes de la politique migratoire canadienne sur la mobilité des étudiants internationaux. Bien que le Canada demeure toujours l'un des pays d'attraction éducative et immigrante majeurs à l'échelle mondiale, le durcissement de certains dispositifs réglementaires tend à redéfinir les conditions d'accès des étudiants internationaux (Hawthorne, 2018). Ces incertitudes des étudiants pourraient influencer également leurs conditions d'installation et leurs projections à plus long au Canada.

Dans ce cadre, la province de Québec se distingue par une position particulière, liée à son autonomie institutionnelle en matière d'immigration, qui produit des dynamiques spécifiques en matière d'attractivité et de rétention de ces internationaux (Bibliothèque du Parlement, 2024). Ces spécificités se manifestent de manière encore plus marquée dans les régions périphériques, comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Dans ces régions, les objectifs de régionalisation de l'immigration et de développement territorial renforcent les défis associés à l'accueil, à l'intégration et à la stabilisation des parcours migratoires encouragés.

À partir de ces éléments, nous essayons d'avancer des pistes d'analyse et de recommandation destinées à éclairer les acteurs institutionnels et les décideurs sur les leviers susceptibles de consolider l'attractivité et la durabilité des parcours des étudiants internationaux au Canada. Nos propositions reposent sur les principaux enseignements de la

recherche que nous avons menée, tout en intégrant les limites méthodologiques identifiées, et s'inscrivent dans une démarche d'ajustement et d'approfondissement des politiques publiques ainsi que des dispositifs d'accompagnement existants.

7.1 PERSPECTIVES DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE CANADIENNE

7.1.1 L'avenir de la politique migratoire du gouvernement canadien

En nous appuyant sur les résultats de cette analyse, nous pouvons dire que la politique migratoire canadienne connaît une phase de recomposition. Elle est caractérisée par des objectifs parfois difficiles à concilier entre le contrôle accru des flux migratoires (politique migratoire restrictive) et la préservation de l'attractivité (politique migratoire attractive) internationale du pays. L'examen des réformes récentes met en lumière un resserrement de l'encadrement des migrations temporaires et permanentes. Celui-ci se traduit notamment par un durcissement des exigences financières ainsi que par une révision des conditions d'accès au marché du travail pour les étudiants internationaux.

Ces transformations s'inscrivent dans un environnement sociopolitique où les débats sur la capacité d'accueil, la pression exercée sur les services publics et la crise du logement occupent une place croissante. Les résultats laissent entrevoir que ces orientations peuvent générer une incertitude accrue pour les étudiants internationaux, susceptible de peser sur leurs choix de mobilité et sur leurs projets d'établissement à moyen et long terme.

Parallèlement, l'analyse met également en évidence le rôle structurant des étudiants internationaux au sein du système migratoire canadien. Depuis plusieurs décennies, ceux-ci constituent un réservoir stratégique de main-d'œuvre qualifiée, déjà en partie formée et

socialisée aux environnements et au contexte canadien, dont la contribution a permis d'atténuer des enjeux démographiques majeurs. Tels que le vieillissement de la population, la faiblesse de la natalité et les pénuries de main-d'œuvre dans divers secteurs clés de l'économie du pays.

Dans cette perspective, l'avenir de la politique migratoire canadienne apparaît étroitement lié à la capacité des pouvoirs publics à instaurer un équilibre durable entre la régulation des flux et le maintien de l'attrait du pays sur la scène internationale. Les résultats de notre recherche soulignent que la cohérence, la lisibilité et la prévisibilité des orientations migratoires constituent des éléments déterminants pour conserver la position du Canada dans un contexte de concurrence internationale intensifiée grâce à la mondialisation.

7.1.2 Le rôle stratégique des étudiants internationaux au Canada

Les résultats obtenus de cette étude confirment que le rôle des étudiants internationaux au Canada excède largement la seule sphère académique. Ces étudiants internationaux occupent une position centrale dans la stratégie migratoire, économique et démographique du pays. Ils contribuent de façon substantielle au financement des établissements d'enseignement supérieur canadiens, à la vitalité de la consommation locale et au dynamisme socio-économique des communautés d'accueil.

L'analyse met également en lumière leur contribution à la diversité culturelle et au processus d'internationalisation des campus, deux dimensions qui participent au renforcement de l'attractivité globale du système d'enseignement canadien. Dans un

contexte de mondialisation de l'éducation, la présence des étudiants internationaux joue ainsi un rôle stratégique pour le positionnement compétitif des universités et collèges canadiens à l'échelle mondiale.

À long terme, une partie de ces étudiants internationaux fait le choix de s'installer durablement dans le territoire canadien après avoir réussi leurs études. Les résultats suggèrent que cette transition vers le marché du travail revêt un caractère hautement stratégique, dans la mesure où elle contribue à répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée dans plusieurs secteurs en tension du pays. La mise en place d'un système d'immigration un peu moins restrictif et le renforcement des dispositifs de soutien à l'insertion professionnelle des diplômés internationaux apparaissent comme un facteur clé de la réussite des politiques migratoires et de développement économique du Canada.

Dans cette perspective, les étudiants internationaux peuvent être envisagés comme des acteurs centraux de la politique canadienne en matière de migration, dont la contribution s'inscrit simultanément sur les plans économiques, sociaux et démographiques.

7.1.3 Les spécificités québécoises, l'autonomie et la régionalisation

Les résultats de cette recherche mettent en évidence la singularité de la province de Québec, qui dispose d'une autonomie institutionnelle spécifique en matière d'immigration et de sélection des étudiants internationaux, par rapport aux provinces canadiennes. Cette autonomie et cette spécificité offrent au gouvernement québécois une latitude importante pour ajuster leurs politiques migratoires en fonction de leurs priorités. Notamment en ce qui

concerne la francisation, la promotion de la diversité culturelle et la réponse aux besoins du marché du travail dans toutes les régions.

Dans cette perspective, la régionalisation de l'immigration se présente comme un instrument stratégique pour faire face aux défis démographiques et économiques auxquels sont confrontées plusieurs régions québécoises. Selon notre étude, l'orientation des étudiants internationaux vers des établissements situés en dehors de la région métropolitaine de Montréal, par exemple, vise à soutenir le développement régional, à consolider la vitalité des campus et à favoriser l'ancrage territorial des nouveaux arrivants.

Pour des territoires comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean, les résultats laissent penser que la présence des étudiants internationaux peut contribuer à atténuer les effets du vieillissement de la population et du ralentissement démographique, tout en soutenant le dynamisme économique et social local de cette région. Toutefois, l'efficacité de cette stratégie reste tributaire de la capacité des acteurs régionaux à mettre en place des conditions propices à l'intégration, à l'accès à l'emploi et à la rétention des étudiants internationaux à long terme.

7.1.4 Les enjeux de la concurrence internationale en matière d'attraction des étudiants internationaux

Le Canada s'inscrit désormais dans un environnement international fortement concurrentiel avec beaucoup de pays en matière d'attraction des étudiants internationaux. Des pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la France ou l'Allemagne y déploient des dispositifs souvent perçus comme plus souples et plus lisibles, en particulier

en ce qui concerne les procédures de visa et les perspectives d'accès à la résidence permanente.

L'analyse laisse entendre que des restrictions trop prononcées en matière de mobilité étudiante sont susceptibles d'altérer la perception du Canada comme une destination accueillante et prévisible pour les étudiants internationaux. À l'inverse, une ouverture insuffisamment encadrée et contrôlée peut générer des tensions internes liées à la capacité d'accueil, à la pression sur les services publics et aux défis de l'intégration.

Les résultats de l'étude conduisent ainsi à privilégier une stratégie articulée autour d'un équilibre entre attractivité et régulation, fondée sur des règles claires, cohérentes et relativement stables dans le temps. Le maintien de la crédibilité et de la compétitivité du Canada sur le marché mondial dans le domaine éducatif apparaît dans cette perspective, comme un enjeu central pour l'avenir de sa politique migratoire. Surtout dans un contexte de mondialisation accrue et de diversification des destinations concurrentes depuis plusieurs années.

7.2 RECOMMANDATIONS

Sur la base de l'analyse et des résultats obtenus et présentés dans ce document, les recommandations suivantes visent à renforcer la cohérence de la politique migratoire du Canada à l'égard des étudiants internationaux. Elles permettent également à améliorer la visibilité de leur parcours professionnel et favoriser leur intégration durable, en tenant compte à la fois des spécificités du Québec et des réalités de régions telles que Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ces recommandations s'adressent à différents niveaux d'action, à savoir les

autorités fédérales et provinciales, les établissements d'enseignement, les étudiants, les entreprises, etc., afin de refléter la nature multilatérale du système d'immigration des étudiants.

7.2.1 Pour le gouvernement fédéral

1- Prévisibilité et cohérence des politiques

Premièrement, l'assurance de la prévisibilité et de la cohérence des changements des politiques en matière d'immigration devraient être l'un des éléments clés pour la gestion efficace de la migration. Les réformes de la politique devraient être annoncées d'une manière claire avec des périodes transitoires explicites, afin de limiter l'incertitude pour les étudiants internationaux déjà présents au Canada ainsi que pour les établissements d'enseignement supérieur canadien. Une meilleure prévisibilité contribuerait à préserver la confiance envers les institutions fédérales et à maintenir l'attractivité du Canada comme destination d'études pour les étudiants internationaux.

2- Simplification des démarches administratives

Ensuite, le gouvernement fédéral devrait voir la possibilité de réduire les délais et clarifier les procédures administratives. Il s'agit notamment de l'efficacité des démarches (permis d'études, renouvellements, autorisations de travail pendant et après les études), qui repose sur la clarté des critères, la transparence des délais et de la cohérence des communications officielles. Une simplification des processus et une information consolidée permettraient de réduire les erreurs, les coûts administratifs et les perceptions d'arbitraire.

3- Pilotage par indicateurs et répartition équilibrée

Sur la base de notre analyse, nous recommandons de mettre en place un pilotage fondé sur des indicateurs et une répartition équilibrée. La régulation des volumes (permis d'études, capacités d'accueil) gagnerait à s'appuyer sur des indicateurs observables (logement, capacité des services, conditions du marché du travail, capacité des établissements) et sur une logique de répartition tenant compte des réalités provinciales et régionales. Cette régulation des volumes permet de limiter les phénomènes de concentration et les disparités territoriales.

4- Encadrement des établissements et des intermédiaires

Un renforcement de surveillance des établissements et des intermédiaires de recrutement devrait être une nécessité pour gouvernement fédéral canadien. Nous recommandons également au gouvernement canadien au niveau fédéral de consolider les mécanismes de contrôle de la conformité des établissements autorisés (qualité des programmes, encadrement, renseignements fournis). Il est également important de renforcer les mesures de lutte contre la désinformation, les pratiques abusives de recrutement et les fraudes. La mise à disposition d'outils publics de vérification et de campagnes d'information officielles dans toutes les régions contribuerait à sécuriser les parcours des étudiants internationaux.

5- Stabilité du permis post-diplôme et des transitions

Il est également nécessaire de stabiliser et de clarifier les modalités du permis de travail post-diplôme et des transitions. De plus, les ajustements au permis de travail post-diplôme devraient être conçus de manière à ne pas pénaliser les étudiants internationaux

déjà au Canada et déjà engagés dans un parcours académique et professionnel. Il est également recommandé de rendre plus lisibles les conditions d'accès aux différentes voies de transition, telles que l'emploi, résidence permanente, regroupement familial, afin de réduire l'incertitude et de permettre une planification réaliste avant leurs trajectoires migratoires.

6 - Suivi et évaluation continue des réformes

Il nécessite aussi de mettre en place un système de suivi et d'évaluation continue des réformes de la politique migratoire, afin de mesurer les effets des changements sur l'attractivité, la rétention, l'insertion professionnelle et la répartition régionale. Cette mise en place d'un dispositif de suivi longitudinal, fondé sur des données régulières, comparables et accessibles, permettrait d'ajuster les politiques de manière plus réactive et fondée sur l'évidence tout en conservant une politique migratoire ouverte, mais bien contrôlée.

7.2.2 Pour le gouvernement du Québec

1- Renforcer francisation et régionalisation

Le gouvernement du Québec, compte tenu des objectifs linguistiques du Québec et des réalités d'établissement en contexte régional, nous recommandons au gouvernement québécois de renforcer les dispositifs de francisation, d'accompagnement pédagogique et d'orientation vers l'emploi. Dans ce contexte le gouvernement doit accorder une attention particulière pour les étudiants installés hors des grands centres urbains et renforcer la régionalisation par des incitatifs concrets et des parcours lisibles. Notre étude recommande

au gouvernement du Québec de favoriser l'installation durable en région, et pourrait également soutenir des mesures incitatives combinant accompagnement à l'emploi, appui au logement, services d'établissement et partenariats locaux. Le but principal est de faire de l'orientation en région une trajectoire réellement praticable, lisible et attractive.

2- Soutenir l'installation durable en région

Mieux articuler l'immigration étudiante et favoriser la mobilité internationale des étudiants selon les besoins joue un rôle central d'action. Les résultats obtenus nous conduisent à recommander aux décideurs politiques québécois de développer des mécanismes de coordination entre établissements d'enseignement, employeurs et acteurs régionaux. Ces mécanismes permettent de faciliter et d'aligner les formations, les stages, les opportunités d'emploi et les besoins sectoriels dans les régions aux prises avec des défis démographiques et des pénuries de main-d'œuvre.

3- Articuler les études, la mobilité et les besoins régionaux

Sur la base de cette analyse, nous recommandons fortement une amélioration de l'accueil institutionnel et des services de proximité. La réussite des trajectoires étudiantes dépend fortement de l'accès aux services dans les régions. Parmi ces éléments, on peut citer notamment, le logement, la santé, le soutien psychosocial, l'information administrative et l'orientation. Un renforcement des services de première ligne, comme les guichets uniques, les personnes référentes, l'accompagnement individualisé apparaît nécessaire pour soutenir l'intégration et la rétention des étudiants internationaux dans les régions.

3 - Améliorer l'accueil institutionnel et les services de proximité

Nous recommandons aussi un renforcement de la coordination des interventions entre le Québec et le gouvernement fédéral. Compte tenu de l'analyse que nous avons mobilisée, les parcours des étudiants internationaux s'inscrivent dans un cadre de compétences partagées. Raison pour laquelle une coordination renforcée entre Québec et le gouvernement fédéral sur l'après-étude, les autorisations de travail et l'accompagnement des familles permettrait de réduire les ruptures de trajectoire et d'améliorer la cohérence globale du système.

7.2.3 Pour les universités et cégeps

1- Parcours d'accueil et d'installation dès l'admission

Pour les universités et les cégeps, nous recommandons la mise en place d'un parcours d'accueil et d'installation dès l'admission bien structurée. Dans le but de faciliter l'installation et de réduire les risques de désorganisation pour les étudiants internationaux, il est nécessaire de mettre en place une disposition d'accompagnement standardisé et accessible dès l'admission. Cette dispositif devrait couvrir toutes les démarches administratives, les assurances, le logement, les services essentiels et les repères pratiques de la vie quotidienne.

2 - Soutien académique, méthodologique et psychosocial

Un renforcement de soutien académique, méthodologique et psychosocial en mettant en place de dispositifs de tutorat, de mentorat, d'ateliers méthodologiques et de services psychosociaux adaptés aux réalités interculturelles peut contribuer à limiter les risques d'isolement. Elle peut également limiter le décrochage et de difficultés d'adaptation

académique et sociale non seulement durant leur parcours académique, mais aussi leur parcours professionnel.

3 - Intégration linguistique, interculturelle et vie de campus

Cette recherche recommande le renforcement des programmes d'intégration linguistique et interculturelle entre les étudiants internationaux et les étudiants canadiens, en menant des activités d'intégration communautaire qui favorisent l'ancrage social, la réussite académique et le sentiment d'appartenance des étudiants internationaux.

4 - Ponts vers l'emploi, les stages et les partenariats

Une meilleure consolidation des ponts vers l'emploi, les stages, l'alternance et les partenariats apparaît très essentielle à institutionnaliser et diversifier les relations des étudiants internationaux avec les employeurs. Cela pourrait faciliter la transition vers le marché du travail et d'améliorer les perspectives de rétention après l'obtention du diplôme.

7.2.4 Pour les étudiants internationaux eux-mêmes

1- S'informer à partir de sources officielles

Les résultats de cette recherche recommandent une planification réaliste de projet d'études et de projet migratoire à partir des informations vérifiées, en appuyant prioritairement sur des données et sources officielles et sur les services institutionnels, comme les bureaux internationaux, services d'immigration dans les établissements d'enseignement supérieur canadiens afin de réduire la désinformation par les intermédiaires peu scrupuleux.

2 - Anticiper exigences et ressources

Nous suggérons que les étudiants internationaux eux-mêmes anticipent les exigences financières, administratives et linguistiques et planifient des ressources nécessaires, c'est-à-dire le budget, les documents requis, les délais, conditions de travail pendant et après les études. Cette anticipation et cette planification contribuent à limiter l'incertitude et à sécuriser les parcours académiques et migratoires.

2- S'investir dans l'intégration sociale et professionnelle

Il est crucial que les étudiants s'investissent dans l'intégration sociale et professionnelle dès le début de leur séjour au Canada. Ils devraient participer aux activités universitaires, associatives et communautaires, ainsi qu'aux opportunités de réseautage, de mentorat et de stages pour améliorer leur intégration et augmenter leurs chances d'insertion professionnelle durable.

3- Renforcer l'ancrage linguistique au Québec

Pour celles ou ceux qui choisissent, la province québécoise devrait renforcer l'ancrage linguistique en investissant dans l'apprentissage et la pratique du français, qui constitue un levier déterminant pour l'accès à l'emploi, la participation sociale et la reconnaissance professionnelle.

7.2.5 Pour les entreprises canadiennes et internationales

1- Rôle des entreprises dans l'intégration professionnelle

Dans le cadre de cette étude, lorsque nous avons constaté qu'il y a un lien étroit entre la migration et le permis de travail post-diplôme, nous avons conclu que les

entreprises canadiennes et étrangères peuvent jouer un rôle actif dans l'intégration des étudiants internationaux. Elles peuvent développer des partenariats formalisés avec les établissements d'enseignement dans les cadres des stages, des emplois à temps partiel compatible avec leurs études, des programmes de recrutement ciblant les diplômés internationaux.

2- Accueil en milieu de travail et accompagnement et contribution des entreprises à l'installation en région

Dans ce contexte, il est important d'améliorer l'accueil en milieu de travail et l'accompagnement. Une mise en place de dispositifs de mentorat, de formations à l'interculturalité et de mesures de soutien à l'intégration professionnelle des internationaux favoriserait la rétention des talents internationaux et améliorerait la qualité de leur expérience en milieu de travail. Raison pour laquelle les entreprises devraient soutenir l'établissement en région. En contexte régional, les employeurs peuvent contribuer de manière stratégique et décisive à l'installation durable des diplômés internationaux. Ils leur offrent des conditions favorables, par exemple, une stabilité d'emploi, des perspectives d'évolution, un accompagnement administratif, en collaboration avec les organismes locaux de développement et d'intégration, en participant au dialogue public sur l'adéquation formation-emploi.

3- Concertation entre entreprises, établissements et pouvoirs publics.

Selon notre analyse, une concertation régulière entre les entreprises, les établissements d'enseignement canadien et les autorités publiques permettrait d'améliorer

l'adéquation entre les compétences formées et les besoins réels du marché du travail. Surtout dans les secteurs en tension et dans les régions en déclin démographique.

4 - Vers une action coordonnée et prévisible

En général, l'efficacité des politiques relatives à la mobilité des étudiants internationaux repose sur une action coordonnée entre les différents niveaux de gouvernance et les acteurs de terrain. Des mesures fondées sur la prévisibilité des règles, la capacité, la volonté et la qualité de l'accueil, l'accès à l'emploi et le suivi systématique des réformes apparaissent essentielles pour préserver l'attractivité du Canada. Elles permettent également à soutenir l'intégration durable des étudiants internationaux, en particulier au Québec et dans des régions canadiennes, comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

CONCLUSION

La conclusion constitue à la fois un résumé (grandes lignes et phases essentielles de la recherche) et un bilan du travail de recherche (synthèse des résultats obtenus). D'une manière respective, la recherche du sujet s'articulait autour de trois hypothèses principales qui portent d'une manière respective sur l'attractivité du Canada chez les étudiants internationaux, l'intégration des étudiants internationaux et les dynamiques régionales de la mobilité internationale des étudiants. Les résultats obtenus conformément aux hypothèses permettent d'en proposer une validation théorique nuancée et montrent que les récentes réformes de la politique migratoire canadienne produisent des impacts très complexes, différenciés et parfois contradictoires sur les étudiants internationaux.

Conformément à l'hypothèse (H1), les récentes réformes des politiques canadiennes en matière d'immigration ont des impacts négatifs sur l'attractivité du Canada auprès des étudiants internationaux. Dans ce contexte, les résultats confirment largement cette hypothèse. La restriction des conditions d'admission, l'augmentation des exigences financières et l'instabilité des perspectives post-diplôme génèrent une incertitude, susceptible d'influencer le parcours académique et professionnel des étudiants internationaux. Et même si le Canada demeure encore une destination attractive à l'échelle mondiale, son attractivité apparaît désormais fragilisée par un manque de lisibilité et de prévisibilité des politiques migratoires.

S'agissant de la deuxième hypothèse (2), les résultats confirment que les récentes réformes ont des impacts significatifs sur les conditions de processus d'intégration académique, professionnelle et sociale. Cette analyse de cette recherche postulait que la complexification des parcours administratifs, l'incertitude liée au statut migratoire après les études et les restrictions d'accès au marché du travail compromettent la capacité des étudiants internationaux de se projeter au Canada. Cette situation met en évidence non seulement leur intégration professionnelle, mais aussi leur sentiment d'appartenance et leur stabilité personnelle. Il convient de rappeler que ces éléments jouent un rôle central dans l'intégration des étudiants internationaux.

La troisième hypothèse (3) de la recherche portait sur les impacts différenciés des réformes selon les provinces et les régions périphériques. Les résultats de l'analyse confirment les impacts des récentes réformes des politiques migratoires sur les étudiants internationaux. Selon cette hypothèse, les impacts des réformes sont plus marqués dans les régions que dans les grands centres urbains. Par exemple, des territoires comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean dépendent souvent fortement de la présence des étudiants internationaux pour maintenir les établissements d'enseignement supérieur, la vitalité démographique et le dynamisme économique de la région. Au regard de ces éléments, les réformes récentes accentuent la vulnérabilité des régions, révélant les limites d'une stratégie de régionalisation en matière d'immigration insuffisamment accompagnée par le gouvernement canadien.

Compte tenu des résultats obtenus, plusieurs perspectives analytiques peuvent être envisagées :

1- La politique migratoire canadienne traverse une tension structurelle entre logique de régulation et logique d'attractivité. Cette tension fragilise la cohérence globale du système migratoire canadien. Cette situation confirme l'importance de considérer la mobilité des étudiants internationaux comme un phénomène qui produit des effets systématiquement positifs qui impliquent simultanément des enjeux éducatifs, migratoires, économiques, stratégiques.

2- L'étude de la recherche met en évidence la nécessité de repenser la place des étudiants internationaux au sein du modèle migratoire du gouvernement canadien, car ils constituent des acteurs stratégiques du développement économique, démographique et social du pays. Ces atouts impliquent une réflexion approfondie sur la stabilité des parcours, la prévisibilité des règles et la continuité entre études, travail et installation dans les différentes régions canadiennes.

3- La recherche souligne l'importance d'une approche adaptée aux réalités territoriales du pays. Les régions, bien que ciblées par les objectifs de régionalisation, ne disposent pas de marges de manœuvre souvent suffisante pour compenser les impacts des réformes nationales en matière d'immigration. Ce déséquilibre institutionnel renforce la nécessité d'une meilleure articulation entre politiques migratoires au niveau fédéral et provincial, et stratégies de développement régional.

À partir des constats précédents, plusieurs recommandations sont proposées pour que le gouvernement canadien puisse renforcer efficacement la politique migratoire :

1- Il apparaît essentiel de renforcer la lisibilité et la prévisibilité des politiques migratoires canadiennes relatives à la mobilité des étudiants internationaux. Selon nos analyses, la stabilité des règles constitue un facteur important de l'attractivité internationale du Canada et un levier central pour la confiance des étudiants internationaux durant leur parcours académique et professionnel.

2- Cette recherche souligne également l'importance de protéger et considérer les étudiants internationaux déjà présents dans le territoire canadien. L'application de réformes ou des mesures rétroactives en matière d'immigration fragilise leurs parcours des étudiants internationaux et nuit à la crédibilité du Canada sur la scène internationale. Raison pour laquelle pourquoi en garantissant une stabilité des conditions de séjour et des droits acquis pour les étudiants représente un enjeu majeur de justice institutionnelle et d'efficacité politique.

3- Les résultats de la recherche soulignent la nécessité de gouvernement canadien de renforcer les dispositifs de processus d'intégration académique et professionnelle des étudiants. Ils facilitent l'accès au marché du travail pendant et après les études, et en soutenant davantage l'accompagnement vers l'emploi qualifié.

4- Et enfin, il est recommandé au gouvernement canadien de mieux soutenir les régions d'accueil. Cela implique de doter les établissements d'enseignement supérieur et les

acteurs locaux de ressources adaptées pour l'accueil des étudiants, la francisation, le processus d'intégration sociale et la rétention à long terme des étudiants internationaux.

Les résultats de cette recherche invitent le gouvernement canadien au niveau fédéral et régional à repenser et revoir le modèle migratoire canadien dans une perspective de long terme. La révision du modèle canadien en matière d'immigration doit s'articuler plus étroitement les objectifs éducatifs, migratoires et territoriaux. D'après l'analyse, les hypothèses et les résultats de cette recherche, une telle approche permettrait de concilier les impératifs de régulation avec le maintien de l'attractivité et de la crédibilité internationale du Canada.

LISTE DE RÉFÉRENCES

Adrien J. (2019). « Le mouvement pour la justice migrante : une histoire montréalaise », Critique internationale, vol. 3, no 84, p. 81-103.

Affaires mondiales Canada, Emploi et Développement social Canada, Immigration, réfugiés et Citoyenneté Canada. (2019). Miser sur le succès : la Stratégie en matière d'éducation internationale 2019-2024. Gouvernement du Canada. 12 pages. ISBN : 978-0-660-32079-3. Disponible en ligne : <https://www.international.gc.ca/education/assets/pdfs/ies-sei/Miser-sur-le-succes-la-Strategie-en-matiere-d-education-internationale-2019-2024.pdf>

Affaires mondiales Canada. (2024). Impacts économiques de l'éducation internationale au Canada – Mise à jour 2022. Roslyn Kunin and Associates. Publié le 5 juin 2024. Disponible en ligne : <https://www.international.gc.ca/education/report-rapport/impact-2022/index.aspx?lang=fra>

Alba, Richard D., et Nee V. (2003). Remaking the American Mainstream: Assimilation and Contemporary Immigration. Cambridge, Massachussetts : Harvard University Press. 384.

Alloprof. (s.d.). (25 novembre 2024). The creation of the Quebec Ministry of Immigration. <https://www.alloprof.qc.ca/en/students/vl/history/the-creation-of-the-quebec-ministry-of-immigration-h1704>

Alonso Coto, Miriam. 1998. L'immigration et la communauté d'accueil : le cas du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Mémoire de maîtrise en études régionales, Université du Québec à Chicoutimi.

ApplyBoard. (2023). ApplyInsights : Study permit trends in Quebec [Analyse de données]. Kitchener, ON : ApplyBoard.

Askaia. (15 novembre 2024). Immigration Canada 2025-2027 : 5 changements qui vous impactent. : <https://askaia.ca/fr/blogue/immigration-canada-2025-2027-5-changements-qui-vous-impactent>

Babon, H., Barrière, M. & Youssef, E. (2024). Une approche holistique de la justice migrante. *Relations*, (824), p. 49–51.

Bauböck, R. (2022). The ethics of migration policy dilemmas, *Migration Studies*, Volume 10, Issue 3, p. 427–441.

Bauer, T., & Zimmermann, K. F. (2018). Causes of international migration: A survey. In R. Faini, J. de Melo, & K. F. Zimmermann (Eds.), *Crossing borders: Migration, globalization and labour markets* (pp. 111–144). Routledge.

Béchar, Jean (Bibliothèque du Parlement). Immigration : l'Accord Canada–Québec (BP-252F). Ottawa : Bibliothèque du Parlement, 31 mars 2001

Becker, Gary S. (1962), « Investment in Human Capital: A Theoretical Analysis », *Journal of Political Economy*, vol. 70, n° 5, p. 9–49

Bégin-Caouette, O. (2025). Les effets des dynamiques internationales de concurrence sur les universités en région. *Magazine Acfas*. Publié le 14 septembre 2025.

Disponible à l'adresse : <https://www.acfas.ca/publications/magazine/2025/09/concurrence-internationale-universites-region>

Beine, M. (2017). La mobilité internationale des étudiants : causes et déterminants. *Regards économiques* (132).

Belkhodja C., Esses, V. (2013). Mieux évaluer la contribution des étudiants internationaux à la société canadienne. (Synthèse des connaissances).

Belkhodja, Chedly, et Victoria Esses. (2013). Mieux évaluer la contribution des étudiants internationaux à la société canadienne. Synthèse des connaissances réalisée dans le cadre du partenariat Voies vers la prospérité avec la collaboration de World Education Services (WES). Décembre 2013. Université de Moncton et Western University. <http://p2pcanada.ca/wp-content/uploads/2014/02/la-contribution-des-etudiants-etrangeurs-a-la-societe-canadienne.pdf>

Bernard, M.-C. (2014). Circulation des savoirs, mobilité internationale et études supérieures. Récit de la mise en place d'une voie favorisant l'insertion universitaire en milieu francophone nord-américain. *Globe*, 17(2), 93–115.

Berthaud, J. (2019). L'intégration sociale étudiante un processus au cœur des parcours universitaires ? *Agora débats/jeunesses*, 81(1), p. 7-26.

Bibliothèque du Parlement. (2024). Immigration : l'Accord Canada–Québec (Publication no 201189F). Ottawa, ON : Bibliothèque du Parlement.

Bikie Bi Nguema, N., Gallais, B., Gaudreault, M., Arbour, N. & Murray, N. (2020). Intégration et réussite scolaire des étudiants internationaux dans une région à faible

densité ethnoculturelle. Le cas des cégeps du Saguenay–Lac-Saint-Jean. *Revue des sciences de l'éducation*, 46 (2), p. 39–68.

Bikie Bi Nguema, N., Gallais, B., Gaudreault, M., Arbour, N. & Murray, N. (2020). Intégration et réussite scolaire des étudiants internationaux dans une région à faible densité ethnoculturelle. Le cas des cégeps du Saguenay–Lac-Saint-Jean. *Revue des sciences de l'éducation*, 46(2), 39–68.

Bourassa-Dansereau, C. (2020). Venir d'ailleurs et étudier à l'UQAM : grandeurs et misères de la communication interculturelle en milieu universitaire. *Alterstice*, 9 (2), p. 77–89.

Bowen, G. A. (2009). Document analysis as a qualitative research method. *Qualitative Research Journal*, 9(2), 27–40.

Bozheva, A. M. (2024). Policy Diffusion and Regionalization of Immigration: Canada's International Student Migration Policy Landscape. *Journal of International Migration and Integration*, 25(3), 1445–1477.

Braham, E., & Diallo, D. (2023). Portrait de l'immigration temporaire : Attraction et rétention des étudiants internationaux au Québec. Institut du Québec. <https://institutduquebec.ca/content/publications/portrait-de-limmigration-temporaire-attraction-et-retention-des-etudiants-etranagers-au-quebec/20230518-idq-etudiantsetrangers.pdf>

Brown, M. (2024). Évaluation économique de l'effet des ententes internationales en matière de mobilité étudiante au Québec.

Bureau canadien de l'éducation internationale (5 septembre 2025). Les étudiants internationaux au Canada (Faits et chiffres). <https://cbie.ca/fr/media/faits-et-chiffres/etudiants-internationaux/>

Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI). (2016). Un monde à apprendre : Résultats et potentiel du Canada en matière d'éducation internationale. Ottawa : BCEI. Disponible en ligne : <https://cbie.ca/wp-content/uploads/2017/07/Un-monde-a-apprendre-HI-RES-2016.pdf>

Caire, G. (1967). [Compte rendu de l'ouvrage Human capital : A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education, par Gary S. Becker]. Revue économique, 18 (1), p. 132-133.

Camille Schmoll, (2021) « L'approche transnationale dans les études migratoires. Retour sur 30 ans de travaux ».

Canada & Québec. (1991). *Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* (signé le 5 février 1991, entré en vigueur le 1er avril 1991). Gouvernements du Canada et du Québec. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/mandat/politiques-directives-operationnelles-ententes-accords/ententes/federaux-provinciaux/quebec/accord-canada-quebec-relatif-immigration-admission-temporaire-aubains.html>

Canada. Immigration and Refugee Protection Act, S.C. 2001, c. 27. Ottawa: Department of Justice, 2001. Version à jour au 18 août 2024. : <https://laws.justice.gc.ca/eng/acts/i-2.5/fulltext.html>

Immigration, Refugees and Citizenship Canada. Settlement Program – Terms and

Conditions. Ottawa: Government of Canada, 3 janvier 2022.
<https://www.canada.ca/en/immigration-refugees->

Canadian Bureau for International Education (CBIE) official website/(2 septembre 2025)). URL : <https://cbie.ca/>.

Canadian Bureau for International Education. (2025). *International students in Canada: Facts & figures*. <https://cbie.ca/media/facts-and-figures/international-students/>

Carin Vreede (4 septembre 2025) Capital Humain : Moteur de la Croissance et du Progrès Économique. <https://www.shiftbase.com/fr/glossaire/capital-humain>.

Castles Stephen, De Haas Hein and Miller Mark J. (2013) *The age of migration. International Population Movements in the Modern World*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 401 p.

Castles, Stephen, and Mark J. Miller. (1998). *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World*. 2nd ed., Macmillan Press Ltd.

Castles, Stephen, et Mark J. Miller. (2009). *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World*. Fourth Edition. Guilford Press, New York. ISBN 978-1-60623-069-5.

Centre for Holocaust Education and Scholarship. (2017). *A brief history of Canadian immigration (Teachers' workshop)*. Carleton University. <https://carleton.ca/jewishstudies/wp-content/uploads/A-Brief-History-of-Canadian-Immigration.pdf>

Champagne, M. C. G., & Roginsky, S. « Attraction et recrutement des étudiants internationaux : La pratique du soft Power par les gouvernements. Étude comparative entre le Canada et l’Australie.

Changements importants au programme des étudiants internationaux du Canada : survol des récentes annonces fédérales et provinciales (5 septembre 2025). <https://www.blg.com/fr/insights/2024/03/major-changes-to-canadas-international-student-program>

Chesnokova V.F. « William L. (2007). Warner Pitirim Sorokin : stratification sociale et mobilité sociale ». Revue des sciences sociales du sud de la Russie, n° 1, p. 116-130. (Traduction)

Childermans, H., & Tröhler, D. (2024). The future of higher education and the claim of globalisation: revisioning the past, re-imagining the future. *Globalisation, Societies and Education*, 1–13.

Citoyenneté et Immigration Canada (25 novembre 2024). Rapport annuel au Parlement sur l’immigration 2014. Ottawa : CIC. : https://publications.gc.ca/collections/collection_2014/cic/Ci1-2014-fra.pdf

Collèges et instituts Canada. Les collèges et instituts s’expriment sur l’impact communautaire des réformes de la politique relative aux étudiants internationaux. (25 novembre 2024). <https://www.collegesinstitutes.ca/colleges-and-institutes-speak-out-on-the-community-impact-of-international-student-policy-reforms/>

Comité consultatif sur l’accessibilité financière aux études (5 septembre 2025). Droits de scolarité de la population étudiante universitaire 2024-2025. <https://cdn->

contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/enseignement-superieur/organismes-lies/CCAFE/avis-frais-scolaire-2024-2025.pdf.

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration. (2022). Differential Treatment in Recruitment and Acceptance of International Students in Canada (Rapport no 8). Ottawa, ON : Chambre des communes.

Conference Board of Canada. (2025, 10 février). Integrating international students into the workforce. <https://www.conferenceboard.ca/press/integrating-international-students-into-t>

Corrado Giulietti, Jackline Wahba. (2013). Published in: Amelie F. Constant and Klaus F. Zimmermann (eds.), International Handbook on the Economics of Migration, Edward Elgar, Cheltenham, UK, and Northampton, USA, Chapter 26, 489-504

Council of Business and International Education (CBIE). (24 Mars 2025) « Les étudiants internationaux au Canada, infographique. » Mars 2025 : <https://cbie.ca/fr/media/faits-et-chiffres/etudiants-internationaux/>

Coustere, C., & Brunner, L. (9 janvier 2025). Les coûts complexes des réformes des politiques migratoires sur les étudiantes et étudiants internationaux au Québec. Affaires universitaires. <https://www.affairesuniversitaires.ca/opinion-fr/les-couts-complexes-des-reformes-des-politiques-migratoires-sur-les-etudiantes-et-etudiants-internationaux-au-quebec/>

Crossman, E., Lu, Y., & Hou, F. (2021, décembre). Les étudiants internationaux comme source de main-d'œuvre : la participation au marché du travail après les études.

Rapports économiques et sociaux, 1(12). Statistique Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021012/article/00002-fra.htm>

Dagenais, M. (2024, 12 décembre). The complex costs of Quebec's international student policy reforms. *Affaires universitaires / University Affairs*.

De bonnes raisons d'étudier au Canada, Éducation Canada, dernière modification 2025.<https://www.educanada.ca/why-canada-pourquoi/reasons-raisons.aspx?lang=fra>

Delphine Nakache and Paula J. Kinoshita. (2010).The Canadian Temporary Foreign Worker Program. Do Short-Term Economic Needs Prevail over Human Rights Concerns?IRPP Study, No. 5.

Démographie. (30 juin 2024). Document-de-presentation-Atelier-Colloque-des-SAE-2022. <https://oresquebec.ca/activite/les-realites-et-les-defis-rencontres-par-les-etudiantes-et-les-etudiants-issus-de-limmigration-lors-de-leur-insertion-socioprofessionnelle-comment-mieux-les-preparer-et-les-accompagner-dura/>

Department of Justice Canada. (2022). *Cultural diversity in Canada: The social construction of racial difference*.
https://www.justice.gc.ca/eng/rp-pr/csj-sjc/jsp-sjp/rp02_8-dr02_8/p3.html

Dupont, J. (27 mars 2025). Baisse du nombre d'étudiants internationaux dans les universités du Québec. CBC News. <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/drop-in-international-students-quebec-universities-1.7622003>

Education in Canada (EduCanada) official website. (02.09.2025). URL;
<https://www.educanada.ca/index.aspx?lang=eng>.

Éducation internationale. <https://www.education-internationale.com/quebec-metiers-davenir/>

Education organisation and governance. (03.09.2025). The Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) official website. URL: <https://www.oecd.org/en/topics/education-organisation-and-governance.html>

Ekelund, H. (2009). Book Review: Castles S. and Miller M.J. (2009). The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World (4th edition). Journal of Contemporary European Research, 5(2).

El-Assal, K., Worswick, C. & Hou, F. (2026). Canadian international student policy at a crossroads. Institut de recherche en politiques publiques (IRPP).

Esses, V., Sutter, A., Ortiz, A., Luo, N., Cui, J., & Deacon L. (2018). Retenir les étudiants internationaux au Canada une fois leur diplôme obtenu : comprendre les motivations et les facteurs qui influencent la décision de rester. Bureau canadien de l'éducation internationale.

eung, Nicholas. Quebec announces cap on international student applications. CIC News, 26 février 2025. <https://www.cicnews.com/2025/02/quebec-announces-cap-on-international-student-applications-0252092.html>

Évolution récente de la Politique migratoire du Canada. (15 juillet 2025). <https://notesdelacolline.ca/2025/07/10/evolution-recente-de-la-politique-dimmigration-du-canada-2/>

Fernández-Molina, I. (2024). “Understanding migration power in international studies.” *International Affairs*, 100(6), 2461–2484.

Fin du permis ouvert élargi pour les conjoints de travailleurs et d'étudiants. (15 janvier 2025). <https://immigrantquebec.com/fr/actualites/fin-du-permis-ouvert-elargi-pour-les-conjoints-de-travailleurs-et-detudiants/>

Fleury, C., D. Bélanger & A. Lechaume. (2020). « Réformes de l'immigration au Québec en 2019 et 2020 : La logique politique à l'épreuve de l'analyse statistique ». *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, vol. 57, no 3, p. 453-472.

Flocari, C. (2016). Réfugiés au Canada post réformes de 2012 : glissements de paradigmes et discours dominants.

Fonds monétaire international. (2020). Migration dans les pays avancés peut accélérer la croissance (Article). Consulté sur <https://www.imf.org/fr/blogs/articles/2020/06/19/blog-weo-chapter4-migration-to-advanced-economies-can-raise-growth>

Frédéric G. D. & Mathieu F. (2015). « Immigration, néoconservatisme et néolibéralisme après la crise de 2008 : le nouveau régime de citoyenneté canadien à la lumière des trajectoires européennes », *Revue Interventions économiques*. <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/2514>.

Gagnon, É. (2015). Toward a Quebec Ministry of Immigration, 1945 to 1968. Canadian Historical Association. <https://cha-shc.ca/wp-content/uploads/2022/08/5c374e98eb586.pdf>

Gallais, B., Bikie Bi Nguema, N., Arbour, N. et Charbonneau, L. (2019). Intégration, réussite scolaire et bien-être psychologique des étudiants internationaux en enseignement supérieur [communication orale]. 12e Congrès de la Fédération des cégeps — oser la réussite. Saint-Hyacinthe, Québec.

Gallais, B., Bikie Bi Nguema, N., Parent, S. J., Turcotte, A., & Roy, A. (2020). Enjeux et défis de l'adaptation, de l'intégration et de la réussite scolaire des étudiants internationaux dans les cégeps et les collèges francophones du Canada : Les cas du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Écobes

Garland, A. (10 juillet 2025). Évolution récente de la Politique migratoire du Canada. Notes de la Colline. <https://notesdelacolline.ca/2025/07/10/evolution-recente-de-la-politique-dimmigration-du-canada-2/>

Garland, A. (2025). Études au Canada : Ce que change la réduction des permis en 2025. MyConsultant.ca. <https://www.myconsultant.ca/FR/%C3%89tudes-au-Canada--Ce-que-change-la-r%C3%A9duction-des-permis-en-2025>

Genç İleri, Ş. (2019). Selective immigration policy and its impacts on Canada's native-born population: A general equilibrium analysis. *Canadian Journal of Economics/Revue canadienne d'économie*, 52 (3), 954-992.

Geoffrion, K., & Guay, R. (2025). One Step Ahead of the Canadian Immigration System: Bureaucratic Chaos and the Development of Migrant Experts Online. *Journal of Contemporary Ethnography*, 08912416251313535.

Gherbi-Rahal, A. (2022). Les revers de la ville attractive : l'habiter des étudiantes et des étudiants internationaux et les transformations de l'offre d'hébergement dans le centre-ville de Montréal (doctoral dissertation, Institut National de la Recherche scientifique (Canada)).

Gifex. (2025). *Géographie du Saguenay–Lac-Saint-Jean*.
<https://gifex.com/fr/fichier/geographie-du-saguenay-lac-saint-jean/>

GIFEX. Géographie du Saguenay–Lac-Saint-Jean. (10 septembre 2025)
<https://gifex.com/fr/fichier/geographie-du-saguenay-lac-saint-jean/>

Global News. (2024, 10 octobre). Quebec government tables legislation to limit number of international students. Toronto, ON : Corus Entertainment

Gonnot, J., & Lanati, M. (2025). Visa policy and international student migration: evidence from Canada. *Journal of Economic Geography*, 25(2), 255–291.

Gouvernement du Canada & Gouvernement du Québec. Accord Canada–Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains. Signé le 5 février 1991, entré en vigueur le 1er avril 1991. Ottawa / Québec.

Gouvernement du Canada (10 janvier 2025). Une éducation de qualité au Canada.
<https://www.educanada.ca/why-canada-pourquoi/quality-education-qualite.aspx?lang=eng>.

Gouvernement du Canada, (25 novembre 2024). L'inclusion et les sociétés multiculturelles : expériences canadiennes : https://www.international.gc.ca/country_news-pays_nouvelles/2018-03-06-germany-allemande.aspx?lang=fr

Gouvernement du Canada, (5 septembre 2025). Travailler au Canada après l'obtention du diplôme. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/travail/apres-obtention-diplome/admissibilite.html>

Gouvernement du Canada. (2024). Résidents temporaires : Détenteurs de Permis d'étude – Mises à jour mensuelles d'IRCC - Canada - Titulaires de permis d'études selon le pays de citoyenneté et l'année à laquelle le permis est entré en vigueur. <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/90115b00-f9b8-49e8-afa3-b4cff8facaee/resource/b505b9bc-d375-4525-af39-afdf25639acf>

Gouvernement du Québec, portail Étudier au Québec (2025). <https://www.quebec.ca/education/etudier-quebec>

Gouvernement du Québec. (2024, 20 février). Exemption des droits de scolarité majorés selon la région d'origine – Étudiantes et étudiants internationaux [Page Web]. Québec, QC : Ministère de l'Enseignement supérieur.

Gouvernement du Québec. (2024, 6 juin). Étudier au Québec comme étudiante ou étudiant international. Québec, QC : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Government of Canada (IRCC) (04.09.2025). Open data, Statistics and archives//Government of Canada (IRCC) official website. (2025). URL: <https://www.canada.ca/en/services/science/open-data.html>

Government of Canada Immigration Citizenship (IRCC) official website/ ((02.09.2025). URL: <https://www.canada.ca/en/services/immigration-citizenship.html>.

Guirlande, Andréa. (18 juillet 2025). « Évolution récente de la Politique migratoire du Canada ». Notes de la Colline, Bibliothèque du Parlement du Canada. : <https://notesdelacolline.ca/2025/07/10/evolution-recente-de-la-politique-dimmigration-du-canada-2/>

Gurak, D. et Caces, F. (1992) Systèmes de migration internationale : une approche globale. Dans : Kritz, M., Lim, LL et Zlotnik, H. (dir.), *Migration Networks and the Shaping of Migration Systems*, Clarendon Press, Oxford, 150–176.

Hamidi, C. & Paquet, M. (2019). Redessiner les contours de l'État : la mise en œuvre des politiques migratoires. *Lien social et politique*, (83), 5–35.

Harsha W. & Andrea S. (2015). *Démanteler les frontières : contre l'impérialisme et le colonialisme*, Montréal, Lux éditeur.

Hawthorne, Lesleyanne (2018), « Attracting and Retaining International Students as Skilled Migrants », in Triadafilopoulos, Triadafilos (dir.), *Wanted and Welcome? Policies for Highly Skilled Immigrants in Comparative Perspective*, Springer, p. 239-262.

HEC Montréal. (2025). *Revue de littérature et recherche documentaire*. Bibliothèque HEC Montréal.

Hélène Thiollet. (5 septembre 2025). Déconfiner les politiques migratoires : lacunes et biais des débats scientifiques. <https://www.sciencespo.fr/research/cogito/home/deconfiner-les-politiques-migratoires-lacunes-et-biais-des-debats-scientifiques>.

Helly, D. (2019). *Les politiques migratoires canadiennes au diapason des tendances néolibérales*.

Helweg, A. W. (2023). *Canada's Immigration Act of 1976*. EBSCO Research Starters.

<https://www.ebsco.com/research-starters/history/canadas-immigration-act-1976>

Hollifield, James F. (2004), « The Emerging Migration State », *International Migration Review*, vol. 38, n° 3, p. 885-912.

Hopkins, V., Lawlor, A. & Paquet, M. (2024). How Do Immigration Policy-Effect Voter Support for Low-Skilled Immigrants? Evidence from a Survey Experiment. *International Migration Review*.

Hornstein, J. (2024, décembre 19). Pourquoi le Québec a-t-il sa propre Politique migratoire ? *CIC News*. <https://www.cicnews.com/2022/12/why-does-quebec-have-its-own-immigration-policy-1230732.html>

Houllier-Guibert, C. E. (2019). L'attractivité comme objectif stratégique des collectivités locales. *Revue d'économie régionale et urbaine*, Vol. janvier (1), p 153 – 175.

https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/201189E

ICEF Monitor. (2025, novembre 5). *Canada cuts foreign enrolment cap by nearly 50% as current year trends below COVID levels*. <https://monitor.icef.com/2025/11/canada-cuts-foreign-enrolment-cap-by-nearly-50-as-current-year-trends-below-covid-levels/>

ICEF Monitor. (5 september 2025). Le Canada a accueilli plus d'un million d'étudiants internationaux en 2023. <https://monitor.icef.com/2024/01/canada-hosted-more-than-1-million-international-students-in-2023/>

Immigrant Québec. (2025, décembre 4). *Permis d'études : IRCC a publié ses plafonds 2026*. <https://immigrantquebec.com/fr/actualites/permis-detudes-ircc-a-publie-ses-plafonds-2026>

Immigrant Québec. (2025, février 26). *Québec instaure ses propres plafonds pour les étudiants internationaux*. <https://immigrantquebec.com/fr/actualites/quebec-instaure-ses-propres-plafonds-pour-les-etudiants-etrangers/>

Immigration, R. (2021). *Entrée express—Rapport de fin d'année 2020*. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/rapport-fin-annee-entree-express-2020.html>

Immigration, R. (2023). *Entrée express—Rapport de fin d'exercice 2022*. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/rapport-fin-annee-entree-express-2022.html>

Immigration, Refugees and Citizenship Canada (5 September 2025). Le Canada va stabiliser la croissance et réduire le nombre de nouveaux permis d'étudiants internationaux délivrés à environ 360 000 d'ici 2024.

Immigration, Refugees and Citizenship Canada. (2024, 21 janvier). Canada to stabilize growth and decrease number of new international student permits issued to approximately 360,000 for 2024 [Communiqué de presse]. Gouvernement du Canada. Consulté le 22 décembre 2025, à l'adresse : <https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/news/2024/01/canada-to-stabilize-growth-and-decrease-number-of-new-international-student-permits-issued-to-approximately-360000-for-2024.html>

Immigration, Refugees and Citizenship Canada. (2024, octobre). 2025–2027 Immigration Levels Plan [Communiqué de presse]. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/news/2024/10/20252027-immigration-levels-plan.html>

Immigration, Refugees and Citizenship Canada. (2025, 21 août). Understanding student and temporary worker numbers in Canada [Statistiques et données ouvertes]. Gouvernement du Canada. Consulté le 22 décembre 2025, à l'adresse : <https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/corporate/reports-statistics/statistics-open-data/immigration-stats/students-workers.html>

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) (15 septembre 2025). Communiqué de presse : Le Canada instaure un plafond pour les permis d'études internationaux. <https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/news/2024/01/canada-to-stabilize-growth-and-decrease-number-of-new-international-student-permits-issued-to-approximately-360000-for-2024.html>

Immigration, réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) (2024). Plan des niveaux d'immigration 2025-2027. Ottawa : Gouvernement du Canada. (25 mars 2025) : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2024/10/plan-des-niveaux-dimmigration-2025-2027.html>

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Rapport annuel au Parlement sur l'immigration, années diverses (1991) Ottawa : Gouvernement du Canada

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2024). *Plan des niveaux d'immigration 2025-2027*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr>

/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2024/10/plan-des-niveaux-dimmigration-2025-2027.html

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2024). Programme des étudiants internationaux : renseignements généraux et statistiques [Rapport]. Ottawa, ON : IRCC.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2025). *Attributions provinciales et territoriales de 2026 en vertu du plafond d'étudiants internationaux*. Gouvernement du Canada.

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/avis/repartitions-provinciales-territoriales-2026-vertu-plafond-etudiants-etrangers.html>

Immigration, réfugiés et Citoyenneté Canada. (2025). Plan ministériel 2025-2026. Gouvernement du Canada. Publié le 16 juin 2025. Disponible en ligne : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/plans-ministeriels/2025-26-plan-ministeriels/plan-ministeriel-2025-2026-complet.html>

Immigration, réfugiés et Citoyenneté Canada. (2025). Plan stratégique 2025 à 2027. Gouvernement du Canada. Publié le 27 janvier 2025. Disponible en ligne : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/rapports-statistiques/plans-strategiques/plan-strategique-2025-2027.html>

Immigration.ca. (s.d.). Aperçu de l'immigration au Québec. <https://immigration.ca/fr/immigration-au-quebec-apercu/> ; Gouvernement du Québec. (2025, juillet 11). Étudier au Québec. <https://www.quebec.ca/education/etudier-quebec>

Institut du Québec (2023), Portrait de l'immigration temporaire : Attraction et rétention des étudiants internationaux au Québec, p. 15. <https://institutduquebec.ca/content/publications/portrait-de-limmigration-temporaire-attraction-et-retention-des-etudiants-etrangers-au-quebec/20230518-idq-etudiantsetrangers.pdf>

Institut du Québec (2023), Portrait de l'immigration temporaire : Attraction et rétention des étudiants internationaux au Québec, p. 16. <https://institutduquebec.ca/content/publications/portrait-de-limmigration-temporaire-attraction-et-retention-des-etudiants-etrangers-au-quebec/20230518-idq-etudiantsetrangers.pdf>

Institut du Québec (2023), Portrait de l'immigration temporaire : Attraction et rétention des étudiants internationaux au Québec, p. 18. <https://institutduquebec.ca/content/publications/portrait-de-limmigration-temporaire-attraction-et-retention-des-etudiants-etrangers-au-quebec/20230518-idq-etudiantsetrangers.pdf>

Ivakhnyuk I. V. (2005). *Mezhdunarodnaya trudovaya migratsiya* [International Labour Migration]. Moscow. Teis. (in Russ.)

Jimenez, E. (2010). « 17. Pourquoi l'immigrant est-il perçu comme une menace pour la sécurité nationale ? ». *Questions de criminologie*, éditée par Jean Poupart et al., Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.4000/books.pum.6621>.

Julien Berthaud. (2017). *L'intégration sociale étudiante : relations et effets au sein des parcours de réussite en Licence. Éducation*. Université de Bourgogne, Franche-Comté.

Kalmykov, K. B. (2023). Les concepts de mobilité sociale de P. Sorokin et J. Urry : analyse sociophilosophique. *Bulletin de l'Université d'État de la culture et des arts de Moscou*, 3 (113), 32-38

Koriko, A. N. (2022). L'attraction et la rétention des diplômés universitaires immigrants pour le développement en région. Le cas de l'UQAC et de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (doctorale dissertation, Université du Québec à Chicoutimi).

Lauzier, M., Annabi, D., Matte, S. H., & Mélançon, S. (2013). La mise en marché d'une expérience de travail : Étude diachronique des critères utilisés par les recruteurs canadiens dans les annonces d'emploi. *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, 8(1), 83–103.

Le Pôle sur les transitions en enseignement supérieur, avec l'appui du CRPMT, lance une Communauté de pratique pour soutenir l'intégration professionnelle des étudiantes et étudiants internationaux dans notre région
<https://poletransitionseducation.ca/category/la-transition-de-linclusion-socioprofessionnelle-des-etudiantes-et-etudiants-internationaux/>

Lee E.S. Theory of Migration. (1966). *Demography*. Number 1. (Vol. 3), pp. 47–57

Lee, Everett S. (1966), « A Theory of Migration », *Demography*, vol. 3, n° 1, p. 47-57.

Lequesne, C., & Meijer, H. (éds.). (2018). *La politique étrangère (1)*. Presses de l'Université de Montréal. <https://books.openedition.org/pum/33534>

Library and Archives Canada. (1967, 16 août). *Immigration Act, Immigration Regulations, Part I, amended* (Order-in-Council PC 1967-1616, RG2-A-1-a, vol. 2380). Ottawa, ON.

Lombardi, J. V., Craig, D. D., Capaldi, E. D. & Gater, D. S. (2002). University Governance, Organization, and Competitiveness. The Center for Measuring University Performance.

Martins, C. B. (2019). L'enseignement supérieur à l'heure de la mondialisation. *Socio*, (12), 205-227.

Massey, D. S., Arango, J., Hugo, G., Kouaouci, A., Pellegrino, A., & Taylor, J. E. (1993). Theories of international migration: A review and appraisal. *Population and Development Review*, 19(3), 431–466.

Meister, D., Burton, E., Gagnon, E., Raska, J., Van Dyk, L., MacDonald, M., Kinghan, P., Obradovic, S., Clarke, S., & Schwinghamer, S. (2025). Immigration Regulations, Order-in-Council PC 1962-86, 1962. Canadian Museum of Immigration at Pier 21. Consulté le 10 septembre 2025, à l'adresse <https://pier21.ca/research/immigration-history/immigration-regulations-order-in-council-pc-1962-86-1962>

Miftah, Amal. (2018). « Les migrations internationales et leurs effets ». *Hommes & Migrations*. n° 1320, p. 114-120.

Mijal, A. (2022). “Student Mobility as a Strategy of Increasing Competitiveness on the Global Labor Market.” *European Research Studies Journal*, 25(4), 373–388

Mincer, J. (1974). Progrès dans l'analyse du capital humain et de la distribution des revenus. Document de travail du NBER n° w0053, disponible sur SSRN : <https://ssrn.com/abstract=259364>

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (25 novembre 2024). Citoyenneté et Immigration Canada (2002). « Rapport annuel au Parlement sur l'immigration 2002. » Ottawa : https://www.cubiq.ribg.gouv.qc.ca/notice?id=p%3A%3Ausmarcdef_0000760032&locale=fr

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de L'intégration (MIFI), (4 janvier 2025). Plan d'immigration du Québec 2024. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL_immigration_2024_MIFI.pdf.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. (2024). Statistiques sur l'immigration et les titulaires de permis d'études au Québec [Tableaux de données]. Québec, QC : Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. (2025, février). *Immigration temporaire – Étudiants internationaux : Québec annonce ses cibles pour la rentrée de l'automne 2025.* Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/immigration-temporaire-etudiants-etrangers-quebec-annonce-ses-cibles-pour-la-rentree-de-lautomne-2025-6126126>

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. (2025, février). *Entrée en vigueur aujourd'hui de la gestion des demandes au Programme des étudiants internationaux.* Gouvernement du Québec.

<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/entree-vigueur-aujourd'hui-gestion-demandes-programme-etudiants-etrangers-61248>

Miser sur le succès : (12.05.2025). Stratégie en matière d'éducation internationale (2019-2024). <https://www.international.gc.ca/education/strategy-strategie/strategy-summary-sommaire-strategie.aspx?lang=fra>

Mougadam, M. M. Migration intra-africaine : aspects politiques : thèse de doctorat en sciences politiques : 5.5.4 — Relations internationales, études globales et régionales/Mougadam Mahamat Mougadam. — Moscou : Université de l'Amitié des peuples de Russie Patrice-Lumumba (RUDN), 2024. – 181 p.

Mouravieva K.N. (2013) « Investissements dans le capital humain ». Conseil en gestion, n° 1 (49), p. 93-98. (Traduction)

Mozgovoy, A.V. (2018). La théorie du capital humain de G. Becker ». Journal of Applied Research, n° 2, p. 27–30. (Traduction)

Notes de la Colline. (2025). Plan des niveaux d'immigration du Canada 2025-2027 : réduction des seuils d'admission des résidents permanents. Ottawa : Parlement du Canada. Consulté sur le site du Parlement du Canada.

Öberg, S. (1996). Spatial and Economic Factors in Future South-North Migration. The Future Population of the World: What Can We Assume Today?. London. Earthscan. P. 336–357

Oberti, M. (2024). L'immigration : un atout pour le dynamisme économique. La Vie des idées. <https://laviedesidees.fr/L-immigration-un-atout-pour-le-dynamisme-economique>

OCDE (2011). L'enseignement supérieur à l'horizon 2030 — volume 2 : Mondialisation, la recherche et l'innovation dans l'enseignement, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264075405-fr>.

OCDE, (4 janvier 2025). Perspectives des migrations internationales 2023, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b0f40584-fr>

OCDE. (2024). Perspectives des migrations internationales 2024. Éditions OCDE. <https://doi.org/10.1787/4fa9de98-fr>

Organisation internationale pour les migrations (OIM). (2024). World Migration Report 2024 – Education Toolkit (version française). Genève : OIM. https://worldmigrationreport.iom.int/sites/g/files/tmzbd11691/files/2024-01/wmr-education-toolkit_french.pdf

Paquet, Mireille. (2021). « Recherche, suivi et gestion : le travail sur Les politiques migratoires au Canada », *Revue américaine d'études canadiennes*, 51(1) : 62-77.

Pôle sur les transitions en enseignement supérieur. (2025). *Journée de concertation régionale sur les transitions interordres des élèves et des étudiant-es ayant des besoins particuliers*. <https://poletransitionseducation.ca/actualites/>

Promotion Saguenay. (s.d.). Living the good life: Qualité de vie à Saguenay. <https://promotion.saguenay.ca/en/choose-saguenay/qualite-de-vie>

Retention of International Students/Graduates in Canada, Germany, and the Netherlands Simon Morris-Lange. 2019.

Rodrigues, J. (2025, octobre 23). *Canada sees year-over-year decline in international student arrivals and population in August*. CIC News.

<https://www.cicnews.com/2025/10/canada-sees-year-over-year-decline-in-international-student-arrivals-and-population-in-august-1061151.html>

Sawadogo, H. P. (2021). L'approche qualitative et ses principales stratégies d'enquête. Dans Méthodes qualitatives de recherche. Science et bien commun. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/projetthese/chapter/methodes-qualitatives-de-recherche/>

Schlobach, Monica. (2022). Changement de statut migratoire et enjeux familiaux, professionnels et migratoires : une étude de cas. *Enfances, Familles, Générations*, numéro 41,. <https://doi.org/10.7202/1097360ar>

Shaparov, A. E. (2012). Théories de la Politique migratoire : approche politologique. *Bulletin de l'Université fédérale du Nord (Arctique). Série : Sciences humaines et sociales*, (3), 73-79.

Sharma, S. (2025, septembre 23). *Conestoga College reels from a 97% permit drop: How Canada's immigration shift exposed a risky model. Times of India.* <https://timesofindia.indiatimes.com/education/news/conestoga-college-reels-from-a-97-permit-drop-how-canadas-immigration-shift-exposed-a-risky-model/articleshow/124055223.cms>

Simmons, Alan B. (2002). Mondialisation et migration internationale : tendances, interrogations et modèles théoriques. *Cahiers québécois de démographie*, volume 31, numéro 1, p. 7–33.

Statistics Canada : (02.09.2025). Canada's national statistics Agency official website. (2025). URL : <https://www.statcan.gc.ca/en/start>

Statistique Canada. (02.09.2025). Tableau 37-10-0184-02 effectif d'étudiants internationaux postsecondaires, selon la Classification internationale Type de l'Éducation et le pays de citoyenneté. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710018402>

Statistique Canada. (2022). International students as a source of labour supply (Catalogue 36-28-0001, no 2022-3). Ottawa, ON : Statistique Canada

St-Pierre, J. (2007). Le modèle d'immigration canadien comme source des différentes réformes française et Britannique en matière de sélection des travailleurs qualifiés : l'étendue d'un transfert de droit.

Student Centre. (accessed: 04.09.2025). Featured scholarships//Canadian Bureau for International Education (CBIE) official website (2025). URL: <https://cbie.ca/member-community/student-centre/>

Study permits and visas//Education in Canada's official website (EduCanada). (accessed: 03.09.2025). URL: <https://www.educanada.ca/study-plan-etudes/before-avant/permits-visas-permis.aspx?lang=eng>

Sweetman, A. (2017). *Canada's immigration system: Lessons for Europe?* **Intereconomics**, 52(5), 257–262.

The Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) official website. (02.09.2025).. URL: <https://www.oecd.org/>

Tinto, V. (1975). Dropout from Higher Education: A Theoretical Synthesis of Recent Research. *Review of Educational Research*, 45(1), 89–125.

Tinto, V. (1993). *Leaving College: Rethinking the Causes and Cures of Student Attrition*. Second Edition. ERIC. P. 296.

Triadafilopoulos, T., & Taylor, Z. (2024). The domestic politics of selective permeability: disaggregating the Canadian migration state. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 50(3), 702–725.

Van Dyk, L. (s.d.). Canadian immigration acts and legislation. Canadian Museum of Immigration at Pier 21. <https://pier21.ca/research/immigration-history/canadian-immigration-acts-and-legislation>

Ville de Saguenay. (2025). *Population et statistiques*. <https://ville.saguenay.ca/services-aux-citoyens/urbanisme/populations-et-statistiques>

Wall, K. (2022). La popularité croissante des programmes d'études collégiales de deuxième et troisième cycles au Canada. Regards sur la société canadienne, Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2022001/article/00008-fra.htm>

Wong, V., & Sohi, A. (2025). Racial Capitalism, Neocolonial Wealth Transfer, and Canadian International Student Policy. *Dalhousie Law Journal*, 48(1), 2.

Xhardez, C. (2019) « Le fédéralisme de l'immigration : vers un programme de recherche plus large, comparatif et infranational », *Gouvernance fédérale*, 15 (2), p. 49-52.

Xhardez, C., & Paquet, M. (2024). The management of Immigration in Federal systems. In *Comparative Federalism: A Pluralist Exploration* (pp. 251–268). Cham: Springer Nature Switzerland.